This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

VOLTAI[illegible]FUND

1

Arch. 12° F. 1770 (8)

RECUEIL
PHILOSOPHIQUE.

RECUEIL PHILOSOPHIQUE

OU

Mêlange de Pieces ſur la Religion & la Morale.

Par différents AUTEURS.

Quando enim iſta obſervans, quieto & libero animo eſſe poteris, ut ad rem gerendam non SUPERSTITIONEM habeas, ſed RATIONEM ducem.

CICERO DE DIVINAT. LIB. 2.

TOME SECOND.

LONDRES,
MDCCLXX.

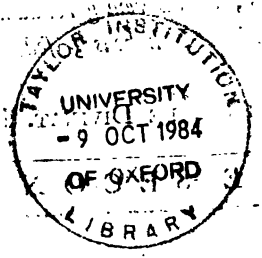
TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 9 OCT 1984
OF OXFORD
LIBRARY

VIII.

SENTIMENS DES PHILOSOPHES SUR LA NATURE DE L'AME.

De toutes les matieres dont les Philoſophes ont traité, il n'y en a aucune ſur laquelle ils aient été plus partagés de ſentimens que ſur la nature de l'ame humaine. Ils ont étudié & travaillé avec la même ardeur, les uns pour établir ſon immortalité, & les autres pour prouver qu'elle périſſoit avec le corps, ainſi que celle des autres animaux.

Pour laiſſer à chacun la liberté de ſe déterminer à cet égard ſur ſes propres lumieres,

nous nous contenterons de rapporter ici ſuccintement, ſans cependant rien omettre d'eſſentiel, les différentes preuves ſur leſquelles les Philoſophes de l'un & l'autre parti ſe ſont cru bien fondés à ſoutenir leur opinion.

Il y a pluſieurs traités compoſés en faveur de la premiere opinion, tant par les anciens que par les nouveaux Philoſophes. Pic de la Mirandole en fit un dans le quinzieme ſiecle qu'on trouve imprimé dans ſes œuvres: les fameuſes Theſes qu'il ſoutint à Rome durant quinze jours, où il s'étoit engagé de répondre en toutes langues & de défendre l'opinion contraire à toutes les propoſitions qu'on avanceroit, l'ayant obligé à l'ouverture de ces Theſes à ſoutenir que l'ame humaine étoit mortelle, contre un ſçavant qui avoit entrepris de ſoutenir ſon immortalité; Pic de la Mirandole allégua tant & de ſi fortes raiſons pour prouver qu'elle étoit mortelle, que toute l'aſſemblée fut convaincue qu'il avoit défendu ſon propre ſentiment, ce qui l'obligea à compoſer durant les nuits des quinze jours qu'il employa ſi glorieuſement pour lui, ſon traité de l'immortalité de nos ames, qu'il fit imprimer à meſure qu'il le faiſoit, & qu'il fit diſtribuer le dernier jour.

CHAPITRE PREMIER.

Preuves de l'immortalité de l'Ame.

Les preuves les plus plausibles que les Philosophes tant anciens que modernes, partisans de l'opinion de l'immortalité de notre ame, ont alleguées pour établir leur sentiment sont à peu près celles-ci.

1°. Que l'excellence de l'ame humaine sur celle des animaux est tellement manifeste, qu'il n'est pas possible de croire qu'elle soit de même nature; d'autant mieux que la pensée & le raisonnement, lui sont propres privativement aux autres, qu'ils dénotent en elle des facultés qui ne peuvent appartenir au corps, & qui par conséquent sont les opérations d'une substance différente de celle du corps. Un Philosophe du dernier siecle a expliqué plus particuliérement cette preuve par le raisonnement qui suit.

Je pense & cette pensée n'est pas mon corps: cette pensée, n'est ni longue, ni large ni étendue, comme il est essentiel à la matiere qui compose un corps, de l'être; elle n'est pas

par conſéquent ſujette à la deſtruction comme lui; car la deſtruction ne peut ſe faire ſans diviſion de parties; & l'on ne peut concevoir de diviſion de parties dans une ſubſtance qui n'a point d'étendue, telle qu'eſt la penſée: il y a donc en moi, conclud ce Philoſophe, deux ſubſtances, l'une impériſſable qui penſe, & l'autre périſſable qui ne penſe point.

2°. QUE le ſentiment de l'immortalité de nos ames répandu dans toutes les nations en eſt une preuve auſſi véritable que naturelle.

3°. QUE les opérations de cette ame n'en *apportent* pas un témoignage moins touchant, vu que l'homme eſt non ſeulement l'unique être qui ſoit doué de la faculté de penſer & de raiſonner, mais encore le ſeul qui ait celle d'exprimer ſes penſées par des ſons appropriés & de les tranſmettre à la poſtérité par des caracteres dont il eſt l'inventeur: joint à celà que le deſir, qui lui eſt ſi naturel, d'immortaliſer ſon nom & ſes actions; les monumens qu'il éleve pour en perpétuer la memoire; les ſubſtitutions qu'il fait de ſes biens à ſes deſcendans, ou à ceux qui porteront ſon nom, ſont autant de preuves de l'ame immortelle qui eſt en lui, & qui voudroit, s'il étoit poſſible, communi-

quer ſon immortalité à la partie mortelle à laquelle elle eſt unie.

4°. QUE les opérations de cette ame ſont ſi nobles, qu'elles démontrent qu'elles ne peut dériver que d'une ſource divine & immortelle. Pour prouver cette propoſition, on dit que l'homme eſt l'inventeur des Arts & des ſciences les plus ſublimes, qu'il a formé des ſociétés qui ſe ſont bâti des Villes, fait des loix pour régler le corps de l'état, y maintenir la juſtice & l'abondance, punir les mauvais & récompenſer les bons; qu'il en a fait d'autres pour régler les droits des Peres ſur leurs enfans & le partage entre eux de leurs biens: qu'il a trouvé l'Art de traverſer les Mers les plus vaſtes, & de réunir pour ſes commodités ce que la nature avoit ſéparé par tant d'eſpaces: qu'il s'eſt enfin élevé juſqu'aux Cieux, qu'il connoit le cours des Aſtres, & le tems qu'ils y emploient, qu'il prévoit l'avenir & l'annonce; qu'il eſt parvenu à la connoiſſance de l'auteur de l'univers, & qu'il lui rend un juſte culte: toutes leſquelles opérations ne peuvent, dit-on, dériver que d'une ame divine & immortelle.

5°. QUE la conſtitution du corps eſt ſi belle

& ſi noble qu'il ſuffit de la conſidérer au dehors & au dedans, pour être perſuadé qu'il eſt le logement d'une ame ſublime. On fait là deſſus une longue enumération de la beauté de ſes parties intérieures qu'on appelle *l'abrégé du monde* & ſa *repréſentation*. A l'égard de l'extérieur, après en avoir obſervé l'excellente proportion, on ajoute qu'il eſt le ſeul des (1) animaux qui marche la tête élevée vers le Ciel; preuve encore évidente qu'il tire de là ſon origine & qu'il doit y retourner.

6°. Que tous les animaux le reſpectent, & le craignent, même ceux qui ont des forces bien ſupérieures aux ſiennes, & qu'ils lui ſont ſoumis. Cette ſupériorité, dit-on, ne peut venir que de celle de ſon ame ſur la leur, & établit manifeſtement la différence de nature qui ſe trouve entre l'ame humaine & celle des bêtes, & l'immortalité de la premiere.

7°. Que ce ſeroit en vain que l'homme adoreroit ce Créateur du Ciel & de la Terre & lui rendroit des hommages, qu'il s'abſtiendroit du mal pour faire le bien, s'il ne devoit y avoir aucune récompenſe pour les bonnes actions ni aucune punition pour les mauvaiſes: or com-

(1) Voyez Ovide Métamorphos. Lib. 1. Fab. 2. vers. 51. & Ciceron de Nat. Deor. Lib. 2. cap. 56.

me ces récompenſes & ces châtimens n'ont pas toujours lieu dans cette vie; puiſque la plupart des innocens la quittent ſans avoir reçu aucun prix de leur vertu, & que pluſieurs méchans la paſſent dans une ſuite continuelle de plaiſirs & de proſpérités, il eſt néceſſaire, dit-on, qu'il y en ait une autre où ceux-ci ſoient punis de leurs crimes, & les autres récompenſés de leurs vertus; ſans quoi Dieu ne ſeroit pas juſte, ce qui n'eſt pas poſſible, vu qu'il eſt un être infiniment parfait. Or cette autre vie prouve & conſtate l'immortalité de nos ames, dont l'anéantiſſement rendroit cette vie future inutile.

On cite de plus des exemples de châtimens & de récompenſes ſurnaturelles & nombreuſes dès cette vie, dont les hiſtoires nous ont conſervé la mémoire, par leſquelles il eſt prouvé que Dieu à pris ſoin d'établir parmi les hommes la vérité de ſa juſtice; l'on y trouve des aſſurances qu'elle doit s'étendre à une autre vie, lorſqu'elle n'a pas été exercée dans celle-ci: ce qui ne pourroit être ſi nos ames périſſoient avec le corps.

8°. Qu'on a une autre preuve que la ſubſtance de nos ames eſt impériſſable & indépen-

dante de nos corps dans l'exiſtence des démons, des génies, des eſprits folets & de toutes les ſubſtances aëriennes; laquelle exiſtence eſt établie par une infinité de témoignages qui nous ont été tranſmis des ſiecles paſſés & qui ne manquent pas en ces derniers, & dans les apparitions extraordinaires & ſurnaturelles. Les voix ſans corps entendues dans les airs, comme fut celle-ci *le grand Dieu pan eſt mort* qui ſe fit entendre par toute l'Aſie, ſont encore d'autres preuves convainquantes qu'il y a véritablement des ſubſtances indépendantes de la matiere, & une aſſurance que l'ame humaine, qui eſt de la même nature que ces ſubſtances, peut être ſéparée du corps auquel elle eſt unie, ſans qu'elle ſoit ſujette à l'anéantiſſement.

9°. On ajoute à toutes ces preuves l'autorité des Religions, confirmées par des miracles du premier ordre & annoncées de loin par des Prophéties; qui ne ſont pas des témoignages moins invincibles de leurs vérités. On fait ici le détail des prodiges de l'Egypte, de ceux du Mont Sinaï qui ont accompagné le peuple Juif dans la terre de promiſſion & continué depuis juſqu'à la deſtruction de ſon Temple prédite ſi autentiquement. On rapporte les miracles écla-

tans qui ont caractériſé & atteſté la Miſſion de Jéſus-Chriſt, & la ſainteté de ſon Egliſe depuis ſa naiſſance juſqu'à nous. On fait valoir le progrès & la durée de ces Religions qui nous ont développé ce myſtere de l'union d'une ame immortelle avec un corps ſujet à la deſtruction, & qui nous ont démontré, dit-on, par des faits, la poſſibilité de ſon exiſtence indépendamment du corps.

10°. ENFIN l'on obſerve que ceux qui nient l'immortalité de nos ames ſont ordinairement des libertins ou des méchans, que la crainte de la punition dans une autre vie, des crimes qu'ils ont commis en celle-ci, porte à s'imaginer qu'il n'y en a pas & à ſoutenir que l'ame meurt avec le corps.

CHAPITRE DEUXIEME.

Ce que diſent les Partiſans de la mortalité de l'ame pour réfuter les preuves précédentes.

CEUX qui ſoutiennent que nos ames ſont anéanties avec nos corps, auxquels elles ſont unies, prétendent qu'on doit d'abord retran-

cher des preuves de l'immortalité de l'ame, l'autorité des Religions, les hiſtoires des miracles & des prodiges, les opinions des ſubſtances Aëriennes, & toutes les conſéquences qu'on tire de là en faveur de cette immortalité.

Pour le prouver ils diſent 1°. que les hiſtoires de tous les tems & de tous les pays contiennent une infinité de faits extraordinaires & ſurnaturels que la ſuperſtition d'un côté, l'ignorance des peuples de l'autre & l'intérêt avec l'adreſſe de ceux qui leur ont voulu impoſer des loix, ont fait paſſer pour véritables.

Pour en démontrer la fauſſeté ils citent aux Chrétiens les miracles & les prodiges des Payens & des Mahométans; & à ceux-ci les miracles des autres, qui ne peuvent être en même tems véritables dans deux différentes Réligions qui s'accuſent réciproquement de fauſſeté, & qui doivent être fauſſes au moins les unes ou les autres. Ils citent aux Chrétiens & aux Juifs des prodiges & des miracles innombrables atteſtés dans les livres des Payens & dans ceux des Mahométans.

Ils rapportent entre autres les témoignages, de certains hiſtoriens, qui ont aſſuré qu'il y avoit des Rois en Egypte dont ils citent les

noms, lesquels s'élevoient quelquefois en présence des peuples jusque dans les nues. Ils disent entre autres qu'un de ces Rois, après leur avoir donné des loix & recommandé de les observer, s'éleva de cette sorte au milieu d'eux, en leur disant, qu'il viendroit les revoir ; & qu'il se montra en effet à eux après plusieurs mois, pendant qu'ils étoient assemblés dans un Temple, qu'il leur parut brillant de lumiere, leur parla & les invita de nouveau à l'observation de ses loix, leur annonçant qu'il alloit les quitter pour toujours : il disparut en achevant ces paroles.

Une autre fois ils virent, dit-on, de leurs yeux ce que l'on voit écrit dans l'histoire du troisieme siecle de l'Ere Mahométane ; sçavoir, qu'un Calife régnant à Babilone, où il avoit bâti un College pour y enseigner la Doctrine de Chaffay, l'un des célebres interpretes de leurs loix, mort & enseveli au grand Caire, écrivit au Gouverneur qu'il avoit en Egypte de lui envoyer le corps de ce Docteur pour être déposé dans son College & le rendre plus illustre : ce que ce Gouverneur ayant voulu exécuter avec la plus grande solemnité, il s'étoit transporté accompagné de tout ce qu'il y avoit

de plus illuſtre & d'un peuple innombrable à l'endroit de la ſépulture de Chaffay pour en tirer le corps; mais que ceux qu'on avoit employés à ôter la terre qui le couvroit, ne furent pas plutôt arrivés au voiſinage du cerceuil, qu'il en ſortit une flamme dont ils reſterent tous aveuglés; duquel miracle il fut dreſſé un procès-verbal atteſté & ſigné du Gouverneur, des autres Officiers du Royaume & de plus de deux mille perſonnes: on envoya ce procès-verbal au Calife qui en fit tirer un grand nombre de copies autentiques qu'il fit paſſer dans tous les lieux où la Religion Mahométane s'étoit dès-lors répandue. Il citent encore ce qui eſt rapporté dans l'hiſtoire d'un Empereur Romain qui rendit dans ſon paſſage à Alexandrie la vue à un aveugle né. (2)

Ils objectent au contraire aux Mahométans & aux Juifs la réſurrection de Jéſus-Chriſt que les partiſans de ces deux Religions nient, avec tant d'autres miracles atteſtés dans les hiſtoires en faveur du Chriſtianiſme.

3°. Ils obſervent ſur les miracles en général qu'on n'en a rapporté aucun d'un homme déca-

(2) Vid. Tacit. Hiſt. Lib. 4. cap. 81.

pité publiquement qui ait vécu depuis, quoique ce miracle ne ſoit point au deſſus de celui de la réſurrection d'un mort véritablement pouri; d'où ils prétendent avoir raiſon de conclure que tous les autres ſont faux & ſuppoſés. Parmi tant de miracles qu'on rapporte avoir été faits dans tous les genres, on n'en a excepté que celui d'un homme publiquement décapité & encore vivant, parce qu'un tel prodige, diſent-ils, eſt le ſeul d'une nature à ne pouvoir être ſuppoſé ni imité par aucun artifice.

4°. Ils nient l'exiſtence de tous eſprits ſéparés du corps, quelques noms qu'on leur ait donné & regardent comme des fables ce qu'on avance là deſſus; prétendant que tout ce qu'on en dit eſt de même nature que ce qui a été dit anciennement des oracles, qu'on convient aujourd'hui généralement n'avoir été que l'effet de l'avarice & de l'adreſſe des ſacrificateurs & des Prêtreſſes, favoriſées de la ſuperſtition des peuples de ce tems.

5°. A l'égard des preuves qu'on tire pour l'immortalité de l'ame humaine de l'excellence de ſes opérations; ils prétendent que toute la différence de la raiſon humaine à celle des ani-

maux ne consiste que dans celle de l'organisation de leur cerveau, qui se trouve dans les hommes d'une disposition plus propre au raisonnement qu'il ne l'est dans les brutes.

Ils observent à cet égard que le chien connoît son maître, qu'il a de l'amour pour lui & de la haine contre celui qui l'a frappé: que les castors se bâtissent des maisons, s'unissent à leurs semblables pour faire des ouvrages au-dessus de la force d'un seul, & qu'ils punissent & bannissent de leur société ceux qui ne veulent point travailler; que les abeilles & les fourmis font des provisions pour l'hyver, qu'elles tirent les morts de leurs habitations pour n'en être pas incommodées, composent des républiques & ont leurs loix. Ils soutiennent que ce qui produit ces opérations dans les animaux, est ce qui fait dans l'homme celles par lesquelles on prétend établir la différence de son ame avec celle des bêtes. Si vous comprenez, disent-ils, ce qui donne lieu dans les animaux à toutes ces opérations & comment elles se font en eux; vous sçavez en supposant une plus grande perfection dans les organes dont elles font l'effet, quel est dans l'homme l'instrument & la cause de la pensée & du raisonnement.

Le propre du cerveau eſt, diſent-ils, dans tous les animaux, de penſer, de juger des rapports qui lui ſont faits par les autres ſens & de les combiner, comme le propre de l'œil eſt de voir, & celui de l'oreille d'entendre; le plus ou moins de perfection dans toutes ces opérations n'étant que l'effet de la différente compoſition ou arrangement des parties, dans les organes, qui en ſont les inſtrumens.

Si l'homme raiſonne mieux que les autres animaux, c'eſt, diſent-ils, que la conſtitution de ſon cerveau eſt plus propre que la leur à juger des images qui lui ſont préſentées par les autres ſens. Si le chien a l'odorat plus fin, l'aigle la vue meilleure, le chat l'ouie plus ſubtile; c'eſt que les organes de ces ſenſations ſont meilleures dans ces animaux que dans l'homme: mais cette différence ne conſtitue pas une diverſité de ſubſtance entre ce qui penſe, voit, odore & entend mieux & ce qui le fait moins bien; elle dénote ſeulement une diſpoſition d'organes plus favorable dans ceux dans leſquels ces ſens ont plus de force qu'elle n'en a dans ceux en qui ils en ont moins.

Pour établir d'une maniere plus convaincante que le raiſonnement dans l'homme eſt uni-

quement l'effet de la disposition des organes de son cerveau, ils observent encore qu'il est si peu raisonnable à sa naissance qu'il n'a pas même le discernement qu'ont tous les autres animaux, de connoître & de prendre de lui-même la mammelle qui le doit allaitter; que la raison ne croît dans aucun animal aussi lentement que dans l'homme; parce qu'il n'y en a aucun dont les organes du cerveau soient si foibles à sa naissance & aient besoin d'autant de tems pour acquérir l'état propre à bien raisonner: que cette propriété est si fort dépendante en lui de l'état de ses organes, qu'il y a des hommes chez lesquels elle est toujours languissante & imparfaite; parce que les instrumens dont elle dépend sont chez eux naturellement mauvais & incapables de se perfectionner. Ils disent encore que si ces organes viennent à se déranger ou à s'user dans les hommes qui raisonnent le mieux, leur raison s'affoiblit & se dérange à proportion, souvent jusques à un tel point que ces hommes après s'être fait admirer par la force de leur raison vivent encore vingt & trente ans, sans qu'il en paroisse en eux le moindre vestige.

Cette observation fit tant d'impression sur Van-

Vanhelmont, grand Philoſophe du dernier ſiecle qui avoit fait de longues Méditations ſur cette matiere, que, quoiqu'il n'oſât nier ouvertement l'exiſtence de l'ame raiſonnable & immortelle dans l'homme, il fut néanmoins obligé de reconnoître dans ſes ouvrages qu'elle étoit tellement enſevelie en lui pendant qu'il vivoit, qu'elle ne donnoit aucun ſigne de ſa préſence; ce qui eſt déclarer en termes non équivoques que ce qui nous apparoît en l'homme, qu'on nomme *raiſon*, n'eſt que l'harmonie réſultante du concours des images que tous les autres ſens rapportent dans celui du cerveau, & que le vulgaire ſe repréſente comme l'effet d'un être ſpirituel & raiſonnable par ſon eſſence, entiérement diſtinct du corps, incapable de deſtruction, & qui ſubſiſtera après celle du corps auquel il eſt uni durant cette vie, & indépendamment duquel il verra, entendra & raiſonnera par lui-même: ce qui eſt, continuent-ils, auſſi faux qu'inconcevable; la penſée & le raiſonnement n'étant qu'une modification des organes, ſans leſquels ils peuvent auſſi peu ſubſiſter que la couleur ſans corps & l'étendue ſans matiere. Ils ajoutent que ce qui dans l'homme donne lieu au raiſonnement &

la penſée eſt également ſujet en lui, comme dans les autres animaux, à la deſtruction; laquelle eſt inévitable lorſque la lumiere entretenue en cet endroit par les eſprits que le ſang fournit vient à s'éteindre; lumiere à la faveur de laquelle cette partie juge des rapports extérieurs; lumiere qui eſt interrompue par les vapeurs du ſommeil, parce qu'alors le ſang ne fournit plus les eſprits, ou ne les fournit pas avec la même abondance; lumiere qui eſt obſcurcie par les vapeurs d'une fievre ardente; diſtraite par une grande application de cette partie à certains objets; en ſorte que l'animal ne voit ni n'entend rien, quoique les yeux & les oreilles ouverts, quand ſes ſens ſont affoiblis par le deſſéchement des canaux qui leur fourniſſent de l'aliment ou par la diminution de cet aliment. Cette diminution eſt cauſée par une appoplexie ou par une autre maladie violente; les canaux ſont entiérement deſſéchés par la mort. Cette lumiere enfin n'a rien de différent de celle d'une lampe allumée, laquelle ſe perd, ſe confond & ſe mêle à l'air, ſans que la matiere de cette lumiere ſoit réellement anéantie, & ſans qu'elle ſubſiſte autrement qu'elle ne faiſoit avant qu'elle fût unie à cette lampe.

Un Philoſophe moderne a expliqué tout celà d'une maniere particuliere & plus ſenſible, nous allons rapporter en abrégé ce qu'il en a dit & penſé.

CHAPITRE TROISIEME.

Sentiment de Spinoſa.

Ce Philoſophe, l'un de ceux qui paroît avoir le plus étudié le ſujet dont nous traitons, prétend qu'il y a une ame univerſelle répandue dans toute la matiere & ſur-tout dans l'air; de laquelle toutes les ames particulieres ſont tirées: que cette ame univerſelle eſt compoſée d'une matiere déliée & propre au mouvement, telle qu'eſt celle du feu; que cette matiere eſt toujours prête à s'unir aux ſujets diſpoſés à recevoir la vie, comme la matiere de la flamme eſt prête à s'attacher aux choſes combuſtibles ou qui ſont dans la diſpoſition d'être embraſées.

Que cette matiere unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y eſt inſinuée juſqu'à celui qu'elle l'abandonne & ſe

réunit à ſon tout, le double mouvement des poulmons dans lequel la vie conſiſte & qui eſt la meſure de ſa durée.

QUE cette ame ou cet eſprit de vie eſt conſtamment & ſans variation de ſubſtance le même, en quelque corps qu'il ſe trouve, ſéparé ou réuni: qu'il n'y a enfin aucune diverſité de nature dans la matiere animante qui fait les ames particulieres raiſonnables, ſenſitives, végétatives, comme il vous plaira de les nommer; mais que la différence qui ſe voit entr'elles ne conſiſte que dans celle de la matiere qui s'en trouve animée & dans la différence des organes qu'elle eſt employée à mouvoir dans les animaux ou dans la différente diſpoſition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime: ſemblable à la matiere de la flamme uniforme dans ſon Eſſence, mais plus ou moins brillante ou vive ſuivant la ſubſtance à laquelle elle ſe trouve aſſez réunie pour nous paroître belle & nette lorſqu'elle eſt attachée à une bougie de cire purifiée, obſcure & languiſſante lorſqu'elle eſt jointe à la graiſſe ou à une chandelle de ſuif groſſier. Il ajoûte que même parmi les cires il y en a de plus nettes & de plus pures, comme on voit dans la cire jaune & la cire blanche.

Il y a auſſi des hommes pourvus de différentes qualités; ce qui ſeul conſtitue pluſieurs degrés de perfection dans leur raiſonnement, y ayant une différence infinie, non ſeulement des hommes de l'eſpece blanche à ceux de la noire, & entre ceux des diverſes nations dont la terre eſt peuplée, mais même entre les ſujets d'une même couleur & nation, & les perſonnes d'une même famille. On peut même, ajoute-t'il, perfectionner en l'homme les puiſſances de l'ame ou de l'entendement en modifiant les organes par le ſecours des ſciences, de l'éducation, de l'abſtinence, de certaines nourritures & boiſſons, & par l'uſage d'autres alimens: ces puiſſances s'affoibliſſent au contraire par une vie déréglée, par des paſſions violentes, les calamités, les maladies & la vieilleſſe. Ce qui eſt une preuve invincible que ces puiſſances ne ſont que l'effet des organes du corps conſtitués d'une certaine maniere.

Ceci s'accorde aſſez avec l'opinion autrefois ſi généralement reçue dans le monde, & adoptée de preſque tous les Philoſophes anciens du paſſage des ames d'un corps dans un autre; elle s'explique fort naturellement dans ce ſyſtême; étant évident par ces obſervations que

la portion de l'ame univerſellé ou les parties de cette portion qui auront ſervi à animer un corps humain pourront ſervir à animer celui d'une autre eſpece : & pareillement celles dont les corps d'autres animaux auront été animés, & celles qui auront fait pouſſer un arbre, ou une plante pourront être employées réciproquement à animer des corps humains ; de la même maniere que les parties de la flamme qui auroient embraſé du bois pourroient embraſer une autre matiere combuſtible.

Ce Philoſophe moderne pouſſe cette penſée plus loin ; il prétend qu'il n'y a pas de moment où les ames particulieres ne ſe renouvellent dans les corps animés par une ſucceſſion continuelle des parties de l'ame univerſelle, ainſi que les particules de la lumiere d'une bougie ou d'une autre flamme ſont ſans ceſſe ſuppléées par d'autres qui les chaſſent, & ſont chaſſées à leur tour par d'autres.

En vain, ajoute-t'il, les Egyptiens ſe perſuadoient-ils, qu'après un certain tems limité, pendant lequel la portion de l'ame univerſelle dont leur corps auroit été animé, paſſeroit ſucceſſivement dans d'autres corps, cette partie acquerroit le don d'un être particulier,

ſpirituel & immortel; en vain ſur cette eſpérance & l'opinion que leurs corps reſtants entiers, leurs ames ne paſſeroient pas en d'autres habitations, les faiſoient-ils embaumer & conſerver avec ſoin. En vain les Banians dans la crainte de manger l'ame de leurs freres, s'abſtiennent-ils encore aujourd'hui de tout ce qui a eu vie. En vain les anciens Juifs ſe ſont-ils fait une loi de ne point manger le ſang des animaux (loi qui s'obſerve encore aujourd'hui parmi les malheureux reſtes de cette nation.) En-vain, dis-je, ſe ſont-ils fait une telle loi pour cette ſeule raiſon qu'ils penſoient que c'étoit dans le ſang que conſiſtoit leur ame; car la réunion des ames particulieres à l'ame générale, à la mort de l'animal, eſt auſſi promte & auſſi entiere que le retour de la flamme à ſon principe, auſſi-tôt qu'elle eſt ſéparée de la matiere à laquelle elle étoit unie. L'eſprit de vie dans lequel les ames conſiſtent, d'une nature encore plus ſubtile que celle de la flamme, ſi elle n'eſt la même, n'eſt ni ſuſceptible d'une ſéparation permanente de la matiere dont il eſt tiré, ni capable d'être mangé, & il eſt immédiatement & eſſentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air dont ſa reſpiration eſt entretenue.

CET eſprit eſt porté, ajoûte notre Philoſophe, ſans interruption dans les poulmons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement: il eſt pouſſé avec lui dans les veines par le ſouffle des poulmons; il eſt répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps. Il fait le marcher & le toucher dans les unes, le voir, l'entendre, le raiſonner dans les autres; il donne lieu aux diverſes paſſions de l'animal. Ses fonctions ſe perfectionnent & s'affoibliſſent ſelon l'accroiſſement ou la diminution des forces dans les organes. Elles ceſſent totalement, & cet eſprit de vie s'envole & ſe réunit à l'eſprit général, lorſque les diſpoſitions qui le maintenoient dans le particulier viennent à ceſſer.

CHAPITRE QUATRIEME.

Suite de la réfutation des preuves de l'immortalité de l'ame.

A L'ÉGARD de la preuve qu'on prétend tirer de la compoſition du corps humain pour l'immortalité de ſon ame, ceux qui la nient font

voir qu'elle eſt une pure imagination ; qu'il n'y a rien dans l'intérieur de l'homme qui le diſtingue des autres animaux ; que les organes d'un moucheron & du plus petit des inſectes ſont d'autant plus admirables que dans une petiteſſe qui échape au meilleur microſcope, ils ſont les mêmes que ceux de l'homme ; qu'ils ont un cœur, des poulmons & des entrailles comme nous. Qu'à l'égard de l'extérieur, pluſieurs animaux ſurpaſſent en beauté l'homme ; le plumage admirable de cent oiſeaux différens, les peaux de tant d'animaux ſi diverſement & ſi agréablement marqués & colorés étant bien au-deſſus de la nudité du corps humain, de ſes cheveux, de ſon poil & de ſa barbe, dont il eſt bien plus défiguré qu'orné. Que l'aigle à l'œil mille fois plus vif & plus perçant que l'homme, qu'il voit du plus haut des nues le plus petit animal qui rampe ſur la terre, qu'il regarde fixément le ſoleil ſans en être incommodé ; que l'homme eſt foible en comparaiſon de certains animaux, plus tardif à la courſe, moins courageux ; qu'il ne vit pas auſſi longtems qu'un Cerf ; qu'il n'a aucune défenſe naturelle ; qu'il eſt obligé de ſe faire des armes pour ſuppléer à celles que la

nature lui a refuſées, & de s'environner de murs pour ſe garantir de l'inſulte des autres animaux.

QUANT à l'avantage qu'on prétend tirer en faveur de l'immortalité de l'ame de l'opinion répandue parmi diverſes nations d'une autre vie après celle-ci; les partiſans de l'opinion contraire diſent qu'une telle croyance eſt moins une preuve de cette immortalité que de l'amour propre des hommes; qui ne pouvant penſer qu'avec douleur à leur anéantiſſement, ont imaginé cette flatteuſe maniere d'exiſter après la deſtruction du corps dans une partie d'eux-mêmes non ſujette à cette deſtruction.

QUE les Légiſlateurs & les Magiſtrats ont toujours favoriſé cette opinion dans la vue de contenir les méchans par la crainte des peines inévitables pour eux dans une autre vie, en punition des crimes qu'ils auroient commis dans celle-ci dont ils n'auroient point été châtiés; & d'exciter les hommes à la vertu par l'eſpoir d'une récompenſe après leur mort, des bonnes œuvres qu'ils auroient exercé durant cette vie.

QUE les Miniſtres des religions, intéreſſés à faire valoir ces ſentimens à cauſe des offrandes

que les autres font par leurs mains à la divinité, les uns en expiation de leurs crimes, & les autres pour ſe la rendre propice après leur mort, n'oublioient rien pour les inſpirer aux peuples: que de là ſont venues les deſcriptions de la vie heureuſe préparée aux mânes des bons dans les champs éliſées, & celle des tourmens auxquels celles des méchans ſeront livrées après leur mort; de là les roues des Ixions & les autres ſuplices qu'on lit dans les livres des Grecs & des Romains.

Que les Légiſlateurs des derniers ſiecles pour réprimer la ſupériorité que l'eſprit humain commençoit de prendre ſur cette opinion, ont cru ne pouvoir employer à cet effet rien de plus puiſſant que d'augmenter au point qu'on le voit dans leurs livres, les images de félicité dans une autre vie pour les bons, & de tourmens pour les méchans: ſans qu'il y ait rien de plus réel en celà que dans le bonheur & les ſupplices chantés anciennement par les Poëtes.

Qu'il n'eſt pas étonnant que ces fables & peintures faites aux enfans dès le berceau prévalent ſur les actes poſtérieurs de leur raiſon, & ſoient crues par des hommes naturellement foibles, remplis de craintes, d'eſpérances & de

ſoumiſſion pour les dogmes d'une Religion qu'ils ont ſucée avec le lait, & que les penſées de la mort renouvellent à meſure qu'ils la voient approcher.

QUE cependant l'opinion de l'immortalité de l'ame n'a jamais été générale & ne le ſera apparemment jamais ; que la plupart des anciens Philoſophes l'on crue mortelle ou paſſagere d'un corps dans l'autre, ainſi que leurs livres en font foi ; que pluſieurs d'entre les Juifs, ainſi qu'on peut le lire dans Joſeph leur hiſtorien, rigides obſervateurs d'une loi très rude, ne croyoient pas l'immortalité de l'ame & n'attendoient de la divinité que des peines ou des récompenſes temporelles pour leur attachement, ou leur infidélité à l'exécution de ce qui leur étoit ordonné ; que ce ne fut que ſous le regne d'Auguſte que la ſecte des Eſſéniens, dont étoit Jéſus-Chriſt, ſe diſtingua par cette nouvelle opinion.

QUANT à la conſéquence qu'on tire de la néceſſité d'une autre vie où les bons, non récompenſés en celle-ci de leurs vertus, & les méchans non punis de leurs crimes trouvent cette récompenſe ou cette punition ; ils nient cette néceſſité & diſent que les bons ſont ré-

compenſés dès-celle-ci de leurs vertus, ſoit par l'eſtime des autres hommes de laquelle ils jouiſſent, ſoit par le témoignage de leur propre conſcience. Que d'ailleurs le bien ou le mal, hors la douleur, n'étant qu'opinion, la privation des honneurs, des richeſſes, des commodités de la vie, n'eſt un mal que pour ceux qui s'en affligent: & la poſſeſſion des mêmes choſes un bien que pour ceux qui les regardent comme tels; que faire du bien, aider ſon prochain eſt une ſatisfaction qui tient lieu de récompenſe dans cette vie à ceux qui le font; qu'opprimer ſon voiſin, lui ravir les biens ou la vie, eſt une conduite qui produit dans les cœurs des remords ou des craintes qui tiennent lieu aux méchans des peines prononcées par les loix contre ceux qui commettent ces violences, lorſqu'elles reſtent impunies.

Ils ajoutent que ſouffrir la douleur, les maladies, les infirmités avec conſtance eſt une diminution, un ſoulagement à ces maux, & un moyen d'y réſiſter ou d'en guérir: qu'endurer les perſécutions ou les traverſes avec patience ou ſoumiſſion eſt un moyen de les moins ſentir. Que la tranquillité de l'ame au milieu des

adverſités eſt préférable au remords & aux craintes qu'éprouvent les injuſtes & les méchans au milieu des biens & des honneurs qu'ils ont acquis par des voies blâmables.

QU'ENFIN il n'y a aucune obligation pour Dieu de récompenſer les bonnes actions ou de punir les mauvaiſes; ni par conſéquent de néceſſité qu'il y ait une autre vie où les hommes reçoivent ces peines ou ces récompenſes qu'ils nous paroiſſent n'avoir point reçues dans celle-ci: qu'on pourroit tirer la même conſéquence de l'impunité en cette vie de cent meurtres que le Tigre, le Lion, & d'autres animaux commettent journellement. Que c'eſt une illuſion de notre amour propre de nous imaginer que nous ſommes d'une nature ſi différente de la leur & ſi excellente, qu'il eſt néceſſaire qu'il y ait une autre vie où Dieu ſoit obligé de rendre aux hommes une juſtice qu'ils eſtiment n'avoir pas reçue dans celle-ci.

POUR ce qui eſt de l'objection qu'il n'y a que les libertins ou les impies qui cherchent à ſe perſuader l'anéantiſſement de leurs ames par la crainte d'un avenir fâcheux dans une autre vie, ils répondent que les promeſſes du pardon

des plus grandes fautes pour un ſeul repentir de les avoir commiſes, jointes à la foi dans l'expiateur & ſes mérites annoncés dans la religion chrétienne ; & qu'un ſeul acte de profeſſion d'un ſeul Dieu, & du choix qu'il a fait de Mahomet, ſuffiſant dans la religion Mahométane pour éviter les ſupplices préparés dans l'autre vie & pour mériter des biens ineffables, doivent raſſurer les méchans.

Ces idées bien loin de porter les libertins & les impies à combattre l'opinion de l'immortalité de l'ame, doivent au contraire les engager à embraſſer un ſyſtême ſi favorable pour eux & d'après lequel il en coute ſi peu pour ſe rendre éternellement heureux & s'épargner des ſupplices ſans fin.

Enfin après avoir combattu de cette ſorte les raiſons dont on prétend prouver l'immortalité de l'ame humaine; ils ajoutent qu'il n'y en a aucune de concluante, & qu'elles ne ſont au plus à notre amour propre que des motifs de l'eſpérer, & de ſe flatter de la poſſibilité d'une choſe inconcevable à l'eſprit & totalement oppoſée au rapport de nos ſens. Qu'il ne s'eſt point fait ſur cette matiere ſi intéres-

ſante pour nous de nouvelles découvertes, depuis ce qu'un grand Philoſophe (4) précepteur d'un Empereur Romain écrivoit à un de ſes amis, il y a mille ſept cents ans. „ Quand votre lettre m'eſt parvenue, lui diſoit-il, en „ lui faiſant réponſe, j'étois occupé à la lecture de ce que les Philoſophes ont écrit ſur „ la nature de l'ame humaine; de l'immortalité de laquelle ils nous donnent bien plus „ d'eſpérance qu'ils ne nous apportent de preuves:" *legebam libros Philoſophorum, animarum immortalitatem promittentium magis quam probantium*; ils concluent en aſſurant que c'eſt encore le jugement qu'on doit porter aujourd'hui de toutes les raiſons que l'on allegue en faveur de cette immortalité.

ENFIN ils rapportent contre l'autorité des Evangiles qui favoriſe cette opinion, le paſſage ſuivant.

Meſſalâ conſule, Anaſtaſio Imperatore jubente, Sancta

(4) Senec. Epiſt. 102. ſub. init. *Il y a dans le texte :* juvabat de æternitate animarum quærere, imo mehercule credere. Credebam enim facile opinionibus magnorum virorum, rem gratiſſimam promittentium magis, quam probantium. *Note de l'Editeur.*

Sancta Evangelia, tanquam ab idiotis Evangeliſtis compoſita, reprehenduntur & emendantur.

Ce paſſage eſt tiré du *Chronicon* de Victor de Muis, Evêque d'Afrique, qui fleuriſſoit dans le ſixieme ſiecle. L'Abbé Houtteville dans ſon livre de la Religion Chrétienne (5) a employé deux pages pour ruiner la conſéquence qu'on tire de ce paſſage contre l'authenticité des Evangiles; mais il en réſulte toujours que l'altération ſi bien marquée a été faite.

(5) 70.

IX.

DISSERTATION

SUR

L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Traduite de l'Anglois.

IL paroit très difficile de prouver l'immortalité de l'ame par la ſeule lumiere de la raiſon; les preuves que l'on allegue en ſa faveur ſont communément dérivées ſoit des lieux communs de la métaphyſique, ſoit de la morale & de la Phyſique; mais dans le vrai, c'eſt l'Evangile; & l'Evangile ſeul qui nous a apporté la vie & l'immortalité.

I. LES principes de la Métaphyſique ſuppoſent l'ame immatérielle, & regardent comme impoſſible que la penſée puiſſe être une propriété de la matiere.

MAIS la vraie Métaphyſique nous apprend que les notions que nous avons de la matiere ou de la ſubſtance ſont totalement confuſes &

imparfaites, & que nous n'avons point d'autre idée d'une ſubſtance que de la regarder comme un aggrégat ou un aſſemblage de qualités particulieres, inhérentes à un être inconnu. Ainſi dans le fond la matiere & l'eſprit ſont des choſes également inconnues; & nous ſommes dans l'impoſſibilité de déterminer quelles ſont les qualités inhérentes à l'une ou à l'autre.

La Métaphyſique nous apprend encore que nous ne pouvons rien décider *à priori* ſur une cauſe ou ſur un effet & que l'expérience étant l'unique ſource de nos jugemens dans les choſes de cette nature, nous n'avons point de moyens pour nous aſſurer ſi la matiere par ſa ſtructure & ſon arrangement ne peut point être la ſource de la penſée. Des raiſonnemens abſtraits ne peuvent point décider une queſtion de fait ou d'exiſtence.

Mais en admettant une ſubſtance ſpirituelle, ſemblable au feu éthéré des ſtoïciens, répandue dans tout l'univers, & en la regardant comme le ſeul ſujet inhérent de la penſée, nous aurons raiſon de conclure par analogie que la nature s'en ſert de la même maniere qu'elle fait de l'autre ſubſtance, c'eſt-à-dire de la matiere; elle l'emploie comme une eſpece de pâte

ou d'argille, elle la modifie, & lui donne différentes formes & exiſtences ; au bout d'un certain tems elle diſſoud & détruit ces modifications, & avec leurs ſubſtances elle produit de nouvelles formes. Comme la même ſubſtance matérielle peut ſucceſſivement compoſer le corps de tous les animaux, la même ſubſtance ſpirituelle peut compoſer leur eſprit. Leur conſcience ou ce ſyſtême de penſée qu'ils formoient pendant la vie, peut être continuellement mis en diſſolution par la mort, & ne les intéreſſer nullement dans leur nouvelle modification. Ceux qui aſſurent le plus poſitivement la mortalité de l'ame, n'ont jamais nié l'immortalité de ſa ſubſtance, & ſi l'ame eſt immatérielle, il paroit qu'une ſubſtance immatérielle auſſi bien qu'une ſubſtance matérielle peut perdre ſa mémoire ou la conſcience de ſon exiſtence juſqu'à un certain point, c'eſt ce que prouve l'expérience.

En raiſonnant d'après le cours ordinaire de la nature & ſans ſuppoſer l'intervention de l'être ſuprême, qui doit toujours être exclu de la Philoſophie, ce qui eſt incorruptible doit auſſi être incréé. Ainſi ſi l'ame eſt immortelle, elle a dû exiſter avant notre naiſſance, & ſi no-

tre exiſtence antérieure ne nous a point intéreſſé, notre exiſtence ſubſéquente ne doit point nous intéreſſer d'avantage.

Il n'eſt point douteux que les animaux ſentent, penſent, aiment, haïſſent & ont une volonté & même une raiſon, quoique dans des dégrés inférieurs à l'homme; je demande donc ſi leurs ames ſont auſſi immatérielles & immortelles?

II. Considérons maintenant les preuves morales, & ſur-tout celles qui ſont dérivées de la juſtice de Dieu, que l'on ſuppoſe intéreſſée à punir encore par la ſuite les méchans & à récompenſer les bons.

Mais ces preuves ſuppoſent que Dieu a d'autres attributs que ceux qu'il a manifeſtés dans cet univers qui ſont les ſeuls dont nous ayons connoiſſance; qui eſt-ce donc qui nous autoriſe à ſuppoſer ces attributs?

C'est le plus ſûr pour nous d'aſſurer que tout ce que la Divinité a fait eſt pour le mieux, mais il eſt dangereux d'affirmer qu'elle fera toujours ce qui nous paroit le mieux. Dans combien de circonſtances ce raiſonnement ſe trouveroit-il en défaut relativement au monde actuel?

Mais s'il eſt quelque plan dans la nature qui ſe montre clairement à nos yeux, nous pouvons affirmer que le but & l'intention de la création de l'homme, autant que la raiſon naturelle nous permet d'en juger, ſe borne à la vie préſente. Avec quelle indifférence la ſtructure inhérente à ſon ame & ſes paſſions lui font-elles enviſager au delà! Quelle comparaiſon pour la fermeté & pour l'efficacité entre une idée ſi flottante & la perſuaſion que donne le moindre fait qui ſe préſente dans la vie.

Il eſt vrai qu'il eſt des eſprits dans leſquels il s'éleve d'étranges terreurs relativement à l'avenir, mais elles ſe diſſiperoient bientôt ſi elles n'étoient point entretenues & nourries par les préceptes & par l'éducation. Quel eſt le motif de ceux qui les entretiennent? N'eſt-ce pas de gagner de quoi vivre & d'acquérir des richeſſes & du pouvoir en ce monde? Ainſi leur zele & leur artifice ſont des preuves contre eux.

Quelle cruauté, quelle injuſtice, quelle dépravation dans la nature, de borner ainſi tout notre intérêt & toutes nos connoiſſances à la vie actuelle, s'il étoit vrai qu'il exiſtât une autre vie bien plus importante qui nous atten-

dit aprés celle-ci! Comment attribuer une illusion si barbare à un être sage & bienfaisant?

Que l'on observe dans quelle exacte proportion la tâche à faire & la faculté de la remplir se trouvent disposées dans toute la nature. Si la raison de l'homme lui donne une grande supériorité sur les autres animaux, ses besoins sont proportionnellement multipliés. Tout son tems, toute sa capacité, toute son activité, son courage, sa passion, sont suffisament occupés à le défendre contre les maux de la situation présente, souvent & même toujours, toutes ces choses ne sont point assez fortes pour produire les effets auxquels elles sont destinées.

Peut-être que l'art de faire des souliers n'a point encore été porté au dégré de perfection dont il est susceptible; néanmoins il est très nécessaire ou du moins très utile, qu'il y ait quelques politiques, quelques moralistes, & même quelque géometres & quelques poëtes & philosophes parmi les hommes.

Les facultés des hommes ne sont pas plus au dessus de leurs besoins actuels dans la vie présente, que celles des renards & des lievres le sont eu égard à leurs besoins & au période de leur existence. Il est aisé de conclure de cette parité de raison.

En ſuppoſant le ſyſtême de la mortalité de l'ame il eſt aiſé de rendre raiſon de l'infériorité que nous voyons dans les facultés des femmes ; leur vie ſédentaire ne demande point qu'elles aient plus de force d'eſprit & de corps ; cette circonſtance diſparoit, & l'on ne peut en rendre raiſon dans le ſyſtême religieux : l'un des ſexes a les mêmes devoirs à remplir que l'autre, il eut donc fallu que les facultés intellectuelles des femmes & que leur courage euſſent été les mêmes, & euſſent été infiniment plus parfaits qu'ils ne ſont actuellement.

Comme tout effet ſuppoſe une cauſe & celle-ci en ſuppoſe une autre, juſqu'à ce que nous remontions à la cauſe premiere, qui eſt Dieu, tout ce qui arrive eſt en conſéquence de ſon ordre, & rien ne peut être l'objet de ſes châtimens & de ſa vengeance.

D'après quelles regles les punitions & les récompenſes ſont-elles diſtribuées ? Quelle eſt la meſure divine du mérite & du démérite ? Suppoſerons-nous que la Divinité a des ſentimens humains ? Quelque téméraire que ſoit cette ſuppoſition, nous n'avons point d'idées d'autres ſentimens que les nôtres.

Le bon ſens, le courage, la politeſſe, l'in-

duſtrie, la prudence, le génie &c. ſont des qualités eſſentielles pour conſtituer le mérite perſonnel, ſuivant nos idées humaines; irons-nous donc former un Eliſée pour les Poëtes & les Héros, ſemblable à celui de l'ancienne Mythologie? Pourquoi bornerions-nous toutes les récompenſes à une ſeule eſpece de vertu?

Un châtiment ſans objet & ſans but ne peut s'accorder avec les idées que nous avons de la bonté & de la juſtice, & lorſque tout ſera fini pour nous, quel pourroit-être le motif de ce châtiment dont on nous parle?

Un châtiment ſuivant nos idées doit être proportionné à l'offenſe; pourquoi donc des châtimens éternels pour une créature auſſi chétive que l'homme? Eſt-il quelqu'un qui puiſſe approuver la fureur d'Alexandre qui vouloit exterminer une nation entiere, parce qu'elle lui avoit enlevé ſon cheval Bucéphale? (6)

Le ciel & l'enfer ſuppoſent deux eſpeces d'hommes très diſtinctes, celle des bons & celle des méchans, mais le plus grand nombre des individus de l'eſpece humaine flottent entre le vice & la vertu.

(6) Quint. Curt. Lib. VI. cap. 5.

SI un homme alloit faire le tour de l'univers dans l'intention de donner un bon ſouper aux juſtes & une bonne baſtonade aux méchans, il ſe trouveroit ſouvent embarraſſé dans ſon choix, & il verroit que les vertus & les vices de la plupart des hommes & des femmes ne valent pas la peine de leur donner l'un ou l'autre.

SUPPOSER des regles d'approbation & de blâme différentes de celles des hommes, c'eſt confondre toutes les notions; d'où ſavons-nous qu'il exiſte des diſtinctions morales ſinon par nos propres ſentimens.

QUEL eſt l'homme qui n'ayant point été perſonnellement offenſé, ou quel eſt l'homme d'un bon naturel qui l'ayant été réellement pourroit, uniquement par eſprit de vengeance, infliger les peines les plus légeres que les loix attachent aux crimes? Eſt-il autre choſe que l'idée du bien public qui endurciſſe le cœur des juges & les défende contre les ſentimens de l'humanité?

SUIVANT les loix Romaines ceux qui s'étoient rendus coupables d'un parricide & qui confeſſoient leur crime, étoient mis dans un ſac avec un ſinge, un chien & un ſerpent, & jettés dans la riviere: on ſe contentoit de faire mourir ſimplement ceux qui refuſoient d'avouer le

crime quelque convaincantes qu'en fuſſent les preuves. On jugea un parricide devant Auguſte, & comme on le trouva coupable il fut condamné, mais l'Empereur plein de bonté dans le dernier interrogatoire fit ſes queſtions de maniere à engager le malheureux à nier ſon crime; *aſſurément*, lui dit ce Prince, *vous n'avez point tué votre Pere.* (7) Cette douceur s'accorde avec les idées que nous avons de la juſtice qui eſt due même aux plus grands criminels, quand elle n'auroit pour objet que de leur épargner un ſupplice auſſi peu conſidérable; que dis-je! cette conduite ſeroit approuvée du Prêtre le plus fanatique, pourvu que le crime ne fût ni héréſie ni impiété; car comme ces crimes le bleſſent perſonnellement & nuiſent à ſes avantages temporels, il n'auroit peut-être point pour eux la même indulgence.

La principale ſource de nos idées morales eſt la réflexion ſur l'intérêt de la ſociété, cet intérêt ſi chétif & de ſi peu de durée doit-il être défendu par des ſupplices éternels & infinis? la damnation d'un ſeul homme eſt un mal infiniment plus grand dans l'univers que la ſubverſion de cent millions de royaumes.

(7) Suetone in vita Auguſt. cap. 3.

La nature a rendu l'enfance de l'homme ſinguliérement foible & ſujette à la mort, elle a ſemblé par là vouloir détruire l'opinion que cette vie n'eſt qu'un état d'épreuve. La moitié du genre humain meurt avant de parvenir à l'âge de raiſon.

III. Les preuves phyſiques tirées de l'analogie de la nature ſemblent démontrer très clairement la mortalité de l'ame; & ces preuves ſont les ſeuls argumens que la philoſophie puiſſe admettre dans cette queſtion & dans toute queſtion de fait.

Lorsque deux ſubſtances ſont unies ſi étroitement que tous les changemens que nous remarquons dans l'une ſont accompagnés de changemens proportionnels dans l'autre, nous devons en conclure d'après toutes les regles de l'analogie que s'il ſurvient un changement plus conſidérable dans l'une de ces ſubſtances, & qu'elle vienne à être totalement diſſoute, il doit ſuivre pareillement une diſſolution totale dans l'autre.

Le ſommeil qui a très peu d'effet ſur le corps, eſt accompagné d'une ceſſation momentanée des fonctions de l'ame, ou du moins la jette dans une grande confuſion.

La foibleſſe du corps & celle de l'ame dans l'enfance ſont exactement proportionnelles; il en eſt de même de leur vigueur dans l'âge viril, de leur dérangement ſimpatique dans la maladie, de leur déclinaiſon commune dans la vieilleſſe; il paroît difficile d'éviter le pas qui reſte, & tout ſemble prouver que la mort les diſſolvera conjointement.

Les derniers ſimptomes que l'ame éprouve ſont la foibleſſe, le dérangement, l'inſenſibilité, la ſtupidité; ce ſont les avant-coureurs de ſa diſſolution; le progrès des mêmes cauſes venant à augmenter les mêmes effets, l'ame eſt entiérement éteinte.

A juger par l'analogie ordinaire de la nature, une forme ne peut continuer de ſubſiſter lorſqu'elle eſt transférée à une façon d'exiſter différente de celle dans laquelle elle étoit originairement placée, les arbres périſſent dans l'eau, les poiſſons lorſqu'ils ſont à l'air, les animaux dans la terre, & même la différence peu marquée du climat leur eſt ſouvent fatale. Quelle raiſon nous reſte-t-il donc pour imaginer qu'un changement auſſi conſidérable que celui qui ſe fait ſur l'ame par la diſſolution du corps & de tous les organes de la ſenſation &

de la penſée, puiſſe avoir lieu ſans la diſſolution du tout?

TOUT eſt commun entre l'ame & le corps, les organes de l'une ſont les organes de l'autre, il faut donc que l'exiſtence de l'une dépende de celle de l'autre.

ON convient que les ames des animaux ſont mortelles, cependant elles ont une reſſemblance ſi forte avec les ames des hommes, que l'analogie qui ſubſiſte entre les unes & les autres forme une preuve très déciſive; les hommes & les animaux ne ſe reſſemblent pas davantage pour le corps, cependant perſonne ne rejette les preuves tirées de l'anatomie comparée. Ainſi la métempſycoſe eſt le ſeul ſyſtême ſur l'ame auquel la philoſophie puiſſe prêter quelque attention.

RIEN dans ce monde n'eſt fait pour durer toujours; les êtres qui paroiſſent les plus ſolides ſont ſoumis à des changemens perpétuels; le monde lui même montre des ſimptomes de fragilité & de diſſolution; combien donc eſt-il contraire à l'analogie d'imaginer qu'une ſeule forme, qui paroit la plus frêle de toutes, & qui eſt ſujette aux dérangemens les plus marqués, ſoit immortelle & indiſſoluble? Com-

bien ce ſyſtême eſt-il téméraire! avec quelle légéreté, pour ne point dire avec quelle imprudence, a-t-il été adopté?

Le ſyſtême religieux doit être fort embarraſſé de la façon dont il décidera le ſort d'une infinité d'exiſtences poſthumes; dans tout ſyſtême il eſt permis de ſuppoſer chaque planete peuplée d'êtres mortels & intelligens, du moins nous n'avons point d'autre ſuppoſition à faire; il faut donc qu'à chaque génération on crée pour eux un nouvel univers au delà des bornes de l'univers actuel, ou bien il faut imaginer qu'il y en a un qui a été créé dès le commencement pour recevoir ce concours continuel des êtres qui ſe renouvellent. Des ſuppoſitions de cette nature ſont-elles admiſſibles en philoſophie? Et celà ſous prétexte de leur poſſibilité.

Si l'on demande ſi Agamemnon & Therſite, Annibal, Néron, ou ſi un ruſtre ſtupide qui a jamais exiſté en Italie, en Schytie en Bactriane ou en Guinée ſont encore en vie; y a-t-il quelqu'un qui puiſſe penſer que la nature puiſſe fournir aucune preuve qui établiſſe là deſſus une réponſe affirmative? Le défaut de preuves, ſans la révélation, ſuffit pour établir la négative.

PLINE a dit *quanto facilius certiusque sibi quamque credere, ac specimen securitatis antegenitali sumere argumento.* (8) L'état d'insensibilité où nous étions avant la formation de notre corps paroit pour la raison naturelle la preuve que nous serons dans un état semblable après sa dissolution.

SI l'horreur que nous avons pour notre anéantissement étoit en nous une passion naturelle & originelle, & non pas l'effet de l'amour de notre bien être, elle prouveroit plutôt la mortalité que l'immortalité de notre ame. En effet comme la nature ne fait rien en vain, elle ne nous inspireroit point de l'horreur pour une chose impossible ; elle peut bien nous inspirer de l'horreur pour un événement inévitable pourvu que nos efforts soient capables de le reculer comme il arrive dans le cas dont nous parlons; la mort est inévitable, cependant l'espece humaine ne pourroit subsister si la nature ne nous avoit inspiré de l'aversion pour elle.

TOUTES les doctrines qui ont nos passions pour base, doivent nous être suspectes; il est aisé de voir quelles sont les espérances & les craintes

(8) Plin. nat. hist. lib. 7. cap. 55.

craintes qui ont donné naiſſance à la doctrine que nous examinons.

Il y a dans toute diſpute un avantage infini à défendre la négative. Si la queſtion roule ſur des objets qui ſont hors du cours ordinaire de la nature, & qui ne peuvent être ſoumis à l'expérience, la choſe eſt preſque, ſinon totalement, décidée. Par quelles preuves ou par quelle analogie pouvons-nous établir la réalité d'une exiſtence que perſonne n'a vue & qui ne reſſemble en rien à aucune de celles qui ſont connues? Qui eſt-ce qui ſe fiera aſſez à une prétendue philoſophie pour admettre ſur ſon témoignage la réalité d'un fait ſi merveilleux? Il faudroit pour celà admettre une logique toute neuve, & il nous faudroit quelques nouvelles facultés de l'eſprit pour comprendre cette logique.

Rien n'eſt plus propre à nous montrer clairement les obligations infinies que le genre humain doit avoir à la révélation divine, puiſque nous voyons qu'elle ſeule étoit capable de faire diſparoitre nos doutes ſur un point auſſi important que l'immortalité de notre ame.

TAYLOR INST. OXFORD

X.

DISSERTATION
SUR
LE SUICIDE.

Traduite de l'Anglois.

UN des principaux avantages que l'on retire de la philoſophie conſiſte dans le remede ſouverain qu'elle procure contre la ſuperſtition : tous les autres remedes contre cette maladie peſtilentielle ſont inutiles ou du moins incertains. Le ſimple bon ſens & l'uſage du monde qui ſont des guides ſuffiſans dans la plupart des circonſtances de la vie ſont inſuffiſans dans celle-ci. L'hiſtoire auſſi bien que l'expérience journaliere nous offre des exemples d'hommes qui avec de grands talens ont rampé toute leur vie ſous la plus groſſiere ſuperſtition : la gaieté même & la douceur du caractere qui verſent un beaume ſur toutes les autres plaies de l'ame, ne donnent point d'antidote contre un poiſon ſi violent : c'eſt ce que nous pouvons ob-

ſerver particuliérement dans les femmes qui, douées communément de ces dons précieux de la nature, ſentent ſouvent leurs plaiſirs flêtris par les fantômes de la ſuperſtition. Mais lorsque la ſaine philoſophie eſt une fois entrée dans une ame, la ſuperſtition en eſt néceſſairement bannie, & l'on peut aſſurer qu'elle remporte ſur cet ennemi une victoire plus complette que ſur aucun des vices & défauts inhérents à la nature humaine. L'amour & la colere, l'ambition & l'avarice ont leurs racines dans le tempérament & les affections que la raiſon la plus ſaine n'eſt preſque jamais capable de réformer entiérement. Mais la ſuperſtition n'étant fondée que ſur de fauſſes opinions doit s'évanouir dès que la vraie philoſophie donne des idées plus juſtes des puiſſances ſupérieures. Il y a ici plus d'égalité entre le remede & le mal, & rien ne peut empêcher l'effet du premier, à moins qu'il ne ſoit falſifié ou corrompu.

Il ſeroit bien ſuperflu de s'étendre ſur les avantages de la philoſophie en expoſant les dangereuſes influences de ce vice dont elle guérit l'eſprit humain. *L'homme ſuperſtitieux*, dit Cicéron, *eſt miſérable dans toutes les ſituations, dans tous les incidens de la vie. Le ſommeil mê-*

me qui chaſſe tout autre ſoin de l'ame des malheureux mortels, apporte dans la ſienne de nouvelles terreurs: il ſe rappelle ſes ſonges, & il trouve dans ces fantômes de la mort des préſages de calamités futures. J'ajouterai que la mort même qui ſeule peut terminer à jamais ſa miſere eſt un aſile auquel il n'oſe recourir. Il prolonge une vie malheureuſe par la crainte vaine d'offenſer ſon créateur, en uſant du pouvoir qu'il a reçu de cet être bienfaiſant. La ſuperſtition nous enleve les préſens de Dieu & de la nature, & quoique nous n'ayons qu'un pas à faire pour ſortir de ces régions de peine & de douleur, cet ennemi cruel nous enchaîne par ſes menaces à une exiſtence abhorrée qu'il contribue principalement à rendre inſupportable.

On a obſervé à l'égard de ceux que les malheurs de la vie réduiſent à la néceſſité d'employer ce remede funeſte, que ſi les ſoins mal entendus de l'amitié les dérobent au genre de mort qu'ils veulent ſe procurer, il eſt rare qu'ils en choiſiſſent un autre, ou même qu'ils aient le courage de prendre une ſeconde fois la même réſolution. Nous avons tant d'horreur de la mort que lorſqu'elle ſe préſente à un homme ſous une autre forme que celle avec laquelle il

a tâché de familiariſer ſon imagination, elle acquiert de nouvelles terreurs & abat ſon foible courage. Mais ſi les menaces de la ſuperſtition ſe joignent à cette timidité naturelle, il n'eſt pas étonnant qu'elle prive les hommes des droits qu'ils ont ſur leur propre vie, puiſque nous nous laiſſons arracher par ce tiran inhumain tant de jouiſſances & de plaiſirs vers lesquels la nature nous porte par le penchant le plus fort. Tâchons de rendre l'homme à ſes droits naturels, en examinant les raiſons qu'on apporte communément contre le ſuicide, & en faiſant voir que cette action eſt exemte de toute imputation de crime & de blâme ainſi que le penſoient tous les anciens philoſophes.

Si le ſuicide eſt criminel, ce doit être une transgreſſion de nos devoirs ou envers Dieu, ou envers notre prochain, ou envers nous mêmes.

Les conſidérations ſuivantes ſuffiront peut-être pour prouver que le ſuicide n'eſt point une transgreſſion de ce que nous devons à Dieu. Le créateur tout puiſſant a établi pour gouverner le monde matériel, des loix générales & immuables par leſquelles tout les corps, depuis la plus grande des planetes juſqu'à la plus petite molécule, ſont retenus dans la ſphere & les

fonctions qui leur ſont aſſignées. Pour gouverner le monde animal, il a doué toutes les créatures vivantes de facultés corporelles & intellectuelles, de ſens, de paſſions, d'appétits, de mémoire & de jugement, par leſquels ces créatures ſont dirigées dans le cours d'exiſtence auquel elles ſont deſtinées. Ces deux principes du monde matériel empiettent continuellement l'un ſur l'autre & retardent ou accélerent leurs opérations réciproques. Les facultés des hommes & de tous les autres animaux ſont dirigées & reſtreintes par la nature & la qualité des corps qui les environnent. Les modifications & les actions de ces corps ſont ſans ceſſe altérées par les opérations de tous les animaux. L'homme eſt arrêté par des rivieres dans ſes courſes ſur la ſurface de la terre : & les rivieres lorſqu'elles ſont convenablement dirigées, prêtent leurs forces au mouvement de machines qui ſervent à l'uſage de l'homme. Mais quoique les diſtricts des puiſſances matérielles & animales ne ſoient pas abſolument ſéparés, il n'en réſulte cependant ni déſordre ni diſcorde dans l'univers : au contraire du mélange, de l'union & du contraſte de toutes les facultés diverſes des créatures vivantes & inanimées réſulte cette

harmonie merveilleuſe qui préſente la preuve la plus ſolide d'une ſageſſe ſuprême.

La providence de la Divinité ne ſe montre pas immédiatement dans chaque opération, mais elle gouverne tout par ſes loix générales & immuables établies depuis le commencement des tems. Tous les événemens peuvent être regardés dans un ſens comme l'action du tout puiſſant, car ils ſont tous le réſultat néceſſaire des facultés dont il a doué ſes créatures. Qu'un édifice tombe par ſon propre poids, ſa ruine n'eſt pas plus l'effet de la Providence que s'il eut été abattu par la main des hommes, & les facultés de l'homme ne ſont pas moins l'ouvrage de Dieu que les loix du mouvement & de la gravitation. Le jeu des paſſions, les jugemens de l'eſprit, l'action des organes ſont également l'opération de Dieu, & c'eſt ſur ces principes tant animés qu'inanimés qu'il a établi le gouvernement de l'univers.

Tous les événemens ſont également importants aux yeux de cet être infini qui embraſſe d'un coup d'œil les régions les plus éloignées de l'eſpace & les périodes les plus reculés du tems. Il n'y a point d'incidens quelque importans qu'ils ſoient pour nous, qu'il ait exemté

des loix générales qui gouvernent le monde, où qu'il ait réſervé particuliérementt pour une opération immédiate de ſa puiſſance. Les révolutions des états & des Empires dépendent du plus petit caprice ou de la paſſion d'un ſeul homme, & la vie des hommes eſt abrégée ou prolongée par le plus petit accident de l'air, du tems ou de la nourriture. La nature ne ſuſpend jamais ſa marche & ſes opérations; & ſi les loix générales ſont jamais interrompues par des volitions particulieres de la Divinité, c'eſt d'une maniere abſolument inacceſſible aux obſervations de l'homme. Comme d'un côté, les élémens & les autres parties inanimées de l'univers agiſſent ſans égard à l'intérêt particulier & à la ſituation des hommes, de même les hommes ſont livrés à leurs propres jugemens dans les différens chocs de la matiere, & peuvent employer toutes les facultés dont ils ſont doués à pourvoir à leur conſervation & à leur bonheur.

QUE veulent donc dire ceux qui prétendent qu'un homme qui, fatigué de la vie ou opprimé par la douleur & la miſere, brave avec courage les terreurs naturelles de la mort & s'arrache volontairement à cette ſcene de mal-

heurs & d'ennuis, que cet homme, dis-je, encourt par là l'indignation de ſon créateur en uſurpant les droits de la providence divine & en troublant l'ordre de l'univers? Dirons-nous que le tout puiſſant s'eſt réſervé d'une maniere ſpéciale le droit de diſpoſer de la vie des hommes, & qu'il n'a pas ſoumis cet événement, ainſi que tous les autres, aux loix générales par leſquelles l'univers eſt gouverné? Cette aſſertion ſeroit une fauſſeté évidente. La vie de l'homme dépend des mêmes loix que celle des animaux, & celle-ci eſt ſoumiſe aux loix générales de la matiere & du mouvement. La chute d'une tour ou l'infuſion d'un poiſon détruira un homme comme la plus vile créature; un torrent débordé entraîne ſans diſtinction tout ce qui ſe préſente au devant de ſon cours. Si donc la vie des hommes dépend toujours des loix générales, dira-t-on qu'un homme eſt coupable de diſpoſer de ſa propre vie parce que dans tous les cas c'eſt un crime d'empiéter ſur ces loix, ou de troubler leur opération? Ce raiſonnement paroitroit abſurde. Tous les animaux ſont abandonnés à leur propre prudence & à leur propre adreſſe pour ce qui regarde leur conduite dans le monde, & ils ont le droit abſolu d'al-

térer, autant que leurs facultés le leur permettent, toutes les opérations de la nature: ſans l'exercice de ce droit ils ne pourroient ſubſiſter un ſeul moment. Toutes les actions, tous les mouvemens d'un homme changent l'ordre de quelques portions de la matiere, & détournent de leur cours ordinaire les loix générales du mouvement. En rapprochant ces concluſions, nous trouverons donc que la vie de l'homme dépend des loix générales du mouvement, & que ce n'eſt point uſurper les loix de la providence que de troubler ou altérer ces loix générales. En conſéquence chaque homme n'a-t-il pas la liberté de diſpoſer de ſa propre vie & d'uſer légitimement d'une puiſſance que la nature lui a donnée?

Pour détruire l'évidence de cette concluſion, il faudroit expliquer pourquoi ce cas particulier ſeroit excepté. Seroit-ce parce que la vie de l'homme eſt d'une ſi grande importance qu'il y auroit de la préſomption à l'homme d'en diſpoſer lui-même? Mais la vie de l'homme n'eſt pas de plus grande importance pour l'univers que celle d'une huitre; & quand elle ſeroit de la plus grande importance, l'ordre de la nature en a laiſſé le ſoin à la prudence humaine, &

nous a réduits à la néceſſité de régler dans toutes les occaſions tout ce qui la regarde.

Si le tout puiſſant s'étoit réſervé le ſoin particulier de diſpoſer de la vie des hommes de maniere que ce fût uſurper ſon droit que de diſpoſer de ſa propre vie, il ſeroit auſſi criminel d'agir pour ſe conſerver que pour ſe détruire. Si je détourne une pierre qui tombe ſur ma tête, je trouble le cours de la nature & je m'arroge les droits particuliers du tout puiſſant en prolongeant une vie au delà du terme qu'y avoient marqué les loix générales de la matiere & du mouvement.

Un cheveu, une mouche, un inſecte ſuffiſent pour détruire cet être puiſſant dont la vie eſt d'une ſi grande importance. Y a-t-il donc de l'abſurdité à ſuppoſer que la prudence humaine puiſſe diſpoſer légitimement d'une choſe dépendante de cauſes ſi frivoles? Je ne ſerois pas coupable en détournant le cours du Nil ou du Danube ſi j'en avois le pouvoir, & je le ſerois en détournant quelques onces de ſang de leurs canaux naturels!

Direz-vous que j'accuſe la Providence, ou que je maudis ma création, parce que je ſors de cette vie, & que je termine une exiſtence

dont la durée me rendroit malheureux ? Loin de moi de pareils ſentimens. Je ſuis ſeulement convaincu d'un fait dont vous connoiſſez la poſſibilité, c'eſt que la vie humaine peut être malheureuſe, & que mon exiſtence, ſi elle était prolongée plus longtems, deviendroit pire que le Néant. Mais je remercie la Providence & pour le bien dont j'ai déjà joui, & pour le pouvoir qu'elle m'a donné de fuir le mal qui me menace. (9) C'eſt à vous qu'il appartient d'accuſer la Providence, vous qui vous imaginez follement être privés d'un ſemblable pouvoir, & qui prolongez une vie miſérable opprimée par la douleur & la maladie, par l'indigence & la honte.

N'ENSEIGNEZ-vous pas que, lorſqu'il m'arrive quelque mal quoique de la main de mes ennemis, je dois me réſigner à la Providence, & que les actions des hommes, ainſi que celles des êtres inanimés, ſont également des opérations du tout puiſſant ? Ainſi quand je me précipite ſur ma propre épée, je ne reçois pas moins ma mort des mains de Dieu que ſi elle me venoit d'un lion, d'un précipice ou de la

(9) Agamus gratias Deo quod nemo in vita teneri poteſt. Senec. Epiſt. 12.

fievre. La ſoumiſſion à la Providence que vous exigez de moi dans les calamités qui m'arrivent ne m'interdit pas l'uſage de la raiſon ou de l'adreſſe, ſi je peux par leur moyen me dérober au malheur: & pourquoi ne pourrois-je pas employer tel remede auſſi bien que tel autre?

Si ma vie n'eſt pas mon bien il ne m'eſt pas plus permis de l'expoſer que de la perdre volontairement: on ne peut pas donner avec juſtice le titre de héros à celui que la gloire ou l'amitié précipite dans les plus grands dangers, & traiter en même tems de méchant ou d'impie celui qui pour de ſemblables motifs met fin à ſa propre vie.

Il n'y a aucun être qui ne tienne de ſon créateur toute la puiſſance ou toutes les facultés dont il jouit: il n'y en a aucun qui par une action, quelque irréguliere qu'elle ſoit, ne puiſſe empiéter ſur le plan de la Providence divine, ou troubler l'ordre de l'univers. Les opérations d'un être quelconque ſont l'ouvrage de la Divinité ainſi que la chaîne d'événemens qu'il dérange, & quelque ſoit le principe qui domine, nous pouvons par cette raiſon même le regarder comme celui que la Divinité favoriſe davantage. Qu'un être ſoit animé ou inanimé,

doué ou privé de raiſon, ſon pouvoir eſt toujours dérivé du ſuprême créateur, & doit être également compris dans l'ordre de la Providence. Si l'horreur de la peine prévaut ſur l'amour de la vie, ſi une action volontaire prévient l'effet de cauſes aveugles, celà n'arrive qu'en conſéquence des facultés & des principes que le créateur a donnés à ſes créatures. La divine Providence toujours intacte eſt placée bien au delà de la portée des injures humaines.

Il eſt impie, dit la vieille ſuperſtition romaine, de détourner (10) les rivieres de leurs cours ou d'uſurper les prérogatives de la nature. Il eſt impie, dit la ſuperſtition Françoiſe d'inoculer la petite vérole, ou d'uſurper l'office de la Providence, en produiſant volontairement des maladies. Il eſt impie, dit la ſuperſtition Européene moderne, de mettre un terme à ſa propre vie, & de ſe révolter par là contre ſon créateur. Je dirai, pourquoi n'eſt-il pas auſſi impie de bâtir des maiſons, de cultiver la terre & de naviger ſur l'océan? Dans chacune de ces actions nous ne faiſons qu'employer les facultés de notre ame & de notre

(10) Tacite Annal. Lib. 1.

corps à produire quelques innovations dans le cours de la nature: elles ſont donc toutes également innocentes ou également criminelles.

Mais vous êtes placé par la Providence comme une ſentinelle dans un poſte particulier, & quand vous l'abandonnez ſans être rappellé, vous êtes coupable de rebellion contre votre ſouverain, & vous avez encouru ſa diſgrace. Je demande pourquoi vous affirmez que la Providence m'a placé dans ce Poſte? Pour moi, il me ſemble que je dois ma naiſſance à un long enchaînement de cauſes dont la plupart étoient produites par des actions volontaires de quelques hommes. *Mais*, direz-vous, *la Providence a dirigé toutes ces cauſes, & rien n'arrive dans l'univers ſans ſon conſentement & ſa coopération.* Si celà eſt, ma mort, quoique volontaire, n'arrivera pas ſans ſon conſentement, & toutes les fois que la douleur & l'ennui épuiſeront ma patience, & me rendront la vie inſupportable, je peux en conclure que Dieu lui-même me rappelle de mon poſte dans les termes les plus clairs & les plus précis.

C'EST la Providence, ſans doute, qui m'a placé dans la chambre où je ſuis actuellement, mais ne puis-je pas en ſortir quand je le trou-

verai bon, ſans mériter l'imputation d'avoir abandonné mon poſte? Quand je ſerai mort, les élémens dont je ſuis compoſé tiendront toujours leur place dans l'univers, & ne ſeront pas moins utiles dans la grande machine, que lorſqu'ils compoſoient mon individu. Que je ſois mort ou vivant, la différence n'eſt pas plus grande pour le tout, que lorſque je ſuis dans ma chambre ou en plein air.

Il y a une eſpece de blaſphême à imaginer qu'un être créé puiſſe troubler l'ordre du monde ou uſurper l'office de la Providence. C'eſt ſuppoſer que cet être poſſede un pouvoir & des facultés qu'il n'a pas reçus de ſon créateur, & qui ne ſont pas ſoumis à l'autorité Divine. Un homme peut troubler la ſociété, ſans doute, & encourir par là la diſgrace du tout puiſſant; mais le gouvernement du monde eſt à l'abri des violences de l'homme. Mais comment jugeons-nous que le tout puiſſant déſapprouve les actions qui troublent la ſociété? Sans doute par les principes qu'il a mis dans la nature humaine, principes qui nous inſpirent un ſentiment de remords lorſque nous ſommes coupables de pareilles actions, & un ſentiment de blâme & d'improbation quand nous les remarquons dans

les

les autres. Examinons donc selon cette méthode, si le suicide est au rang de ces actions, & si c'est une infraction à nos devoirs envers la société.

Un homme qui se retire de la vie ne fait point de mal à la société: il cesse seulement de lui faire du bien, si c'est un tort, c'est du moins de l'espece la moins grave.

Toute obligation de faire du bien à la société suppose quelque chose de réciproque. Je jouis des avantages de la société, je dois par conséquent concourir à son avantage. Mais quand je me retire entiérement de la société, puis-je être encore engagé à quelque chose envers elle?

En convenant que l'obligation de faire le bien soit perpétuelle, elle doit certainement avoir quelques bornes. Je ne suis pas obligé de faire un petit bien à la société s'il en résulte un grand mal pour moi. Pourquoi donc prolongerois-je une existence malheureuse pour quelques avantages frivoles que le public pourroit peut-être en retirer? si je peux pour des raisons de vieillesse ou d'infirmité résigner un emploi public & ne m'occuper entiérement qu'à prévenir les douleurs & à adoucir autant qu'il est possible

les peines des jours qui me reſtent, pourquoi ne pourrois-je pas terminer tout d'un coup ces ſouffrances par une action qui n'eſt pas plus nuiſible à la ſociété?

MAIS ſuppoſons qu'il ne ſoit plus en mon pouvoir de procurer aucun avantage à la ſociété: ſuppoſons que je lui ſois à charge, que ma vie empêche quelque autre perſonne de rendre de grands ſervices au public, dans ces cas là, en m'otant la vie je fais une action non ſeulement innocente mais louable. La plupart de ceux qui ſont tentés de recourir à une mort volontaire, ſe trouvent dans une ſituation ſemblable: ceux qui ont de la ſanté, du pouvoir, de l'autorité ont ordinairement de meilleures raiſons de s'accommoder du monde.

UN homme eſt engagé dans une conjuration tramée en faveur du bien public: il eſt arrêté ſur des ſoupçons, on le menace des tortures, & il craint que ſa propre foibleſſe ne lui faſſe trahir ſon ſecret. Cet homme peut-il mieux ſervir l'intérêt public qu'en terminant promptement une vie malheureuſe? Tel fut le cas du célebre & brave Strozzi de Florence.

SUPPOSONS encore un malfaiteur juſtement condamné à une mort honteuſe: peut-il y avoir quelques raiſons qui l'empêchent de prévenir

ſon ſupplice & de s'épargner les angoiſſes qui accompagnent les approches redoutables ? Il n'uſurpe pas davantage l'office de la Providence que le Magiſtrat qui a ordonné ſon exécution, & ſa mort volontaire n'en eſt pas moins avantageuſe à la ſociété qui ſe trouve également débarraſſé d'un membre nuiſible.

Que le ſuicide puiſſe s'accorder ſouvent avec notre propre intérêt, c'eſt ce qui ne peut être conteſté par quiconque conviendra que la vieilleſſe, la maladie ou le malheur peuvent rendre la vie douloureuſe & pire que le Néant. Je ne crois pas qu'aucun homme ſe ſoit jamais ôté la vie tant qu'il l'a jugée digne d'être conſervée, car telle eſt notre horreur naturelle pour la mort que de petits motifs ne feront jamais capables de nous familiariſer avec ſon image. S'il y a eu quelques hommes qui aient eu recours à ce funeſte remede ſans y être forcés par le mauvais état de leur ſanté ou de leur fortune, on peut aſſûrer du moins que ces hommes avoient dans le caractere ou dans le tempérament quelque imperfection incurable qui empoiſonnoit toutes leurs jouiſſances, & les rendoit auſſi malheureux que s'ils avoient été accablés des plus grandes infortunes.

Si l'on ſuppoſe que le ſuicide eſt un crime, il n'y a que la lâcheté qui puiſſe nous y porter: ſi ce n'en eſt pas un, la prudence & le courage nous invitent à nous débarraſſer tout d'un coup de l'exiſtence lorſqu'elle nous devient à charge. C'eſt alors le ſeul moyen qui nous reſte en donnant un exemple qui, s'il eſt imité, aſſûreroit à chaque homme le hazard d'être heureux dans cette vie, & le délivreroit efficacement du danger d'y être miſérable.

NOTA. Il ſeroit aiſé de prouver que le ſuicide eſt auſſi légitime ſous la diſpenſation du chriſtianiſme qu'il l'étoit pour les Payens. Il n'y a pas un ſeul texte dans l'Ecriture qui le défende: cette grande & infaillible regle de foi & de pratique qui doit régler toute la philoſophie humaine nous a laiſſé à cet égard notre liberté naturelle. L'Ecriture nous recommande à la vérité la réſignation à la providence, mais celà ne ſuppoſe que la ſoumiſſion aux maux inévitables non à ceux auxquels on peut remédier par la prudence & le courage. Le précepte *tu ne tueras point*, n'exclud évidemment que le meurtre de ceux ſur la vie des

quels nous n'avons aucune autorité, &, ainſi que la plupart des préceptes de l'Ecriture, il doit être modifié par la raiſon & le ſens commun, comme on le voit par la pratique des Magiſtrats qui puniſſent de mort les criminels, contre l'expreſſion littérale de la loi. Mais quand ce commandement ſeroit exprès contre le ſuicide, il n'auroit aujourd'hui aucune autorité, car toute la loi de Moïſe eſt abolie, excepté en ce qui ſe trouve établi par la loi de nature, & nous avons déjà tâché de prouver que le ſuicide n'eſt pas défendu par la loi de nature. Dans toutes les occaſions les Chrétiens & les Payens ſe trouvent préciſément dans le même cas, & ſi Caton & Brutus, Arrie & Porcie ont fait en ſe tuant des actions héroiques, ceux qui imitent leur exemple doivent recevoir les mêmes éloges de la poſtérité. Le pouvoir de ſortir de la vie eſt regardé par Pline comme un avantage qu'ont les hommes ſur Dieu même. *Deus non ſibi poteſt mortem conſciſcere ſi velit, quod homini dedit optimum in tantis vitæ pœnis.* HIST. NAT. LIB. 2. CAP. 7. SUB. FIN.

XI.

PROBLÊME IMPORTANT.

La Religion eſt-elle néceſſaire à la morale, & utile à la Politique?

QUELQUES moraliſtes ont prétendu qu'il n'y avoit que l'Etre ſuprême qui fût en droit d'impoſer aux hommes des loix capables de les obliger. Pour rendre la vertu plus reſpectable aux mortels quelques légiſlateurs ont cru trouver dans la volonté de Dieu des motifs plus puiſſans que ceux qui ſont fondés ſur leur propre nature. La Théologie s'eſt efforcée de lier la morale à la Religion, elle a cru que cette alliance la rendroit plus ſacrée, & que l'autorité du maître de l'univers ſeroit plus impoſante que celle de la raiſon: mais cette ſcience ténébreuſe, hériſſée d'abſtractions n'a fait que porter ſes notions obſcures dans la morale; de la ſcience la plus claire elle n'a fait qu'une énigme, même pour les eſprits les plus ſubtils. En effet les Théologiens ont fait dériver de la volonté de Dieu la bonté ou la méchanceté,

en un mot la *moralité* des actions humaines: à les en croire il faudroit le génie le plus profond pour découvrir pourquoi l'homme doit quelque chose à son semblable. La morale ne seroit-elle donc faite que pour des raisonneurs exercés, tandis que ceux-ci ne peuvent qu'à grande peine pénétrer le voile dont la Théologie s'est efforcée de l'envelopper?

D'un autre côté, on nous parle sans cesse de la nécessité d'une religion pour le soutien des états; de l'alliance indispensable qui doit subsister entre cette religion & le gouvernement; alliance sans laquelle on suppose que la société ne pourroit subsister, que les loix seroient enfreintes & l'autorité méprisée. Mais quels rapports peut-il y avoir entre la Politique, qui n'a pour objet que le bonheur des hommes en ce monde visible, & la religion qui ne leur parle que d'un monde invisible & du sort qui les y attend? Est-il besoin de sortir de la nature & de s'élever dans les régions inconnues de l'autre vie, pour trouver des motifs propres à faire agir les hommes d'une façon qui maintienne une société nécessaire à leur bonheur? Faut-il recourir à un maître invisible que l'on charge du soin de récompenser

& de punir, dans une autre vie, tandis qu'il exiſte des motifs plus préſens pour exciter en celle-ci les hommes à la vertu?

La volonté immédiate d'un Dieu, toujours annoncée par des hommes, ſujets à ſe tromper eux-mêmes ou à tromper les autres, ne peut être regardée comme la baſe de nos devoirs; ils ſont plus immédiatement & plus ſolidement fondés ſur l'eſſence de l'homme, ſur la nature d'un être ſenſible, ſur ſes rapports avec des êtres de la même eſpece que lui; dès qu'il exiſte des êtres eſſentiellement amoureux du bonheur, capables de le ſentir, néceſſaires les uns aux autres pour ſe le procurer mutuellement, il s'établit des devoirs entre eux, & la raiſon ſuffit pour leur indiquer les moyens de parvenir à cette fin commune de leurs deſirs. Un être qui penſe & qui a de l'intelligence, eſt celui qui ſent ſon exiſtence & qui eſt ſuſceptible de connoitre & d'employer les moyens de la conſerver. Un être privé de ſentiment & d'intelligence ne ſeroit plus un homme; quelque ſoit la nature & la volonté de Dieu, il peut bien faire qu'un être exiſte ou n'exiſte pas, mais dès qu'il l'a fait ſenſible il ne peut ſans changer ſon eſſence, faire qu'il exiſte autre-

ment qu'il ne fait. Si Dieu a fait l'homme ſenſible, il eſt néceſſaire que le bien lui plaiſe, que le mal lui déplaiſe; & dès lors il eſt néceſſaire que la vertu, qui lui eſt avantageuſe, ait pour lui des charmes, & que le crime qui lui nuit, excite ſon averſion.

Si Dieu eſt l'auteur de la nature, il eſt, ſans doute, l'auteur de tous les êtres qui la compoſent ou dont elle n'eſt que l'aſſemblage, c'eſt donc à lui que l'homme devra ſon ame, ſes organes & ſa façon de ſentir. Soit que ce Dieu exiſte ou n'exiſte pas; ſoit qu'il nous parle, ſoit qu'il ne parle point; ſoit qu'il ſe ſoit manifeſté jadis, ſoit qu'il ſoit toujours demeuré enſeveli dans ſon eſſence impénétrable, dès que nous exiſtons tels que nous ſommes, notre nature nous parle, la raiſon ſe montre à nous, & ſon langage eſt clair. Que nous dit-elle? Que nous voulons être heureux; que des êtres qui nous reſſemblent ſont capables d'y contribuer, mais qu'ils n'y contribueront qu'à condition que nous leur prêterons les mêmes ſecours que nous deſirons trouver en eux. Tel eſt le langage de la nature, ſoit qu'elle nous parle en ſon propre nom, ſoit qu'elle nous parle au nom du Dieu qui lui donna l'exiſtence à

elle-même; en un mot soit que nous croyons qu'il existe un Dieu, soit que nous supposions qu'il n'existe pas.

Celà suffit déjà pour nous montrer le peu de fondement de l'opinion des personnes qui s'imaginent qu'il ne peut y avoir de morale pour ceux qui refusent d'admettre l'existence d'un Dieu. Dire que sans idée de Dieu nous ne pouvons avoir de sentimens moraux, c'est dire que sans idée de Dieu nous ne pourrions point sentir. C'est prétendre qu'il nous est impossible de juger de la beauté d'un tableau, si nous ne connoissons le nom de celui qui l'a fait.

Celui qui ne connoît point Dieu, ou qui n'est pas convaincu par les preuves qu'on donne de son existence, connoît au moins la nature, & ne peut point douter de sa propre existence. Il éprouve malgré lui des sensations dont les unes lui plaisent & dont les autres lui déplaisent. Il est forcé de voir qu'il existe autour de lui des êtres semblables à lui-même & qui sentent comme lui; il est forcé de voir qu'il y a des rapports entre lui & ces êtres; il sent qu'il est lui-même susceptible d'expériences, & pour peu qu'il en fasse, elles lui prou-

vent que les êtres qui lui reſſemblent n'accordent leur affection, leur eſtime, leur bienveillance, en un mot ne procurent une exiſtence agréable qu'à ceux qui leur procurent à eux-mêmes la façon d'être qu'ils deſirent. Un Athée s'aime lui-même; à moins d'être en délire, il ne peut être inſenſible à l'amour ou à la haîne des autres, à leur eſtime ou à leur mépris, à leurs récompenſes ou à leurs châtimens, au contentement intérieur ou à la honte, la crainte, les remors. Tous ces motifs ſont ceux qui animent l'homme de bien & qui retiennent tous ceux en qui la fougue des paſſions ou l'habitude du crime n'ont point totalement éteint les ſentimens de la nature. Ces motifs ou ces intérêts ſubſiſtent pour l'athée. Sont-ils trop foibles pour lui? Eſt-il inſenſible aux récompenſes néceſſairement attachées à la vertu & aux châtimens qui ſuivent le crime? Ses paſſions aveugles l'entraînent-elles dans une conduite odieuſe? L'eſpérance de l'impunité le rend-elle audacieux & lui fait elle braver l'opinion publique? L'habitude l'enchaîne-t-elle à des vices deſtructeurs de lui-même & fâcheux pour les autres? Le trouble de ſon ame l'empêche-t-il d'enviſager les ſuites de ſes actions? Eh bien!

il n'agira pour lors que comme un grand nombre d'hommes très religieux, qui, tout convaincus qu'ils ſont de l'exiſtence d'un Dieu vengeur & rémunérateur des actions des hommes, ne laiſſent pas de ſe livrer à leurs penchants déshonnêtes, & de ſe plonger tête baiſſée dans le crime dont ils ceſſent d'enviſager les ſuites & dans ce monde & dans l'autre.

En effet l'expérience ne nous prouve-t-elle pas que ceux même que l'éducation l'habitude ou l'opinion ont le plus fortement perſuadés de l'exiſtence d'un Dieu, de ſes ordres révélés & de la réalité des récompenſes & des châtimens éternels, ne laiſſent pas de mettre de côté ces idées effrayantes ou flatteuſes toutes les fois que l'intérêt les aveugle, que l'habitude du vice les entraîne, que le plaiſir les ſéduit? Ne voyons-nous pas des ſouverains très dévots oublier qu'il faut être juſte, que l'oppreſſion eſt un crime, que la propriété, la liberté & la perſonne de leurs ſujets ſont des choſes ſacrées auxquelles la religion, la raiſon & Dieu même leur défendent de toucher? Ne voyons-nous pas des courtiſans crédules, en dépit des craintes de l'enfer, uniquement occupés à ſatisfaire leur ambition, leur orgueil, leur avidité & prendre les moyens

les plus criminels pour parvenir à leurs fins ? La plupart des hommes avec qui nous vivons frémiroient si l'on montroit quelque doute sur l'existence d'un Dieu & sur la vie à venir, quelles vertus résulte-t-il dans leur conduite de ces spéculations dont leur esprit paroit si fortement convaincu ? Dans des sociétés remplies d'hommes qui ont reçu ces idées dans l'enfance on ne devroit rencontrer ni des imposteurs ni des menteurs, ni des calomniateurs. Chacun étant pénétré de crainte & de respect pour les ordres d'un Dieu terrible, personne ne devroit se permettre la moindre transgression de ses loix révélées : parmi des gens imbus de ces idées on ne devroit trouver ni intempérance ni vengeances, ni rapines ni débauches. Mais hélas ! l'expérience journaliere nous prouve que les opinions religieuses ne rectifient nullement les penchans de ceux qui en paroissent le plus fortement persuadés : leur conduite est sans cesse en contradiction avec leurs principes religieux ; ils agissent comme s'ils ne croyoient point en Dieu : leurs passions, leurs habitudes, leurs vices sont plus forts que ce Dieu. Ses préceptes, ses menaces, ses récompenses éloignées sont continuellement forcés de céder à des intérêts présens. En

un mot les hommes les plus religieux oublient à chaque inſtant leur Dieu & agiſſent comme s'ils n'en avoient nulle idée.

Les hommes en tout pays ont une religion qui les oblige de trembler ſous le joug de quelque Dieu, que partout on a ſoin de peindre ſous les traits les plus terribles. Que réſulte-t-il des terreurs que ces notions inſpirent? Où trouvons-nous des mœurs? Les nations les plus dévotes ſont-elles les plus ſages, les plus honnêtes, les plus réglées, les plus humaines, les plus juſtes? Non, ſans doute: au contraire plus nous voyons les peuples ſoumis au joug de la religion & moins nous trouvons en eux de raiſon & de vertu. Ces Prêtres eux-mêmes, qui nous vantent l'utilité de la religion, qui prétendent que ſans elle il ne peut y avoir de morale, ſont forcés de reconnoître l'impuiſſance de ſes ſecours; ils déclament ſans ceſſe contre les vices des nations, ils ne ceſſent de leur montrer la Divinité courroucée [illegible]es crimes de la terre; en un mot ils reconnoiſſent l'inutilité des moyens qu'ils ont imaginés pour rendre les hommes meilleurs.

Il n'eſt rien dans ce monde ni dans l'autre qui puiſſe ramener à ſes devoirs celui qui mé-

connoit ſa nature, qui ne craint point la rigueur des loix, qui n'eſt point ſenſible à l'opinion publique, qui brave les reproches de ſa conſcience, qu'une habitude malheureuſe attache au vice, à qui l'erreur & le délire montrent ſon plus grand intérêt à mal faire. Quelles que ſoient alors ſes ſpéculations Théologiques, des craintes vagues & des récompenſes éloignées ne l'empêcheront jamais de chercher des avantages préſens. Les terreurs de l'avenir ne pourront rien ſur un mortel inſenſible aux effets de la haine de ſes ſemblables. L'amour d'un créateur inviſible n'amollira point un cœur qui n'éprouve aucune tendreſſe pour ſes créatures viſibles; endurcis contre la pitié, inacceſſibles à l'humanité, des avares, des ambitieux, des méchans ne deviendront point ſenſibles aux malheurs des hommes. Si des idées religieuſes viennent quelquefois troubler des êtres ſi malheureuſement conformés, les mouvemens qu'ils éprouveront ne ſeront que des ſecouſſes paſſageres: ces retours vers la vertu ſont incapables de détruire en eux des habitudes enracinées qui les attachent au mal. Un homme eſt méchant ſans retour dès qu'il n'eſt plus pour lui d'intérêt aſſez fort pour contrebalancer celui qui le porte à la

méchanceté. Le méchant qui n'a rien à craindre de la part des hommes, ne craindra rien de la part des Dieux, ou du moins il agira comme s'il n'en avoit rien à craindre.

En effet ce ne ſont point des athées ou des incrédules que ces ambitieux, ces oppreſſeurs, ces fourbes, ces libertins que nous voyons remplir & la cour & la ville. Ce ne ſont point des *eſprits forts* que ces femmes proſtituées qui corrompent les mœurs de la jeuneſſe, ou que ces malfaiteurs qui infeſtent la ſociété. Ce ſont des perſonnes élevées dès l'enfance dans la religion mais à qui leurs paſſions en ont fait oublier les principes, qui ſe ſont flattées par leur adreſſe d'échapper à la vigilance des loix: ce ſont des ſourds qui n'ont entendu ni les menaces de la loi, ni les cris de la conſcience, ni les arrêts de l'opinion publique. On les voit communément mourir pénétrés des ſentimens d'une religion qu'ils ont mépriſée pendant le cours d'une vie criminelle & déréglée.

C'est l'éducation, c'eſt l'habitude, ce ſont nos circonſtances & nos inſtitutions qui ſement, qui développent & qui font éclore en nous des paſſions utiles ou nuiſibles. C'eſt notre organiſation ou notre tempérament qui nous rend

rend plus ou moins ſuſceptibles des impreſſions qu'on nous donne & qui décident de la conduite que nous tenons toute la vie. C'eſt dans l'enfance que nous recevons des idées plus ou moins vraies de nos rapports, de nos devoirs, des égards qu'exigent la pudeur, l'honnêteté, la décence, l'opinion; c'eſt alors que nous apprenons à faire cas de l'eſtime de nos ſemblables, à reſpecter les loix, à nous conformer aux vues de la ſociété, à lui prêter nos ſecours, à lui faire les ſacrifices que notre intérêt demande que nous lui faſſions; enfin à tenir la conduite néceſſaire pour mériter l'affection ou éviter le blâme de ceux avec qui nous vivons, comme citoyens, comme peres, comme époux, comme amis, comme aſſociés. Un tempérament malheureux nous a-t-il rendu incapables de goûter ces leçons? Notre ſtupidité opiniâtre fait-elle que nous ne ſommes point touchés de cette réaction heureuſe des êtres qui nous environnent? Nos paſſions nous aveuglent-elles au point de braver la rigueur des loix? Enfin une éducation négligée, des exemples pervers, des préjugés nuiſibles nous ont-ils inſpiré une conduite contraire à notre propre bonheur & à celui de nos ſemblables? Nous

ferons vicieux & méchans ſans retour, quelles que ſoient les notions que nous ayons de la religion.

Ainsi ne fondons point notre morale ſur un être inconcevable, dont ceux que nous voyons perſuadés de ſon exiſtence ne nous préſentent communément que des idées fauſſes & contradictoires: ne la fondons pas ſur l'harmonie de l'univers, ou ſur cet ordre rélatif qui ſubſiſte pour quelques individus & qui n'exiſte point pour d'autres. La morale ne ſeroit-elle donc faite pour être ſentie que par ceux qui trouvent que *tout eſt bien* dans la nature? Tout ne nous montre-t-il pas que de la même main cette nature préſente des biens aux uns, & des maux à tant d'autres? Quel que ſoit cet ordre dans le ſyſtême de l'univers, les hommes les plus éclairés n'en connoiſſent que de très petites parties, ſon plan total nous ſera toujours caché, & ſa marche nous eſt entiérement inconnue. Il nous ſuffit de nous connoître nous mêmes pour ſavoir ce que nous devons aux autres; il ſuffit d'avoir de la raiſon pour ſavoir comment nous devons agir pour nous rendre heureux dans la ſphere ou la nature nous a placés. Nous ne connoîtrons jamais ni l'eſſence ni les qualités de l'agent invisible qui donne le mouvement à

la nature; ainſi nous ne pouvons le regarder comme le modele & le *prototype* de nos idées ſur la vertu, ni ſa volonté comme la regle de nos devoirs. Des Philoſophes ont dit avec raiſon que *l'homme étoit lui-même la meſure de tout ce qui exiſte, & de ce qui n'exiſte point:* c'eſt d'après nous-mêmes que nous jugeons tous les êtres que nous connoiſſons & que nous ne connoiſſons pas; c'eſt d'après notre façon de ſentir que nous les décidons bons ou méchans. Ainſi le moteur caché de la nature deviendra toujours dans notre eſprit un être ſemblable à nous, à qui nous attribuerons nos vices & nos vertus; chacun de nous s'en fera des idées arbitraires, puiſque jamais nous ne pourrons le ſoumettre à l'expérience, qui ſeule peut nous fournir des idées uniformes & vraies.

En effet, comment fonder une morale faite pour tous les hommes ſur un être dont chaque individu de l'eſpece humaine ſe fait néceſſairement des peintures différentes? Les êtres que nos ſens ne peuvent ſoumettre à l'examen ne nous ſont repréſentés que par notre imagination, toujours ſuſpecte qui emprunte des êtres déjà connus les couleurs dont elle peint les êtres qu'elle ne connoît point. Si l'organiſation des

hommes eſt variée à l'infini ; s'il en eſt à peine deux qui ſentent & penſent préciſément de la même maniere ſur des objets connus, qui aient la même imagination, comment leurs idées ſur un Dieu caché ne ſeroient-elles point infiniment variées ? comment ſeroient-ils d'accord ſur les qualités de cet être ?

Si Dieu eſt l'auteur de la nature & de tout ce qui s'y paſſe, il eſt impoſſible de fonder la morale ſur ſa conduite, ni de le prendre en tout tems pour modele. Les effets que nous éprouvons dans ce monde ſont tantôt avantageux & tantôt nuiſibles pour nous-mêmes. Si nous diſons que *Dieu eſt bon* à cauſe des biens qu'il accorde à ſes créatures, il faudra dire par la même raiſon *qu'il eſt méchant*, lorſqu'il fera éprouver des maux à ces mêmes créatures. Si l'on nous dit que Dieu ne doit rien à ſes créatures, dès lors on détruit ſes qualités morales, on en fait un tyran, dont la conduite arbitraire & changeante ne pourra être le modele de celle des hommes, qui, tant qu'ils ſeront des hommes & vivront avec des hommes, ſeront néceſſairement obligés d'agir d'une façon uniforme & conſtante pour ſe rendre heureux dans l'état ſocial.

Le genre humain s'accorde à chérir & à respecter la juſtice, la compaſſion, la bienfaiſance : toutes les voix des hommes approuvent de concert la reconnoiſſance, la tendreſſe paternelle, la piété filiale. Les hommes ont-ils des ſentimens auſſi unanimes ſur leurs Divinités, ſur le culte qui doit leur plaire, ſur les loix qui en ſont émanées, ſur la morale qu'elles ont preſcrite ? Si je parcours la terre & que je demande à chacun de ſes habitans ce qu'il penſe de la juſtice ; ſa réponſe n'eſt pas douteuſe, il me dira qu'il l'approuve, il n'y aura point là deſſus de diſpute entre lui & moi. Mais ſi je lui demande quel eſt ſon Dieu ; quelles idées il en a ; quels peuvent être ſes préceptes ? ici les ſentimens ſe partageront, & chaque homme me répondra d'après les idées dont l'habitude, l'imagination & le préjugé l'ont imbu, ou d'après ſon propre tempérament. Si l'homme doux me dit que Dieu eſt bon & que c'eſt par la bonté qu'on peut lui plaire, l'homme emporté me dira que Dieu eſt colere & jaloux, & que c'eſt par le zele que l'on doit le ſervir.

Bien plus je trouverai des nations entieres qui me diront que leur Dieu s'eſt manifeſté pour donner des préceptes deſtructeurs & di-

rectement opposés aux idées les plus simples de la nature, de la raison, de la morale. Faire dépendre la morale des volontés d'un tel Dieu, c'est prendre pour guide l'entousiasme ou l'imposture des hommes qui le font parler: c'est faire dépendre la raison du caprice; c'est soumettre l'évidence, l'expérience, le bon sens, à l'erreur, au prestige, à des rêveries. Des Dieux créés & modifiés par des imaginations malades, & remplis des passions de leurs interprêtes, ne peuvent nous prescrire qu'une conduite insensée. Dites à un peuple que son Dieu est jaloux, vindicatif, insociable, sanguinaire & qu'il veut être servi par des adorateurs zélés; dites lui que ce Dieu est un modele de perfections que l'on doit imiter, n'en conclura-t-il pas qu'il est de son devoir d'étouffer tout sentiment de morale dans son cœur? qu'il doit, pour se conformer à son Dieu devenir chagrin, insociable & méchant comme lui? Si vous lui dites que c'est de ce Dieu barbare que dépend son bonheur & dans ce monde & dans l'autre, quel intérêt plus fort peut remuer son ame? Demandez à cet hébreu pourquoi malgré les ordres de son Prophete il épargne ce Cananéen? C'est, dira-t-il, parce que la raison,

la juſtice, la nature me défendent de détruire mon ſemblable; c'eſt parce que mon bras ſe refuſe à l'effuſion du ſang d'un frere; mais ton Dieu te commande de l'exterminer; je ne puis, dira-t-il, croire qu'il m'ordonne ce qui révolte ma nature. Soumets ta nature & ta raiſon rebelle à un Dieu qui punira avec la derniere rigueur la moindre déſobéiſſance. Eh bien! dira l'hébreu, puiſqu'il le faut, détruiſons le Cananéen, devenons féroce par piété, accoutumons nous au meurtre & au carnage, & que l'épée détruiſe l'ennemi de mon Dieu.

Les idées vraies ou fauſſes de la Divinité ſont la baſe de tout ſyſtême religieux, auquel tout autre ſyſtême eſt néceſſairement ſubordonné. La morale eſt partout forcée de céder le pas à la religion; la paſſion pour le merveilleux & l'inconnu, les terreurs dont la ſuperſtition ſçait remplir leurs eſprits, les intérêts puiſſants que le fanatiſme & l'impoſture ſçavent mettre en jeu, ſont des motifs aſſez forts pour étouffer dans les cœurs des hommes le cri de la nature & les préceptes de la raiſon. D'ailleurs tout ſyſtême religieux a pour premier principe d'être *ſurnaturel*, de venir du ciel même, de confondre la raiſon. D'après de

tels principes de quel droit la nature & la raiſon diſputeroient-elles à la religion l'empire ſur les ames des mortels? Comment la légiſlation humaine mettroit-elle un frein aux excès que le ciel commande? De là cette diſcordance néceſſaire entre deux légiſlations oppoſées; l'une nous crie d'être actifs, laborieux, de ſonger à notre bonheur; l'autre nous crie que nous ſommes des pélerins ſur la terre, que ce monde eſt périſſable, qu'il faut nous haïr nous mêmes, nous ſéparer de nos ſemblables & vivre dans les larmes.

L'HOMME qui conſulte ſa nature, & ſa raiſon, ou qui eſt retenu par de bonnes loix ne ſe permet aucune action nuiſible à la ſociété, parce qu'elle lui attireroit ſa haine; l'homme aveuglé par le fanatiſme méconnoit les loix humaines, lâche la bride à ſa méchanceté naturelle, ſe fait un mérite de briſer les liens qui l'uniſſent aux autres hommes, ſous prétexte des liens & des rapports imaginaires qu'il ſuppoſe entre lui & le maitre de la nature entiere. Entouſiaſmé de l'objet qu'il croit ſervir, effrayé de ſes menaces & de ſa puiſſance, orgueilleux de ſa faveur dont il ſe croit l'objet, excité par le deſir de plaire à ſon Dieu, brûlant

de partager les passions qu'il lui suppose, le fanatique foule tout aux pieds, il ne respecte plus rien; dès que Dieu le lui commande il immolera son fils, ils sacrifiera son frere, il plongera le couteau dans le sein de son pere, il méconnoitra son ami, il troublera son pays, il égorgera son Souverain, lorsqu'on le lui montrera comme l'ennemi de ce Dieu; en un mot ses passions naturelles, déchainées par ses notions religieuses, l'aveugleront tellement qu'il se fera un mérite de se livrer aux plus terribles excès. Enfin, pour complaire à son Dieu, non seulement il nuira aux autres, mais encore il consentira à se nuire à lui-même il se rendra la vie pénible; & dans sa frénésie il ira jusqu'à s'immoler. Le desir du bien être, le gout pour les douceurs de la vie céderont à l'intérêt puissant que l'entousiasme lui montrera dans les régions de l'avenir.

En effet rien de plus étonnant pour tout homme qui pense, que de voir à quel point les superstitions tant anciennes que modernes ont dénaturé l'homme au point de le changer en une bête féroce. Dans l'antiquité la plus reculée nous voyons dans les temples des Dieux le sang humain ruisseler de toutes parts. Nous

voyons en Phénicie & dans Carthage des peuples immoler leurs enfans de la façon la plus cruelle, & s'imaginer par des ſacrifices auſſi révoltants mériter la faveur des Dieux. Nous trouvons le meurtre ſanctifié dans preſque toutes les nations. Les Grecs, les Romains, les Thraces, les Gaulois, les Germains, les Mexicains croyoient à force d'homicides ſe rendre le ciel propice! Par-tout les Dieux ont été repréſentés comme des monſtres altérés de ſang, & qui ne pouvoient être appaiſés que par la mort des hommes.

On nous dira, peut-être, que ces rites abominables n'ont été adoptés que par des nations féroces, étrangeres au vrai Dieu & qui n'avoient point d'idées de la religion qui lui plaît. Mais nous répondrons que ſous l'empire des religions mêmes qui ſe vantent d'être les plus vraies, on a vu des horreurs pareilles; que dis-je! on en a vu de plus déteſtables, de plus nombreuſes encore, exercées ſous prétexte de plaire à la Divinité. Le Pere de la nation juive, cet *Abraham* appellé par ſon Dieu, dans l'ardeur de ſon fanatiſme eſt prêt d'immoler ſon fils. Un juge d'Iſraël immole ſa fille pour accomplir un vœu imprudent & criminel. Le

législateur des Hébreux sacrifie des milliers de victimes humaines à la colere de son Dieu. David, ce Roi si chéri de ce Dieu & si conforme à son cœur, exerce sur les peuples ses voisins les cruautés les plus étudiées.

Enfin sous le *christianisme*, qui se vante de connoître seul & d'adorer le vrai Dieu, nous voyons le sang humain couler à grands flots en l'honneur de ce Dieu. Les annales de cette religion, plus cruelle & plus rafinée que toutes les autres, ne nous montre que des guerres sanglantes, des persécutions atroces, des bûchers allumés, des Souverains détrônés, des Princes égorgés, des familles divisées, des citoyens aux prises les uns avec les autres. Qui a fait commettre ces excès ? C'est le zele ; c'est l'intérêt du ciel, c'est la cause de Dieu.

S'il existe des vertus chez des peuples qui adorent un Dieu sanguinaire & qui le regardent comme leur modele ; c'est que les hommes sont inconséquens ; si dans des nations superstitieuses la société n'est point dans une fermentation perpétuelle ou menacée de sa destruction, c'est que chez les hommes la pratique s'écarte de leurs spéculations insensées ; c'est que la nature victorieuse les ramene à la raison ; l'intérêt pré-

ſent de ce monde fait oublier heureuſement au plus grand nombre d'entre eux les intérêts du ciel. La ſenſibilité, la douceur du tempérament, l'indolence triomphent en eux de l'atrocité de leurs Dieux. Un peuple qui s'imagine avoir tout ſeul un Dieu véritable; qui croit que ce Dieu eſt l'ennemi de tous les autres Dieux; qui ſe perſuade qu'il n'eſt qu'un ſeul culte pour lui plaire; qui demeure convaincu que ce Dieu s'irrite des actions & des penſées de ſes créatures, un tel peuple, dis-je, s'il étoit conſéquent feroit la guerre à tous les autres, pour exterminer tous les ennemis de ſon Dieu, ou pour les ramener au culte & aux opinions, qui ſeules ont droit de lui plaire. Bien plus chaque homme croiroit légitimement pouvoir tuer ſon ſemblable dès qu'il le verroit offenſer la Divinité & transgreſſer ſes loix; chaque ſujet s'imagineroit devoir punir un Souverain qui mépriſeroit ſa religion ou qui mettroit quelque obſtacle aux volontés de ſes miniſtres. De tous les peuples ſuperſtitieux, les Juifs furent les plus conſéquens dans la pratique; les Eſpagnols & les Portugais, en exterminant ſans pitié ceux qui ne penſent point comme eux, ſont de tous les chrétiens ceux qui ſe confor-

ment le mieux à l'eſprit de leur religion; celle-ci prêchant un Dieu jaloux, vindicatif & cruel, doit avoir pour diſciples des hommes jaloux, implacables & barbares. Toute morale eſt viſiblement incompatible avec une telle religion.

On nous dira, peut être, que malgré les peintures affreuſes que certaines religions nous font de leurs Dieux; malgré les atrocités & les excès dont elles les ſuppoſent capables, elles ne laiſſent pas de leur attribuer en même tems un grand nombre de loix très ſages, très utiles, très conformes à la ſaine morale; il faut avouer qu'en celà la ſuperſtition en contradiction avec ſes principes, conſole quelquefois d'un côté le genre humain des maux qu'elle lui fait de tant d'autres: elle contrebalance alors à quelques égards les effets de ſes principes dangereux & des idées funeſtes qu'elle donne de ſes Divinités; au milieu des abſurdités qu'elle enſeigne & des nuages dont elle couvre les eſprits, il eſt heureuſement quelques lueurs de raiſon qui empêchent l'homme de s'égarer tout-à-fait. Quelle que ſoit la force des préjugés religieux ſur l'eſprit des hommes, ils ne pourroient longtems garder un ſyſtême ſuivi dont

tous les principes révolteroient également la nature & tendroient ſans relâche à détruire la ſociété. Lorſque la religion nous donne des préceptes utiles, elle eſt alors d'accord avec la raiſon, qui n'a pas beſoin de voies ſurnaturelles pour nous prouver nos devoirs & l'intérêt que nous avons de nous y conformer.

NÉANMOINS de cette contradiction qui regne entre les principes fondamentaux de quelques religions, il en réſulte toujours des inconvéniens très marqués : la morale eſt perpétuellement aux priſes avec le dogme, & le dogme avec la morale ; par ce choc réciproque la morale eſt ébranlée, elle devient chancelante, & chacun ſuit ou le dogme ou la morale d'après ſon tempérament & ſes propres idées ; ſi, par exemple, une religion, après avoir annoncé un Dieu cruel & jaloux, vient à recommander quelquefois la douceur, l'indulgence, l'humanité, la charité ; le fanatique ſombre, le dévôt bilieux, l'enthouſiaſte embraſé s'en tiendront aux idées fâcheuſes qu'ils ont de la Divinité, qui, d'accord avec les paſſions de leur tempérament, leur dira de perſécuter leurs ſemblables, de détruire tous ceux qui refuſent de penſer comme eux ; ils croiront ces excès juſtifiés par le caractere

peu moral de leur Dieu, par des exemples de ſévérité qu'il a lui-même donnés, par des ordres précis qu'il a fait exécuter à la rigueur. Au contraire un homme moins ardent, d'un caractere plus doux, dont les paſſions ſont moins fortes, s'en tiendra à la morale pour juſtifier ſon inaction, ſon indifférence, l'indulgence qu'il montre à ceux qu'il croit, pourtant, les ennemis de ſon Dieu.

C'EST ainſi qu'unie avec la religion la morale ne peut avoir de principes aſſûrés; elle devient arbitraire, elle ſuit le tempérament, & l'on trouve des raiſons également plauſibles pour juſtifier les conduites les plus oppoſées. La vraie morale eſt faite pour tous les hommes, ce ſeroit l'anéantir que de la ſoumettre aux caprices du tempérament.

ON inſiſtera, peut-être, encore, & l'on dira que la morale acquiert plus de poids ſur les hommes lorſqu'elle eſt revêtue de l'autorité divine. On prétendra que les récompenſes & les peines, que la religion annonce pour une autre vie, ſont des motifs très forts pour exciter à vertu & pour détourner du crime. Mais ſi l'on perſuade aux hommes qu'ils ne doivent être vertueux que parce que Dieu l'a dit, ils ſe

croiront dispensés de la vertu dès que l'examen les aura fait douter si ce Dieu a parlé. Faire dépendre nos mœurs d'une révélation divine, c'est leur donner une base qui ne peut soutenir l'examen. Les passions souvent déterminent les hommes à peser les motifs qu'ils ont de croire à la religion, & comme très imprudemment on a voulu lier la morale avec elle, dès que la religion est discutée, elle disparoît & bien des gens s'imaginent faussement que la morale doit disparoître avec elle.

Celà nous montre encore le danger du principe établi par quelques religions modernes, qui prétendent que les vertus qui n'ont point pour motif & pour base la révélation, c'est-à-dire les volontés d'un Dieu manifestées aux hommes, sont des vertus inutiles, & doivent être regardées comme fausses ou comme des vices déguisés. En effet est-il rien de plus propre à confondre toutes nos idées du bien & du mal, que de dire que les vertus les plus réelles, les plus estimables, les plus nécessaires à la société, ne sont plus des vertus & deviennent des vices ou des péchés si elles n'ont l'attache de la religion?

La vertu, nous disent les partisans de la religion,

gion, *doit avoir Dieu pour objet*; mais que peuvent faire nos vertus à un Dieu qui n'a aucun besoin de ſes créatures? Ce ſont les hommes, c'eſt la ſociété, c'eſt la patrie qui ont beſoin de vertus; la Divinité, dans toutes les religions du monde, eſt un être iſolé qui n'a beſoin de perſonne, qu'aucun lien moral ne peut unir avec des êtres d'un ordre infiniment éloigné du ſien; ſur le bonheur duquel les hommes ne peuvent aucunement influer. S'il n'exiſte point de liens moraux entre l'homme & l'inſecte, comment pourroit-on prétendre qu'il pût y avoir des rapports ou des liens entre l'être ſuprême, le créateur de toutes choſes, le Souverain abſolu de la nature entiere, & les mortels que la religion anéantit devant ſes yeux?

SI nous voulons attacher une idée fixe à la vertu, nous dirons qu'elle eſt dans l'homme une diſpoſition habituelle à contribuer au bonheur des êtres de ſon eſpèce, auxquels il eſt lié par ſes beſoins, ou avec leſquels il vit en ſociété. Mais avec qui l'être ſuprême vit-il en ſociété? De qui a-t-il beſoin? La vertu ne peut donc lui être attribuée; elle eſt faite pour l'homme; il vit en ſociété pour ſatisfaire ſes beſoins; la vertu eſt néceſſaire au maintien de cette ſociété; quand

l'homme vit isolé la vertu sociale n'existe plus pour lui.

On doit encore compter parmi les maux que la religion fait à la morale, ces pratiques, ces usages, ces expiations, ces cérémonies qu'elle substitue à une conduite utile & auxquels elle attache pourtant la complaisance du très haut. Souvent elle fait un crime très grave de ce que la nature commande, & souvent elle ordonne ce que la nature défend; ainsi la morale dans les mains de la religion devient capricieuse, arbitraire, tyrannique. Avoir des mœurs dans le langage de la religion, c'est adhérer sans examen à tous les dogmes qu'elle propose; c'est croire, sans preuve, ses mysteres inconcevables; c'est fréquenter ses temples; c'est s'abstenir de certains alimens qu'elle proscrit; c'est omettre certaines actions auxquelles ses ministres ont voulu attacher de l'horreur & de l'indécence. En quoi consistent les perfections que quelques religions nous vantent? C'est à se consacrer au célibat contre le cri de la nature; à se refuser tous les plaisirs de la vie; à se rendre malheureux ici bas en vue d'un bonheur futur. Ainsi quelques superstitions sont parvenues à faire des vertus de la mélancolie, de l'abjection, de

l'inaction, du mépris de soi, de l'oisiveté, du désespoir & des larmes.

De là ces pénitences, ces austérités, ces pieuses frénésies que nous voyons pratiquer par les superstitieux de tous les pays; ces aveugles s'imaginent par là se distinguer du vulgaire & se rendre plus agréables à la Divinité. En vertu de ces notions aussi ridicules que cruelles, les monasteres se remplissent de dévôts fanatiques, qui, devenus les ennemis de leur propre bonheur, se feroient un crime de travailler à celui de leurs concitoyens. Ces victimes malheureuses de l'entousiasme & de la superstition ont la folie de croire avoir atteint la plus haute perfection à mesure qu'elles s'éloignent plus de la nature & de la raison; à mesure qu'elles se rendent plus nuisibles à elles-mêmes & plus inutiles aux autres.

Que dirons nous de ces méthodes plus aisées que la religion fournit journellement à ses sectateurs pour expier leurs crimes, pour appaiser les cris de la conscience, pour se réconcilier avec la Divinité offensée! à l'aide de quelques pratiques la vie de l'homme dévôt est communément un cercle perpétuel de fautes & d'expiations; son Dieu, docile aux ordres de ses ministres, lui

pardonne les actions les plus criminelles; par là il ſe trouve à peu de fraix ſoulagé du poid de la honte & des remors qu'il méritoit de porter: ſes Prêtres ſont les dépoſitaires des clefs du ciel; ils l'ouvrent aux criminels qui s'humilient devant eux. Par cette malheureuſe facilité, des pervers, raſſûrés par des Prêtres, continuent ſans remors à opprimer, à piller, à tromper, à ſe livrer à la débauche. Le ciel indulgent pour eux leur pardonne leurs forfaits; il permet à l'ambitieux courtiſan, au publicain avide, au juge inique de racheter à prix d'argent, ou par quelques ſoumiſſions, la faveur du tout puiſſant, toujours prêt à ratifier les déciſions de ſes prêtres mercénaires. Plus la ſuperſtition a de pouvoir chez un peuple, plus là ſaine morale y eſt méconnue.

Les miniſtres de la religion ne s'embarraſſent gueres des mœurs des nations pourvu que leur ordre proſpere, conſerve ſon Empire, jouiſſe de l'opulence, des honneurs & des reſpects de la ſociété. Que dis-je! plus l'homme peche plus il doit expier; le ſacerdoce trouve ſon compte dans ſes égaremens; il fait tourner ſes forfaits à ſon profit. C'eſt ainſi que beaucoup de gens ont de la religion ſans avoir de vertus. La morale religieuſe conſiſte par-tout à remplir fidélement

quelques devoirs fictifs que des Prêtres intéressés imposent à leurs esclaves. Le dévôt se croit un homme de bien quand il a scrupuleusement observé des pratiques & des cérémonies arbitraires que ses guides sacrés lui annoncent comme des moyens d'être agréable à son Dieu. Pour peu qu'on examine les devoirs prétendus que la religion impose, on sera forcé de reconnoître qu'ils ne procurent aucun avantage à la société, qu'ils ne sont utiles qu'aux Prêtres, qu'ils ne changent nullement les cœurs de ceux qui les rempliſſent le plus exactement. Suffit-il donc de croire, de jeuner, de prier pour être un homme de bien? Quel bien résulte-t-il pour la société de ce que quelques-uns de ses membres sont fideles à payer un tribut à leurs Prêtres, & ponctuels à rendre des hommages à leur vanité?

La religion ne nous montre partout que des chemins ténébreux qui ne sont propres qu'à égarer les mortels, afin de les mettre à la merci de leurs guides trompeurs; les lumieres que ceux-ci leur présentent ne servent qu'à exciter le fanatisme, qu'à allumer le zele, la fureur, la cruauté, la persécution dans les cœurs. Par la superstition les passions les plus dangereuses sont sans cesse justifiées; l'homme devient insociable,

farouche, ennemi de ſon ſemblable ; par les ſoins de ſes miniſtres il s'excite des haînes immortelles que l'on ſe feroit un ſcrupule de ralentir ou d'étouffer. Pour peu que l'on conſidere les maux que la frénéſie religieuſe à faits aux hommes, on ſentira bientôt combien elle eſt propre à détruire cette morale dont elle ſe vante d'être l'appui. On verra la futilité des motifs qu'elle préſente aux hommes pour les porter au bien ; & tout nous prouvera qu'il eſt très poſſible d'être vertueux ſans être religieux, mais qu'il eſt impoſſible d'être vertueux ou d'avoir une morale, ſi l'on ne déroge aux principes d'une ſuperſtition dont le Dieu, ennemi de toute morale, eſt le tyran du genre humain, & viole lui-même les regles de la nature & de la raiſon dont on le fait l'auteur. Dans toutes les religions du monde on prétend que les Dieux ſont les auteurs de la raiſon, & l'on dit cependant qu'il faut leur ſacrifier ſa raiſon. Dans toutes les religions on aſſure que la Divinité ordonne la vertu & preſcrit les regles de la morale, & cependant ces mêmes religions nous diſent que la Divinité a ſouvent ordonné des actions criminelles, & qu'elle eſt en droit de s'écarter elle-même des regles qu'elle preſcrit aux hommes. D'où l'on voit que

Dieu dans toutes les religions eſt repréſenté comme agiſſant de la même maniere que les ſouverains les plus méchans, qui ſe croient au deſſus des loix qu'ils impoſent aux autres. Rien n'eſt plus propre à détruire toute idée de juſtice dans l'eſprit des hommes que de leur dire que la *juſtice divine* eſt toute autre que la *juſtice humaine*; dès lors ils ne ſçauront plus ce que c'eſt que la *juſtice* dans un être qu'on leur dit néanmoins d'imiter. On nous répete ſans ceſſe que Dieu eſt juſte, qu'il rend à chacun ſelon ſes œuvres; & cependant on aſſure que ce Dieu partial choiſit & rejette qui bon lui ſemble, & permet ſouvent que les êtres les plus vertueux ſoient les plus malheureux. Où eſt la juſtice dans cette conduite? on nous réplique que c'eſt dans l'autre monde que l'on verra paroître la juſtice divine, mais en attendant ſa juſtice immuable ſe dément en celui-ci, quelle que puiſſe être celle qu'il montrera dans l'autre vie. D'ailleurs toute révélation particuliere ne ſuppoſe-t-elle pas un Dieu partial, c'eſt-à-dire, injuſte & cruel pour le plus grand nombre des habitans de la terre?

Tout ce qui vient d'être dit nous prouve que la morale eſt une choſe totalement diſtinguée de la religion, & même incompatible avec elle La

morale fondée ſur la nature, ſur la raiſon, ſur les rapports néceſſaires ſubſiſtants entre les hommes nous enſeigne des devoirs néceſſaires pour nous conduire à la félicité : la religion, qui s'arroge le droit excluſif de nous guider ſur la terre, fondée ou ſur l'entouſiaſme ou ſur l'impoſture, & ſouvent ſur l'un & l'autre à la fois, ſuppoſe des rapports fictifs entre nous, & des devoirs fictifs à l'égard des puiſſances inviſibles qui gouvernent le monde. Toujours aveugle cette religion chancelle & varie à chaque pas : ſous prétexte d'un bonheur idéal qu'elle nous montre dans l'avenir, elle nous empêche de jouir de celui que la nature nous préſente en ce monde ; il dépend de la conduite que nous tenons à l'égard de ceux que nous voyons capables de ſeconder nos deſirs. La morale eſt fille de la raiſon, de l'expérience, de la nature. La religion eſt l'enfant de l'ignorance, de la crédulité, de l'impoſture. La morale ſe fonde ſur les rapports invariables qui ſubſiſtent entre les hommes ; la religion ſur des rapports imaginaires entre l'homme & des êtres dont il n'a point d'idées. Que peuvent avoir de commun ces deux ſciences, totalement étrangeres l'une à l'autre ? La religion trop altiere ne peut jamais ſe

ſoumettre à l'empire de la raiſon; les volontés d'un Dieu ne ſont point faites pour ſe prêter aux beſoins des chétifs mortels; ſes miniſtres veulent exercer un pouvoir excluſif ſur la terre; ils en banniſſent la raiſon, ils pourſuivent la ſcience, ils ne veulent de morale que celle qui convient à leurs propres intérêts; ils prétendent ſeuls conduire l'homme, & preſque toujours, au lieu de le guider à la vertu, ils l'ont guidé au crime & la ſociété à ſa deſtruction.

Pour peu que l'on peſe les principes de la morale enſeignée par les Prêtres de toutes les nations, on ſentira qu'ils ſont contraires à la morale de la raiſon. On trouvera que la ſuperſtition (c'eſt-à-dire toute religion qui donne des idées fauſſes de la Divinité) avilit & dégrade les ames, les énerve, rétrécit le génie, remplit les eſprits d'eſpérances vaines & de craintes puériles, les prive des ſecours qu'ils pourroient emprunter de la raiſon, de la ſcience & de la philoſophie. Ce n'eſt point la vertu réelle, ce n'eſt point la ſageſſe & la bonté que la religion nous prêche; au contraire c'eſt l'oubli de la nature, le mépris de la ſcience, la haine de la raiſon, le zele pour ce que nous ne pouvons point comprendre; elle veut que la conduite de l'hom-

me ne soit guidée que par le caprice & la violence. Enfin l'expérience nous prouve que les nations modernes, le plus fortement attachées aux leçons de la superstition, sont tombées dans l'avilissement & la langueur; elles n'ont eu ni mœurs, ni vertus, ni activité, sinon pour se nuire.

Quelles sont en effet les vertus auxquelles la religion attache le plus haut prix? Hélas! loin d'avoir pour objet le bien de la société, elles lui sont totalement opposées. Elles tendent à isoler l'homme, à le rendre inutile à la Patrie, & plus souvent encore à le rendre nuisible. Quel fruit la société retire-t-elle de cette soumission aveugle, aux décisions des Prêtres que la religion appelle *foi*? Cette prétendue vertu ne suppose-t-elle pas un renoncement total à la raison, à l'évidence, au bon sens? L'esprit d'un homme ainsi aveuglé n'est il pas disposé à recevoir toutes les impressions que ses guides spirituels jugent à propos de lui donner? Si ces guides se trouvent intéressés à troubler l'état, comme il n'arrive que trop souvent, leur disciple, rempli de foi, ne sera-t-il pas toujours prêt à épouser leurs querelles & à se rendre ou l'instrument ou la victime de leurs vils intérêts?

Tels sont les effets dangereux de la vertu à laquelle la religion attache la plus grande importance; toujours inutile & très souvent nuisible elle met le citoyen dans la dépendance de ses Prêtres; elle en fait un esclave de leurs intérêts; elle en fait un ennemi né de tous ceux qui leur déplaisent; elle en fait un homme absurde & déraisonnable, prêt à violer les devoirs les plus saints dès qu'on le lui ordonne au nom de la religion.

La société tire-t-elle des avantages bien marqués de tant d'autres vertus auxquelles la religion met un prix inestimable? Quel bien résulte-t-il pour elle de ces espérances vagues en vue desquelles le superstitieux, pélerin sur la terre, dévôt, farouche & sombre se sépare du monde, vit dans la retraite, s'occupe de prieres, s'afflige, se macere, & se rend la vie douloureuse; en un mot devient l'ennemi de lui-même & se feroit un scrupule d'être utile aux autres?

Si l'on fait attention aux idées défavorables que la religion se plaît partout à donner de la Divinité, on sera forcé de reconnoître qu'elle paroit ne se proposer que d'éteindre toute énergie dans les ames, d'étouffer l'amour du bien public, de réfroidir le cœur de l'homme pour tous

les objets qu'il doit aimer. Un Dieu jaloux ne ſouffre point qu'on le perde un inſtant de vue; ce Dieu s'irriteroit de l'attachement que l'on auroit pour ſes créatures; il ne veut point de partage; il faut quitter pour lui Pere, Mere, Epouſe, Enfans, Amis, Bonheur, Patrie: en un mot, pour lui plaire, il faut briſer les nœuds les plus ſacrés & les plus doux. L'homme vraiment religieux n'eſt point un habitant de ce monde, il n'y prend aucun intérêt; il n'eſt pas pour lui de patrie ici bas; ſes yeux doivent être perpétuellement fixés ſur le ciel, qui ſeul eſt la patrie vers laquelle on lui dit de ſoupirer.

D'APRÈS ces principes fanatiques comment la morale religieuſe feroit-elle des citoyens? Ce n'eſt qu'en les perdant de vue que le dévôt peut conſentir à ſervir ſon pays. Sa religion lui défend de s'aimer & de s'eſtimer lui-même; elle lui fait un crime de rechercher l'eſtime des autres; elle lui preſcrit de mépriſer les honneurs, les dignités, les grandes places; elle anéantit pour lui les motifs propres à exciter ſon émulation & à le porter à ſe rendre digne des applaudiſſemens de ſes concitoyens.

L'HOMME imbu des maximes de ſa religion travaillera-t-il à enrichir l'état en s'enrichiſſant

lui-même ? Mais sa religion lui montre les richesses comme mettant des obstacles invincibles à son salut éternel. Combattra-t-il pour son pays ? Mais sa religion lui représente la mort comme un instant terrible qui décidera pour jamais de son sort, en le livrant dans les mains d'un Dieu sévere de la faveur duquel on n'est jamais assuré ; d'un Dieu implacable dans sa fureur qui ne mettra point de mesure à sa vengeance.

Il faut donc aux hommes une autre morale que celle que la religion leur présente : au lieu d'une morale insociable & mystique, il leur faut une morale sociable & intelligible ; au lieu de ces intérêts merveilleux que la religion montre en perspective à ses disciples, il faut que la raison leur montre des intérêts plus sensibles, plus présens, plus réels ; au lieu d'une Divinité colere, partiale & jalouse qu'on leur propose comme leur modele, il faut leur montrer les avantages qui résultent de la bonté, de l'équité, de l'humanité ; au lieu de briser pour eux les liens de la vie sociale, il faut les resserrer de plus en plus & leur faire sentir les biens inestimables qu'ils peuvent en retirer. Alors ils reconnoîtront ce qu'ils se doivent les uns aux autres

comme Citoyens, comme Peres, comme Epoux, comme Parens, comme amis, comme associés.

Ces réflexions suffisent pour faire sentir que la religion, loin de rendre la morale plus sacrée, ne fait que l'anéantir tout-à-fait ou du moins diminuer son influence. Celà posé, cette religion ne peut être regardée comme utile à la Politique & nécessaire au gouvernement. Celui-ci n'a pour objet que de régler les actions des hommes réunis en société pour travailler à leur bonheur. Mais la religion & ses chimeres les diviseront toujours. Tant que les hommes penseront, leurs notions varieront; tant qu'il y aura quelque énergie dans les ames, il y aura des hommes qui découvriront leurs sentimens aux autres, quelque puissent en être les conséquences. Si le gouvernement a la folie de vouloir rendre uniformes les opinions religieuses des citoyens, dès lors la diversité des sentimens deviendra nuisible à la société, son repos sera troublé & la puissance souveraine elle-même finira par chanceler sur son trône. En effet la religion est toujours l'objet le plus propre à troubler la paix des Etats, à mettre les citoyens aux prises, à embraser leurs passions. C'est alors au gouvernement à les contenir; il ne peut

empêcher la diverſité des opinions, mais il peut empêcher que cette diverſité ne produiſe des effets dangereux: il ne peut plus prévenir ces effets lorſqu'il prend parti lui-même dans ces opinions; c'eſt pour lors qu'elles deviennent funeſtes par le poid que l'autorité leur donne; c'eſt alors que le gouvernement devient complice des maux que les opinions peuvent faire aux nations. C'eſt toujours la tyrannie qui, prenant fait & cauſe pour la ſuperſtition, la rend nuiſible & dangereuſe au repos des Etats. Le gouvernement ne doit s'intéreſſer qu'aux actions, & non aux penſées ou aux ſpéculations de ſes ſujets; les opinions religieuſes n'influent ſur les actions des hommes, ou ne les rendent méchans que parce qu'on permet aux miniſtres de la religion de répandre leur poiſon, ſans jamais permettre à la raiſon d'en fournir les remedes.

Au lieu d'abandonner l'inſtruction des peuples au fanatiſme intéreſſé, qui par ſes idées ſurnaturelles enivre les eſprits ou les dégrade; que la morale pure ſoit le guide des nations; qu'elle faſſe ſentir aux hommes que pour être heureux ici bas ils doivent être vertueux; qu'elle leur diſe que l'intérêt de la ſocieté & celui de chacun de ſes membres eſt invariablement le mê-

me; qu'elle les invite donc à ſe prêter des ſecours mutuels, à ſe rendre utiles, afin de ſe rendre chers les uns aux autres. Que la légiſlation ſecondant ſes préceptes les rédige en loix; que des récompenſes animent à la vertu, & que des punitions répriment les méchans. C'eſt alors que la raiſon s'étendant de proche en proche fera jouir les nations de toute la félicité dont elles ſont ſuſceptibles. Les biens & les maux viſibles de ce monde auront plus de force que les biens & les maux inviſibles que la religion propoſe: les récompenſes que le gouvernement accordera à la vertu, les punitions que la loi décernera contre le crime ſeront des motifs réels, puiſſans & préſents, beaucoup plus efficaces que les récompenſes incertaines & les terreurs éloignées dont depuis tant de ſiecles on ſe ſert ſans ſuccès pour amuſer ou pour effrayer les mortels.

PENSÉES SUR LA RELIGION.

LES doutes, en matiere de Religion, loin d'être blâmables; loin d'être des actes d'impiété, doivent être regardés comme de très bonnes œuvres, lorſqu'ils ſont d'un homme qui reconnoit humblement ſon ignorance, & qu'ils naiſſent de la crainte de déplaire à Dieu par l'abus de la raiſon.

ADMETTRE quelque conformité entre la raiſon de l'homme & la raiſon éternelle, qui eſt Dieu, & prétendre que Dieu exige le ſacrifice de la raiſon humaine, c'eſt établir que Dieu veut & ne veut pas tout à la fois.

LORSQUE Dieu, de qui nous tenons notre raiſon, en exige le ſacrifice, c'eſt un faiſeur de tours de gibeciere qui eſcamote ce qu'il a donné.

Si je renonce à ma raiſon je n'ai plus de guide, il faut que j'adopte en aveugle un principe ſecondaire, & que je ſuppoſe ce qui eſt en queſtion.

Si la raiſon eſt un don du Ciel, & que l'on en puiſſe dire autant de la foi, le ciel nous a fait deux préſens incompatibles & contradictoires. Pour lever la difficulté on eſt réduit à dire ou que la foi eſt une chimere, ou que la raiſon eſt inutile.

Pascal, Nicole & d'autres ont dit: qu'un Dieu puniſſe de peines éternelles la faute d'un Pere coupable ſur tous ſes enfans innocents, c'eſt une propoſition *ſupérieure*, & non *contraire* à la raiſon. Mais qu'eſt ce donc qu'une propoſition contraire à la raiſon, ſi celle qui eſt évidemment un Blaſphême ne l'eſt pas?

Egaré dans une forêt immenſe pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumiere pour me conduire; il ſurvient un inconnu qui me dit, *mon ami ſouffle ta lumiere, pour mieux trouver ton chemin.* Cet inconnu eſt un Théologien.

Si ma raiſon me vient d'enhaut, c'eſt la voix du ciel qui me parle par elle; il faut donc que je l'écoute.

Le mérite & le démérite ne peuvent s'ap-

pliquer à l'uſage de la raiſon; toute la ſoumiſſion & la bonne volonté du monde ne peuvent ſervir à un aveugle pour diſcerner les couleurs. Je ſuis forcé d'appercevoir l'évidence où elle eſt, & le défaut d'évidence, où l'évidence n'eſt pas, à moins d'être un imbécille. Or l'imbécillité eſt un malheur & non pas un péché. L'Auteur de la Nature, qui ne me récompenſera pas pour avoir été un homme d'eſprit, ne doit pas me damner pour avoir été un ſot.

BIEN plus, il ne te damnera pas même pour avoir été méchant, quoi donc! n'as tu pas déjà été aſſez malheureux de l'être?

TOUTE action vertueuſe eſt accompagnée de ſatisfaction intérieure; toute action criminelle, de chagrins & de remors. Or notre eſprit avoue ſans honte & ſans remors ſa répugnance pour telles ou telles propoſitions; il n'y a donc ni vertu ni crime ſoit à les croire ſoit à les rejetter.

S'IL faut une grace pour croire, attendons qu'elle nous vienne d'enhaut; ſi Dieu ne nous la donne pas, il ne nous punira pas pour en avoir manqué. Priez, me direz vous, pour demander cette grace. Mais ne me faut-il pas

une grace pour prier & demander la foi, dont par moi-même je ne ſens pas le beſoin.

UNE Religion vraie, intéreſſant tous les hommes dans tous les tems & dans tous les lieux, a dû être éternelle, univerſelle, évidente: aucune Religion n'a ces trois caracteres; toutes ſont donc trois fois démontrées fauſſes.

LES faits dont quelques hommes ſeulement peuvent avoir été témoins, ſont inſuffiſants pour démontrer une Religion à ceux qui ne les ont point vus, attendu qu'un Religion vraie doit être également crue par tout le monde.

LES faits dont on appuie les Religions d'aujourd'hui ſont anciens & merveilleux; c'eſt-à-dire, les plus ſuſpects qu'il eſt poſſible, pour prouver la choſe la plus incroyable. Prouver l'Evangile par des miracles c'eſt prouver des abſurdités par des choſes contre nature.

EST-IL bien vrai que le Dieu des Chrétiens ſoit le vrai Dieu? Il exiſte dans la nature un être bien plus puiſſant que lui, c'eſt le Diable, vu qu'il y a pour le moins cent mille damnés pour un élu.

LE fils de Dieu eſt mort pour remporter la victoire ſur le Diable; le Diable l'a réduit à

la néceſſité de mourir; le Diable a toujours eu l'avantage depuis; à quoi donc a ſervi la mort du fils de Dieu?

Le Dieu des Chrétiens, pour une pomme, a puni toute la race humaine & fait mourir ſon propre fils. Celà nous prouve que ce Dieu eſt un Pere qui fait grand cas de ſes pommes, & fort peu de ſes enfans.

Un Dieu qui fait mourir Dieu, pour appaiſer Dieu, eſt un mot excellent de la Hontan. Il ſuffit pour anéantir la Religion des Chrétiens. Cent volumes *in folio* ne peuvent faire diſparoître le ridicule de cet énoncé.

Mais Dieu que fera-t-il à ceux qui n'ont pas entendu parler de la mort de ſon fils, ou qui en ayant entendu parler, ne l'auront pu croire? Punira-t-il des ſourds pour n'avoir point entendu? Damnera-t-il des imbécilles pour n'avoir pu concevoir une choſe inconcevable?

Pourquoi les miracles de Jéſus Chriſt ſont-ils vrais? Et pourquoi ceux d'Eſculape, de Pythagore, & d'Apollonius de Thyane ſont-ils faux?

Tous les Juifs de Jéruſalem, qui ont vu les grands miracles de Jeſus, ont, ſans doute,

été convertis ? Aucunement ; loin de croire en lui, ils ont demandé ſa mort. Il falloit que ces Juifs, qu'un Dieu lui-même étoit venu convertir, fuſſent des hommes comme il n'en exiſte point. On a vu des peuples entrainés & convaincus par un ſeul faux miracle, & le fils de Dieu a fait en pure perte tant de miracles vrais! ce miracle d'incrédulité eſt, ſans doute, bien étonnant. Mais, dira-t'on, cet endurciſſement du peuple Juif avoit été prédit comme un châtiment du ciel. Dans ce cas pourquoi Dieu faiſoit-il des miracles dont l'inutilité avoit été prévue ?

Il eſt moralement ſûr que Céſar a exiſté. Il eſt auſſi ſûr que Jéſus a exiſté que Céſar. On en conclud qu'il eſt auſſi ſûr que Jéſus eſt reſſuſcité, que lui ou Céſar ont exiſté. La conſéquence eſt fauſſe : l'exiſtence de Jéſus & de Céſar n'eſt nullement un miracle.

La Religion de Jéſus, annoncée par des fanatiques ignorans, qui ont pu aiſément s'être trompés, ou vouloir tromper les autres, a fait les premiers Chrétiens. La même Religion prêchée par des ſçavans, fait aujourd'hui des incrédules!

Ces ignorans Apôtres ſont morts, me direz-

vous, pour prouver la vérité de ce qu'ils prêchoient aux hommes. Mais leur ſupplice n'a prouvé que la force de leur entouſiaſme, ou n'a été que le châtiment de leurs fourberies. Se faire tuer ne prouve rien, ſinon que l'on n'eſt pas le plus fort.

Comment un Dieu a-t-il permis que l'on fit mourir dans les tourmens ceux qu'il envoyoit pour convertir le monde? N'eût-il pas été plus conforme à ſa bonté de changer tout d'un coup le cœur du genre humain?

Les martyrs, qui ont ſouffert après le tems des Apôtres, n'ont point été témoins des miracles de Jéſus: ils ſont morts pour ſoutenir que ceux qui leur avoient enſeigné la Religion chrétienne, n'avoient pu ni ſe tromper eux-mêmes, ni vouloir tromper les autres.

On atteſte ce qu'on a vu ou ce que l'on a cru voir. Quand on atteſte ce que d'autres ont vu, l'on ne prouve rien, ſinon qu'on les en croit ſur leur parole. Tout le Chriſtianiſme eſt fondé ſur l'autorité de ceux qui ont eu jadis intérêt de l'établir, & qui ont aujourd'hui intérêt de le maintenir.

On prétend que la ſoumiſſion à une autorité légiſlative diſpenſe d'examiner & de raiſonner.

Mais les miniſtres intéreſſés de toutes les Religions de la terre prétendent avoir cette autorité ; elle appartient autant aux Bramines, aux Talapoins, aux Bonzes, aux Mollahs, qu'aux miniſtres de l'Egliſe Chrétienne.

C'EST l'Education de l'enfance qui fait qu'un Chrétien croit en Jéſus Chriſt. C'eſt l'Education de l'enfance qui fait qu'un Turc croit en Mahomet. C'eſt l'éducation de l'enfance qui fait qu'un Indien croit les incarnations de Viſtnou. C'eſt l'Education de l'enfance qui fait que le Siamois ſe ſoumet à croire les merveilles qu'on lui dit de Sommonacodom. La foi en tout pays n'eſt qu'une déférence aveugle aux ſentimens des Prêtres, qui ſont toujours infaillibles où ils ſont les plus forts.

Nos prêtres nous parlent ſans ceſſe de la foibleſſe de l'eſprit humain, & des égaremens de la raiſon. Mais l'eſprit d'un prêtre eſt-il plus fort que le mien ? Sa raiſon eſt-elle moins ſujette à s'égarer que celle d'un incrédule ? Ses paſſions & ſes intérêts ne peuvent-ils pas le tromper comme ceux d'un incrédule ?

Dès que nous refuſons de croire nos Prêtres, ils nous font peur ; mais faire peur à quelqu'un n'eſt point un argument convainquant : la crainte

n'eſt nullement un motif de crédibilité. *Croyez, ou vous ſerez damné*, voilà pourtant le plus fort argument de la Théologie!

Mais eſt-il bien vrai que je ſerai damné pour n'avoir point cru ce qui m'a paru incroyable? Il y a longtems qu'on demande aux Théologiens d'accorder le dogme des peines éternelles avec la miſéricorde infinie; & ils en ſont encore là! ils perſiſtent à faire de notre Pere céleſte un Tyran, à qui nul pere terreſtre ne voudroit reſſembler.

Pourquoi punir un coupable quand il n'y a plus aucune utilité à tirer de ſon châtiment? Quel bien réſulte-t'il pour le genre humain actuel, ou pour Dieu, des ſupplices que ſouffrent en Enfer tant de milliards de malheureux que l'on aſſure avoir été damnés?

Le dogme de l'éternité des peines eſt un amas de folies, d'atrocités & de blaſphêmes. Si Dieu punit ſans meſure, quelle proportion entre l'offenſe & le châtiment? Si Dieu punit pour ſa propre ſatisfaction; quel monſtre de barbarie? Si Dieu punit pour lui tout ſeul, il eſt bien cruel & bien méchant. Si Dieu punit pour corriger les autres, ſa rigueur eſt inutile pour ceux qui n'en ſont pas les témoins.

TAYLOR INST. OXFORD

Mais au fond, de quoi ce Dieu eſt-il ſi fort courouce? L'homme, ſoit vivant ſoit après ſa mort, peut-il nuire à ſa gloire, à ſon repos, à ſa félicité? Si le péché offenſe Dieu, c'eſt que Dieu veut être offenſé. Si Dieu punit éternellement le péché, c'eſt que Dieu veut que le péché ſubſiſte éternellement.

On prétend que Dieu fera brûler le méchant, qui ne peut rien contre lui, dans un feu qui durera toujours. Ne regarderoit-on pas comme très blâmable un Pere qui donneroit une mort paſſagere à un fils qui compromettroit ſon honneur, ſa fortune, ou même ſa vie?

Il n'y a que celui qui pourroit commettre tout le mal poſſible qui pourroit mériter un châtiment infini. Pour faire de Dieu un être infiniment à craindre, les Théologiens ont fait de l'homme un être aſſez puiſſant pour offenſer infiniment l'auteur de la nature.

Tout le mal dont un homme eſt capable n'eſt pas tout le mal poſſible: comment un être fini, un ver de terre, pourroit-il offenſer l'être infini qui l'a créé, & troubler l'ordre qu'il a mis dans l'univers?

Il n'y eut rien de plus propre à faire chanceller la morale, ou même à l'anéantir tout à

fait, que de la lier à la Religion. Rien ne fut plus dangereux que de faire croire aux hommes qu'ils offenſoient Dieu en nuiſant à leurs ſemblables ou en ſe nuiſant à eux-mêmes. Dès lors il ne fut plus queſtion que de ſe mettre bien avec Dieu, & l'on ſe crut par là diſpenſé d'être bien avec les hommes.

La raiſon nous apprend que c'eſt aux hommes, & non à Dieu, que nous faiſons tort quand nous commettons des crimes; le bon ſens nous fait voir que nous faiſons tort à nous-mêmes quand nous nous livrons à nos paſſions déréglées.

La Religion nous preſcrit d'imiter un Dieu cruel, inſidieux, jaloux, implacable dans ſa colere. Chrétiens, en ſuivant ce modele, quelle ſera votre morale? Le Dieu de Moïſe, de Joſué, de David peut-il être le Dieu d'un honnête homme?

Une Religion eſt dangereuſe dès qu'elle anéantit ou confond les idées de la morale. Une Religion eſt fauſſe quand elle détruit les perfections de la Divinité. Une Religion eſt déteſtable quand, au lieu d'adorer un Dieu bon, elle adore un Démon mal faiſant.

CHRÉTIENS! en ſuivant à la lettre votre Evangile vous ne ſerez ni citoyens, ni Epoux, ni peres, ni amis, ni ſujets fideles de vos Princes: vous ſerez des Pélerins ſur la terre, des étrangers dans votre patrie, des êtres farouches ennemis de vous mêmes & nuiſibles aux autres: vous gémirez ici bas, & vous ſerez incertains d'être jamais heureux.

Satis triumphat veritas ſi apud paucos, eosque bonos, accepta ſit; nec ejus indoles placere multis.

XIII.

EXTRAIT
D'UN
LIVRE ANGLOIS
QUI A POUR TITRE
Le Chriſtianiſme auſſi ancien que le monde. (11)

Par TINDAL.

CHAPITRE I.

Dans tous les tems Dieu a donné aux hommes des moyens ſuffiſans de connoître leurs devoirs; & quels ſont ces moyens.

LA religion naturelle ne differe de la religion révélée que dans la maniere dont l'une & l'autre ont été communiquées: la religion na-

(11) Cet extrait renferme en peu de mots les raiſonnemens les plus ſolides contenus dans cet ouvrage fameux & excellent, mais qui paroîtroit trop diffus au plus grand nombre des Lecteurs.

turelle eſt une révélation *interne*, & la religion révélée une révélation *externe* d'un même Dieu, dont la volonté eſt toujours immuable. En effet ſi Dieu a donné une loi aux hommes dès le commencement du monde, elle a dû être parfaite, & parconſéquent non ſuſceptible de changement ou d'augmentation: le chriſtianisme ne peut donc être que cette même loi naturelle. Mais le ſeul moyen que nous ayons de découvrir une telle loi c'eſt la raiſon. Rien ne peut paſſer pour venir de Dieu que ce qui eſt fondé ſur cette faculté, ou, ce qui revient au même, ſur la nature des choſes.

L'EVANGILE n'a rien pu y ajouter ni en retrancher, puiſque c'étoit la ſeule vraie religion venant de Dieu. Donc l'Evangile doit être la même choſe, ſans celà il ne contiendroit pas la vraie religion. Un Dieu ſage & bon a dû donner d'abord aux hommes les moyens de parvenir au bonheur.

CHAPITRE II.

Que la religion naturelle consiste dans l'observation des devoirs que la raison nous découvre en considérant la nature de Dieu & celle de l'homme avec les relations qui en naissent. Que ces devoirs sont clairs & quels ils sont.

Il est évident qu'il existe un Dieu; il est évident que cet être ne peut ni perdre ni recevoir la félicité; il n'a donc formé des créatures que pour leur propre bien; il ne leur commande ou ne leur défend rien que dans cette vue bienfaisante. De là naissent le respect & l'amour qui lui sont dus. De là viennent aussi nos devoirs envers nous mêmes, ils consistent à travailler à notre plus grand bien par les meilleurs moyens, pour nous conformer à l'intention du créateur. Enfin c'est là-dessus que sont fondés nos devoirs envers les autres hommes. Dieu, étant le Pere commun du genre humain, il aime toutes ses créatures & veut par conséquent que nous concourrions à leur bonheur; d'au-

tant plus que nous avons besoin de l'assistance les uns des autres, & que Dieu nous a donné une faculté & des instincts naturels pour nous déterminer dans les diverses circonstances où nous pouvons nous trouver. Ces devoirs doivent être, & avoir été, toujours les mêmes, d'après le caractere immuable de leur auteur.

CHAPITRE III.

La perfection & le bonheur des êtres raisonnables consiste à conformer leur conduite aux loix de leur nature.

Le bonheur des êtres raisonnables ne peut consister que dans la perfection de leur raison. C'est en celà que consiste la félicité de Dieu; nous lui ressemblons par la pureté & la rectitude de notre nature raisonnable. Notre félicité n'est bornée que parce que notre raison l'est aussi. Dieu a voulu que nous fussions parfaits & heureux par les mêmes moyens que lui, c'est-à-dire par la conformité de notre conduite avec notre raison. C'est pour celà qu'il a lié à nos actions d'après leur nature, un retour secret de

plaisir

plaisir ou de peine qui constitue la satisfaction ou le remors. Il nous instruit plus clairement par notre raison qu'il n'auroit pu le faire par des livres & par des miracles. Les livres ne peuvent nous décider sur une infinité de cas qui se présentent; les livres sont souvent d'une obscurité impénétrable. Le grand livre de la nature est notre véritable guide; nous y apprenons que Dieu en qualité de sage gouverneur & de Souverain de l'univers, ne peut rien prescrire que ce qui tend aux fins de son gouvernement, c'est-à-dire au bonheur de ses sujets. Veut-on sçavoir la maniere dont il faut servir un tel être? Il suffit de consulter sa nature & nos rapports avec lui; si la nature des choses n'étoit pas ici une regle sure Dieu seroit un despote arbitraire, & l'on tremblerait toujours devant lui; d'ailleurs comment obéir à des ordres que la raison condamneroit? Si une révélation exigeoit moins que ce qu'ordonne la nature, elle seroit une regle imparfaite: si elle exigeoit plus, elle seroit tyrannique. Aussi nos plus habiles Théologiens ont-ils décidé que toutes les maximes de l'Evangile sont conformes à la raison & tendent à notre bonheur.

CHAPITRE IV.

Les châtimens annexés aux loix divines ſont pour le bien des hommes & de ceux même qui les éprouvent.

ON nous oppoſera peut-être le paſſage où il eſt dit que *Dieu a fait toutes choſes pour lui-même* (12). Mais il ſignifie ſeulement que Dieu a voulu manifeſter ſes perfections aux hommes, & ſatisfaire au penchant qu'il a de leur communiquer le bonheur. D'ailleurs, quelque ſens que l'on donne à ce paſſage, c'eſt toujours à la raiſon à décider du meilleur. Direz-vous que Dieu punit pour maintenir ſa propre dignité? Mais Dieu ayant eu en vue le bien des hommes en leur donnant des loix, il ne peut avoir d'autre but en exécutant les diſpoſitions de ces Loix. Penſer autrement c'eſt croire que Dieu a beſoin de réparation, ce qui ſuppoſeroit que ſon bonheur avoit ſouffert du déchet; dans ce cas Dieu ſeroit à tout moment dans la ſouf-

(12) Prov. XVI. 4.

france. Auſſi l'Ecriture dit (13) *qu'il ne revient à Dieu aucun mal de celui qui peche.* On dit encore que Dieu *doit exercer ſa juſtice, auſſi bien que ſa bonté.* Mais la juſtice de Dieu n'eſt pas celle d'un monarque irrité & bleſſé. C'eſt l'acte d'un être qui eſt tout charité, & qui n'agit ni par haine ni par paſſion, mais pour le ſeul avantage du pécheur.

CHAPITRE V.

Le culte & la foi que Dieu exige ne ſont point pour lui-même.

Nos Théologiens diſent nettement que c'eſt un blaſphême contre la toute ſuffiſance de Dieu de dire que c'eſt pour ſon intérêt que nous le ſervons. *Le Sabbat même eſt fait pour l'homme.* dit J. C. Si notre culte étoit pour Dieu ſon bonheur en dépendroit. Ceux qui l'ont ſoutenu étoient des Prêtres qui penſoient plus à leur propre autorité qu'à celle de Dieu. La foi-même en Jéſus Chriſt n'eſt exigée que pour l'inté-

(13) Job. XXXV. 6.

rêt de l'homme, puiſque Jéſus Chriſt ne devoit faire autre choſe que ramener les hommes à leurs devoirs naturels, & par-conſéquent à leur bonheur. Il dit lui-même qu'il eſt venu *pour ſauver ce qui étoit perdu.* (14) Ses apôtres ne s'attacherent à lui que pour leur propre avantage; d'ailleurs l'Ecriture nous enſeigne que ce ſera par *nos œuvres* (15) *que nous ſerons jugés* & non point par notre croyance. En effet la foi n'eſt en elle-même ni vertu ni vice, nous ne pouvons croire que ſuivant que les choſes nous paroiſſent. Auſſi St. Paul met la charité, fort au deſſus de la foi, (16) & nos Théologiens déclarent que la foi ne renferme que les notions naturelles du vrai & du juſte. C'eſt donc une foi bien impie que celle qui viole la charité & qui ſe fait recevoir par force dans le monde.

(14) Matth. XVIII. 2.
(15) II Cor. V. vs. 10.
(16) I Cor. XIII. 1.

CHAPITRE VI.

La Religion naturelle eſt très parfaite & incapable d'être altérée par aucune révélation.

En effet elle eſt la premiere & la derniere loi donnée aux hommes; elle eſt la loi éternelle par laquelle Dieu même ſe gouverne. Un légiſlateur parfait peut-il donner une loi imparfaite? D'où il ſuit que toute révélation qui s'écarte le moins du monde de cette premiere loi ne peut être admiſe. Dire que l'on ne peut rien ajouter à l'Evangile parce que la volonté de Dieu eſt immuable, n'eſt-ce pas convenir que la loi naturelle ne peut plus recevoir aucune addition, puiſqu'elle vient auſſi de la volonté de Dieu. Si l'excellence intrinſeque, la ſimplicité, l'univerſalité, l'antiquité, font le mérite d'une loi, quelle loi plus excellente que celle de la nature? Fondée ſur les rapports immuables des choſes, elle ne dépend point de mots écrits & ſuſceptibles de diverſes interprétations. L'idée de Dieu & de ſes perfections

précede la connoissance de toute révélation & lui sert même de base; sans cette idée l'on ne pourroit distinguer les fausses révélations des vraies; ce que la raison traite de superstition ne peut être une loi dans la Religion; la vérité est inaltérable, elle consiste dans la conformité de nos idées avec la nature des choses; ainsi aucune vérité ne peut appartenir à la religion; à moins qu'on n'y trouve cette conformité.

CHAPITRE VII.

Les Religions naturelle & révélée ayant le même but doivent avoir les mêmes préceptes.

On demande si la révélation, quoique fondée sur la loi naturelle, ne peut pas l'étendre en y ajoutant des choses que cette loi n'enseignoit pas? Je réponds que non; parce que les hommes ne sont obligés à rien de plus qu'à ce qu'exigent leurs relations avec Dieu & avec les hommes, relations que la lumiere naturelle fait assez connoître. Tout devoir qui ne se rapporte pas là, n'a point de fondement. La loi naturelle & l'Evangile font de l'amour de Dieu

& de celui du prochain les deux grands commandemens; qu'y pourroit-on ajouter qui ne découle point déjà naturellement de ces deux préceptes fondamentaux? Qu'on ne croie pas qu'ils puiſſent jamais être en oppoſition; car la meilleure maniere d'honorer Dieu & de l'aimer, c'eſt de remplir les devoirs du ſecond précepte. Dieu, conſidéré comme un être infiniment parfait, ne peut recevoir de nous aucun ſervice & n'eſt honoré que par ceux, qui l'imitent dans ſon amour & ſa bienfaiſance envers les hommes. C'eſt donc l'outrager que de faire du mal aux hommes ſous prétexte de le ſervir; auſſi l'Ecriture dit (17) *ſi quelqu'un dit j'aime Dieu, & qu'il haïſſe ſon frere, c'eſt un menteur.* Nos meilleurs Théologiens ſoutiennent que c'eſt déroger à la bonté de Dieu que de lui attribuer d'autres vues que des vues de charité. Qu'eſt-ce qui peut faire aimer la religion, ſinon l'idée d'une telle perfection dans ſon auteur? Il ne peut donc y avoir dans la révélation aucun précepte qui n'exiſte déjà, & qui ne ſoit révélé par la lumiere naturelle.

(17) 1 Jean IV. 20.

CHAPITRE VIII.

C'eſt l'oubli des idées que la raiſon nous donne ſur la nature de Dieu, qui a cauſé tant de ſuperſtitions & de malheurs dans le genre humain.

C'EST pour avoir jugé de Dieu d'après nos propres foibleſſes qu'on a imaginé des Divinités médiatrices, comme ſi Dieu avoit beſoin de ce ſecours pour nous entendre ou pour s'appaiſer. Si les payens euſſent regardé Dieu comme un être inviſible, ils n'auroient pas cru qu'un Dieu put être envoyé par un autre Dieu, Mercure par Jupiter; &c. On s'eſt imaginé que Dieu prenoit plaiſir aux ſouffrances & aux tourmens de ſes créatures; de là tant de mortifications & de pénitences: de là cette fureur du martire chez les premiers chrétiens, cette boucherie de victimes, cette circonciſion douloureuſe chez les Juifs, &c. Les victimes n'étoient utiles qu'aux Prêtres qui s'en réſervoient les meilleurs morceaux, auſſi donnerent-ils la vogue à cette ſuperſtition.

N'EST-ON pas même allé juſqu'à immoler les hommes & ſes propres enfans? Il ſemble que la loi de Moïſe devoit remédier à cet abus: mais 1°. le Lévitique dévoue (18) à Dieu tout ce qu'un homme conſent à lui offrir. Il eſt dit que *le* 1er. *né de toute créature appartient à Dieu.* (19) 2°. le ſacrifice d'*Abraham* & le vœu de *Jephté* montrent que cette pratique n'étoit point condamnée. 3°. L'Epitre aux hébreux exalte le ſacrifice de Jéſus Chriſt. L'Evangile enfin auroit dû faire abolir cet uſage. Mais combien de chrétiens ont cru ſervir Dieu en lui immolant des innocens que leur zele traïtoit d'hérétiques. Voilà ce que ne feroit jamais un Athée, qui ne ſe met pas plus en peine du ſalut des autres que du ſien. En général que de maux n'a point cauſé le fanatiſme dévôt qui eſt la plus fâcheuſe de toutes les ſuperſtitions? La raiſon ſeule prévient ces excès criminels en nous montrant Dieu ſous l'idée d'un pere tendre qui chérit le genre humain.

(18) Levit. XXVII. 28.
(19) Exod. XXX. 12.

CHAPITRE IX.

La félicité de l'homme étant le but de toute religion tant révélée que naturelle, elles doivent prescrire les mêmes moyens pour y parvenir.

On dit qu'il y a des fins subordonnées à cette premiere, & qu'ainsi il peut y avoir des moyens différens & variables; mais celà est absurde, puisqu'en supposant une derniere fin immuable on doit convenir que les moyens le sont aussi. S'ils sont immuables, la loi naturelle doit les prescrire aussi bien que l'Evangile: mais s'il s'agit de moyens qui dépendent des circonstances, il faut que chacun ait le droit de se servir de sa raison pour choisir les moyens qui lui conviennent le mieux; liberté d'autant plus nécessaire que la fin est plus importante. Il ne peut y avoir d'obscurité dans les moyens qui conduisent au bonheur; c'est faire injure à Dieu que de supposer qu'il ait donné pour le salut des loix incompréhensibles. Comme il n'y a sur la terre aucun Tribunal infaillible qui

puiſſe juger de la conſcience, il faut que la conſcience de chacun ſoit pour lui-même le juge du ſens des loix & de la nature des moyens. Il eſt abſurde de penſer que Dieu ait enlevé ce droit aux Laïques pour le transférer à des Prêtres, trop diſpoſés à en abuſer pour leur intérêt, comme il a ſouvent paru par les guerres que leur ambition a fait naître.

CHAPITRE X.

Dieu n'ordonne rien arbitrairement & ſans néceſſité. Il laiſſe aux hommes le choix libre des moyens propres à remplir leurs obligations naturelles.

On peut hardiment avancer que Dieu ne ſçauroit impoſer aucune obſervance purement *poſitive*, qui ne ſoit déjà preſcrite par la loi naturelle. En effet 1°. un être ſage & bon n'agit point arbitrairement. 2°. des préceptes poſitifs & arbitraires ne font que donner lieu à la fourberie des Prêtres, comme on l'a vu dans l'art avec lequel ils ont tourné à leur profit les cérémonies du baptême, de la confeſſion, de l'extrême-onction, les reliques, les mariages, &c.

3°. Toute pratique indifférente d'elle-même, doit paroître telle aux yeux de Dieu, qui par-conséquent n'en fera jamais une obligation morale. 4°. L'injonction de pareilles choses tendroit plutôt à faire haïr Dieu qu'à le faire aimer. 5°. La religion consiste à imiter Dieu en qui l'on ne voit ni formalités ni cérémonies. 6°. Elle ne doit rien prescrire qui ne soit excellent, caractere qui n'appartient pas à des choses indifférentes. 7°. Si l'Evangile en contenoit de pareilles, pourquoi les rejetteroit-on dans le judaïsme? 8°. Si tous les ouvrages de Dieu annoncent sa sagesse, ses loix doivent aussi porter ce sceau & ne contenir ni superfluités ni minutiés. 9°. Ces loix doivent partir d'un seul principe qui est la raison universelle des choses; principe incompatible avec des pratiques indifférentes 10°. Si l'Evangile renferme des loix arbitraires, les chrétiens sont plus à plaindre, & plus chargés que ceux qui ne connoissent que la nature. 11°. Croire un Dieu arbitraire, c'est s'exposer aux terreurs paniques de la superstition en ignorant toujours ce qui peut lui déplaire ou lui plaire. 12°. Le cas qu'on a fait dans la religion des choses d'institution positive a causé, & cause encore, des divisions, des guerres & des malheurs. 13°. Tant que les Prêtres,

fondés ſur une pareille inſtitution, ſe donneront pour les diſpentateurs des graces céleſtes, on ſe rachetera de la vertu par des formalités & par une ſoumiſſion aveugle aux Prêtres. 14°. Quelle folie de penſer que pendant longtems Dieu n'a donné que la loi de la nature, & qu'enſuite ſe repentant d'en avoir fait trop peu, il ait ajouté des articles nouveaux à cette religion! 15°. Dieu n'a pu donner une nouvelle révélation, ſujette à être mal interprétée. 16°. Une révélation nouvelle ſuppoſe des variations dans la conduite de Dieu. 17°. L'opinion que Dieu peut donner des ordres arbitraires a produit cette foule de prétendues révélations divines qui ont déchiré le monde. 18°. Prétendre que Dieu, par une derniere révélation, a ôté aux hommes la liberté de choiſir les moyens du ſalut, c'eſt dire qu'il a mal fait de la leur donner. 19°. La lumiere naturelle doit être capable de faire diſtinguer aux hommes les notions qui ſont dignes de Dieu & celles qui en ſont indignes, ce qui ſuffit. 20°. Enfin nous n'avons d'autre regle pour décider ſur la religion & pour éviter toute ſuperſtition & toute vaine diſpute que la raiſon qui juge du mérite & de l'importance des choſes.

CHAPITRE XI.

Le bonheur du genre humain eſt incompatible avec la ſuppoſition des ordonnances poſitives dans la Religion.

L'ATTENTION que ces ordonnances exigent, diſtrait l'eſprit des loix eſſentielles de la morale. Les hommes parviennent à s'imaginer que l'obſervation des cérémonies les diſpenſe des devoirs de la juſtice, ou qu'ils expient leurs péchés par leur dévotion; ce qui détruit l'eſſence même de la religion, forme des hypocrites & encourage les ſcélérats les plus déterminés. Comme les loix poſitives & arbitraires ſont celles qui donnent le plus de pouvoir aux Prêtres, nous les voyons très zélés à perſécuter ceux qui les mépriſent, tandis qu'ils ont de l'indulgence pour les vices les plus criants. Il n'eſt point de forfait auquel on ne ſe ſoit porté pour la défenſe de ces rites ſuperſtitieux: les peuples ſont charmés qu'on leur applaniſſe la voie du ciel, & de pouvoir l'obtenir par le ſacrifice d'un veau ou par l'adoration d'un crucifix! Les Jé-

ſuites qui poſſedent le mieux l'art des accommodemens avec le ciel, ont par là gagné un crédit merveilleux. Inſenſiblement les choſes indifférentes acquierent le même reſpect que les loix eſſentielles par le goût qu'on a pour la ſuperſtition; on auroit prévenu ce mal ſi l'on avoit toujours diſtingué ce qui n'eſt que moyen d'avec la fin. Que dis-je? En recevant comme divines les choſes que la raiſon n'exige pas, ou qui lui ſont contraires, on vient à rejetter la raiſon même, & par conſéquent la vertu réelle, qui eſt uniquement fondée ſur la raiſon; on ne ſe conduit plus que par autorité. Delà les *croiſades*, les rebellions, les maſſacres. De là cet *Etat dans l'Etat* que l'Egliſe a formé, au point que les Papes ont dominé ſur les Rois mêmes. Combien de fois les zélés de toute ſecte n'ont-ils pas ſacrifié la morale à de ſimples opinions? *Ces gens là auroient été des hommes excellens*, dit Tillotſon, *ſans les principes de la religion qu'ils avoient adoptés*. Il eſt aſſez naturel que des gens qui croient que Dieu damnera les hommes pour des choſes qui n'ont rien de commun avec la morale, les perſécutent dans ce monde pour les mêmes choſes. La violence & même la fraude

ne doivent rien couter; l'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous apprend que rien n'étoit plus commun dans les premiers ſiecles que les fraudes pieuſes pour convertir les payens: on altéroit l'Ecriture, on forgeoit des hiſtoires, on débitoit des miracles, &c. Que les Laïques ſeroient à plaindre s'ils n'avoient la raiſon & la nature pour les conduire! quelle prérogative nous donne-t-elle ſur les animaux, ſi nous renonçons à notre raiſon pour nous déchirer en faveur des opinions d'autrui? Le ſeul remede contre toutes les ſuperſtitions de ce genre c'eſt une éducation morale & philoſophique, qui grave dans le cœur le reſpect de la morale, comme le ſeul but de toute la religion. Les héros ont toujours été formés par des philoſophes; ce ſont eux qui leur ont inſpiré des ſentimens généreux d'amour pour la Patrie, pour le travail, pour la juſtice & pour la liberté. Les myſteres & les cérémonies ſont les deux ſoutiens du pouvoir des Prêtres & la ruine de la vertu. *Il faut*, diſent-ils, *frapper les hommes par les ſens*; mais n'eſt-ce point cette fauſſe opinion qui a enfanté l'idolâtrie? Les images des choſes ſpirituelles n'ont-elles point pris la place de ces choſes elles mêmes? Si l'on dit que Dieu peut donner

des

des loix arbitraires afin d'éprouver notre obéissance, nous répondrons que Dieu n'a pas besoin de faire des découvertes ni de mettre le cœur de l'homme à l'épreuve.

CHAPITRE XII.

C'eſt anéantir toute religion que de vouloir élever la révélation au deſſus de la raiſon. Il ne peut y avoir deux régles indépendantes de conduite.

REFUSER d'admettre la raiſon pour juge dans les choſes de ſpéculation, c'eſt tomber dans une auſſi grande abſurdité que les *Papiſtes*, qui récuſent les ſens dans le cas de la *tranſubſtantiation*. Si notre raiſon nous trompe, il n'eſt aucune vérité, pas même l'exiſtence de Dieu, dont nous puiſſions être aſſurés; d'ailleurs comment embraſſera-t-on une révélation ſi la raiſon n'en montre la vérité? Dire comme les *Quakers*, qu'il y a en l'homme une *lumiere divine diſtincte de la raiſon*: c'eſt prétendre qu'un homme qui n'auroit point de raiſon, ſeroit pourtant capable de religion. Comment Dieu

ſe communiqueroit-il aux hommes pour les inſtruire s'il ne leur montroit la conformité de ſes inſtructions avec des notions évidentes?

Dans le fond, il n'eſt tout au plus que probable que Dieu veuille ſe révéler extraordinairement; mais il eſt très peu probable que telle ou telle révélation particuliere ſoit divine, vu le grand nombre de ces révélations & les difficultés qui s'y trouvent. *Chillingworth* dit à cette occaſion (20) que *ſi une religion lui paroiſſoit contrarier les idées naturelles que nous avons de Dieu, elle ſeroit ſans fondement.* On prétendra que nous pouvons avoir deux regles de foi indépendantes l'une de l'autre, mais par laquelle faut-il ſe laiſſer gouverner? Et ne faut-il pas toujours examiner la vérité des choſes? Recevoir une religion par autorité & ſans examen; c'eſt être prêt à recevoir une religion toute oppoſée quand l'autorité le preſcrit. Tous les hommes n'ont-ils pas recours à la raiſon pour réſoudre les difficultés dans la religion? La raiſon donc eſt la premiere regle. Je veux, dites-vous, que la raiſon juge, mais je veux auſſi que l'Ecriture ſoit la regle de ſon juge-

(20) Rel. Proteſt. art. 1 Chap. 2.

ment? Je réponds que c'eſt à la raiſon à décider ſi l'Ecriture a les qualités propres pour ſervir de regle. Si l'on ſe ſoumet en aveugle, comment ſera-t-on convaincu? Sera-ce par des miracles? Mais comment diſcerner les miracles faux des véritables? Une doctrine qui porte en elle-même les caracteres de la vérité n'a pas beſoin de miracles. Auſſi Dieu en appelle ſouvent lui-même à la raiſon des hommes. C'eſt ainſi qu'il dit: (21) *O vous hommes de Juda jugez, je vous prie, entre moi & ma vigne.* Et St. Paul (22) *examinez toute choſe & retenez ce qui eſt bon.* Il eſt vrai que Dieu peut employer diverſes méthodes pour éclairer la raiſon: mais ce n'eſt que pour corriger ſes écarts & rétablir ſon Empire, & non pour l'anéantir. Avant la révélation les hommes étoient, dit-on, dans une ignorance profonde. Mais ſi le Pere du genre humain a dès le commencement donné aux hommes des lumieres ſuffiſantes pour être heureux, il ſuffiſoit de révéler ces lumieres pour leur rendre leur premier éclat. Voilà ce qu'a fait la révélation qui n'eſt qu'une promulgation nouvelle de la loi naturelle; ſi c'eſt quelque

(21) Es. Ch. V. v. 3. (22) 1 Theſſ. Ch. V. v. 21.

choſe de plus, comment le connoîtrions-nous par le moyen de livres auxquels la raiſon ne pourroit rien comprendre. Le S^t. Eſprit même ne peut agir ſur nous que comme ſur des êtres raiſonnables; à moins qu'on ne prétendît que ſes impreſſions reſſemblent à celles d'un cachet ſur la Cire, & que l'on a du mérite pour avoir pris les ſentimens d'un autre ſans connoiſſance de cauſe.

Dans nos diſputes avec les Papiſtes nous ſçavons bien plaider la cauſe de l'examen. Mais nous leur donnons matiere à rétorſion lorſque nous exigeons enſuite la ſoumiſſion de la raiſon à la foi; cependant rien ne donne plus de force à une révélation que de pouvoir ſoutenir le plus ſévere examen de la raiſon. *La voie d'autorité*, dit l'Evêque Hoadley, (23) *eſt la plus mortelle ennemie de la vérité; c'eſt par elle qu'on impoſe les erreurs les plus groſſieres à la crédulité des peuples; ſans un examen exact de la raiſon on ne pourroit pas conſerver la pureté de la religion, ni prévenir la ſuperſtition.* Il faut donc ſçavoir ſi ce qu'on nous propoſe eſt digne ou indigne de Dieu & ne l'adopter qu'en vertu du

(23) Réponſe au Concomité.

raisonnement: d'où il résulte qu'une religion révélée ne peut être différente de la religion naturelle. Tous les Théologiens conviennent que Dieu ne commande rien d'arbitraire. Tillotson va jusqu'à dire que *c'est un horrible blasphéme de penser que Dieu puisse ordonner des choses contraires à sa nature & à sa justice.* Mais, on dira peut-être qu'il y a pourtant des choses dans la religion qui, sans contredire la raison, la surpassent. Je réponds que cette proposition ne présente aucun sens; en effet, ou je comprends ces choses là & alors elles ne surpassent point ma raison, ou je ne les comprends pas, & dans ce cas comment veut-on que je les croie? En un mot, si l'Ecriture a été donnée pour être entendue, elle ne doit rien contenir qui ne soit ni au dessus ni au dessous de l'entendement humain. Quand on a la vérité de son côté on l'exprime le plus clairement qu'il est possible. Les Chrétiens reprochoient aux Payens les obscurités de leur Mithologie, qu'ils ne pouvoient expliquer que par des sens allégoriques. Mais les Payens pouvoient bien rétorquer ce reproche contre les chrétiens, qui abandonnant le sens littéral de l'Ecriture, l'expliquerent toujours allégoriquement & typiquement, ensor-

te que les livres Saints devinrent la proie de tous les esprits subtils des Docteurs. Rien n'est plus commun parmi les anciens Peres que de pareilles interprétations. C'est en celà surtout qu'*Origene* a excellé.

CHAPITRE XIII.

La raison suffit pour mettre les hommes en état de distinguer ce qui est religion d'avec la superstition, sans quoi ils ne pourroient jamais se défaire des superstitions qu'on leur inspire dès l'enfance.

Si la religion est faite pour tout le monde, chacun doit avoir assez de capacité pour la comprendre; sans celà il faudroit croire sur la parole des Prêtres, très sujets à se tromper & à tromper les autres; alors il n'est aucune superstition qui ne deviendroit divine; puisque les Prêtres de chaque Secte fondent leurs ordonnances sur l'autorité de Dieu. Faire dépendre la religion d'un livre qui renferme des propositions obscures, c'est s'exposer à ne

croire que des abſurdités, à moins qu'on ne ſuppoſe ſes interprêtes infaillibles. Mais où ſont-ils ces interprêtes? Les Prêtres en s'arrogeant le droit d'interpréter, ſe font réellement légiſlateurs puiſqu'ils donnent leurs explications pour des articles de foi.

On ne trouve pas les mêmes inconvéniens dans la religion naturelle qui eſt une regle univerſelle adaptée à toute ſorte d'état, à tous les eſprits, ſimple, invariable & pure. Quel fonds après tout peut-on faire ſur la bonne foi de nos interprêtes quand on voit même des hommes inſpirés, gouvernés par leurs paſſions. Tel étoit *David*, (24) lorſqu'il voulut exterminer injuſtement toute la race de *Nabal*; lorſqu'il détruit les Philiſtins, malgré le droit d'hoſpitalité; lorſqu'il pourſuit ſa vengeance ſur Semeï juſque dans ſon lit de mort; lorſqu'il (25) fait périr Urie &c. St. Paul ne ſe plaint-il pas lui-même *de ne pouvoir faire le bien*? (26) Examinons donc le fond des choſes en elles-mêmes; c'eſt à quoi nous exhortent nos plus ſages Théologiens. *Chandler* veut qu'on poſe la religion

(24) 1 Samuel XXV. 22. XXVII. 8--12.
(25) 1. Rois II. 8. 9. (26) Rom. VII. 19.

naturelle pour l'unique fondement de tout, (27) Par cette regle nous comprendrons qu'il ne faut pas croire que Dieu puiſſe attacher le ſalut à la ſimple *foi*. Dès que la raiſon nous montre une vérité, c'eſt par elle qu'il faut expliquer ce qui ſemble contraire à cette vérité dans l'écriture. D'où il ſuit que la raiſon eſt la véritable regle de foi. Ainſi il ne faut pas s'imaginer que Dieu ait une face; (28) que ſatan entre en conférence avec Dieu (29); qu'un ſerpent ait parlé à Eve (30); que Balaam ait été repris par une ânesſe; (31) qu'Iſaïe ait été nud pendant trois ans (32); qu'Oſée *ait épouſé une femme de débauche*; (33); que Dieu *ait trompé* les Prophêtes & les peuples (34); qu'il ait violé ſes propres ordonnances & promeſſes (35). Les auteurs du nouveau Teſtament n'étoient pas plus infaillibles que nos prêtres modernes, puiſqu'ils s'imaginoient que la fin du monde arriveroit de leurs tems; ils ſe fondoient néanmoins ſur une promeſſe de leur

(27) *Sermon Preached on the old. dece.*
(28) Exod. XXXIII. 21. 23. (29) Job I. 8. &c.
(30) 1. Corinth. XI. 3. (31) Nomb. II. 22.
(32) Cor. XX. 3. (33) Ibid. I. 2. (34) Ibid. XX. 7.
(35) Nomb. XIV. 34.

maître. Or ſi les apôtres ont pu ſe tromper ſur cet article, qui nous aſſurera qu'ils ne ſe ſont pas trompés ſur d'autres d'une égale importance?

Ajoutons d'autres exemples. Qui ne s'étonneroit de voir *Rahab* louée dans l'écriture pour avoir trahi ſa patrie? (36) & *Jaël* pour avoir commis un aſſaſſinat? (37) Saül maudit pour n'avoir pas égorgé le Roi des Amalécites, (38) les Juifs recevant l'ordre de mettre tout à feu & à ſang dans le pays de *Canaan*, dont les habitans ne les avoient point attaqués? Elie faire tomber le feu du ciel ſur deux capitaines innocens, & cauſer une ſéchereſſe de trois ans & ſix mois? (39) Soixante & dix mille hommes périr par la peſte pour une faute commiſe par David (40) qui lui-même n'avoit fait que la revue de ſes forces? L'eſprit Evangélique eſt bien différent de celui de la loi puiſque Jéſus Chriſt (41) refuſe de punir les Samaritains qui l'avoient outragé. Il eſt vrai que les chrétiens oublierent bientôt ces loix de charité, ſe crurent tout permis contre les hérétiques & pouſſerent

(36) Hebr. XI. 31. (37) Jug. V. 24.
(38) 1. Samuel XV. 2. (39) 1. Rois XVII.
(40) 1. Samuel XXIV. (41) Luc. IX. 54.

le crime juſqu'à maſſacrer leurs Souverains. Mais ſi la religion naturelle eſt très ſainte & très invariable; ſi l'Evangile n'eſt que le rétabliſſement de cette religion; comment peut-on concilier le judaïſme avec l'Evangile? Quoi de plus inhumain que le carnage des Cananéens! Les Juifs pouvoient-ils être plus aſſurés par révélation que Dieu leur ordonnoit ce carnage, qu'ils ne l'étoient par la raiſon que ce procédé étoit un acte de la derniere injuſtice? Mais, dira-t-on le ſoleil arrêté dans ſa courſe par Joſué, eſt une preuve que Dieu autoriſoit leur conduite. Je réponds que le Dr. Nye a reconnu lui-même que ce miracle n'étoit *qu'une figure Poétique*, (42) & qu'ainſi l'on n'en peut rien conclure. Quoiqu'il en ſoit, le plus ſûr eſt de s'en tenir aux principes évidens de la raiſon. Comment Dieu qui a donné aux Brutes mêmes en les créant toutes les facultés & les moyens néceſſaires pour leur bonheur, n'auroit-il pas donné auſſi aux hommes tout ce qu'il falloit pour les rendre heureux? Vous dites que la religion naturelle *s'étant corrompue*, il falloit une autre révélation; mais celle-ci ne s'étant

(42) Of. nat. And. Revel. ul Pag. 202.

pas moins corrompue, il en faudroit donc encore une autre. En général toutes les loix & les révélations de Dieu doivent tendre au même but & avoir entre elles une parfaite conformité, ſans celà l'on ſeroit toujours dans l'incertitude ; on feroit un très gros livre des variations qui ont été introduites dans la religion, même depuis la réformation. On doit ſur-tout remarquer l'injuſte cruauté des chefs du clergé, qui ne ceſſant de prêcher la néceſſité de l'examen, font punir ceux qui examinent dès qu'ils s'écartent de leurs ſentimens, cette cruauté eſt pire que celle des Papiſtes qui interdiſent tout examen. Tout nous montre combien il eſt aiſé de ſe tromper ſur le ſens des termes; les apôtres eux-mêmes ne comprirent que fort tard ce que leur maître leur avoit tant de fois répété ſur la nature de ſon regne & ſur la vocation des gentils. Il n'eſt point de mots, excepté ceux qui déſignent les objets des ſens, dont la ſignification ne varie à l'infini.

Quelque habile qu'on ſoit dans les langues, on n'en ſera pas plus avancé dans l'intelligence de l'Ecriture ; puiſque les ſçavans condamnent ſouvent aujourd'hui comme *hétérodoxes* des explications que d'autres ſçavans anciens cro-

yoient très *orthodoxes*. *Je vois*, dit Chillingworth, (43) *des Papes contre des Papes; des conciles contre des conciles; des siecles contre des siecles, contradictions qu'on n'évitera jamais tant qu'on fondera sa religion sur des mots & des phrases.* Est-ce donc dans la Bible qu'il faut chercher cette religion essentielle, destinée à tous les peuples, puisqu'un grand nombre de nations ignorent même s'il existe un tel livre dans le monde? Toute la différence entre la morale & la religion consiste en ce que la premiére fait agir conformément à la nature des choses; & la seconde fait agir suivant cette même nature, considérée comme étant la volonté de Dieu. Où en serions-nous s'il falloit fonder notre foi sur les mots obscurs d'une langue morte? Ceux qu'on leur a substitués comme équivalens n'ont plus aujourd'hui leur signification primitive: tels sont les termes d'*Eglise*, d'*Evêque*, de *Prêtres*, d'*Hérésie*, de *Zele*, de *Religion*, & tant d'autres qui ont un tout autre sens que celui des originaux. Quel parti prendroit un pauvre laïque au milieu de tant d'interprétations différentes même sur des su-

(43) Relig. of Protest. ch. 6. Sect. 50.

jets importants? Comment choisir par exemple, dans les 1500. textes où, selon le Dr. Clarke, on a prétendu trouver la Trinité? Dans une cour de judicature on n'admet point une copie d'un écrit, quoique tirée sur l'original, sans faire prêter serment au copiste: pourquoi veut-on reconnoître comme regle de foi des copies si multipliées d'un très gros livre? Qui nous tirera du labyrinthe des 30. mille variantes que *Millius* a trouvé sur le nouveau Testament? Un seul endroit altéré en quelque chose d'essentiel ne suffit-il pas pour introduire en erreur? Disons donc avec le Docteur *Burnet, que notre foi ne doit pas dépendre des textes, parce qu'ils peuvent être corrompus.* Le sage *Daillé* donne un grand nombre d'exemples des bévues des copistes ou de leur mauvaise foi; mon avis seroit donc qu'on ne regardât comme divin que ce qui tend à l'honneur de Dieu; c'est l'idée de St. Paul qui veut *que toute Ecriture soit propre à enseigner & à former l'homme de Dieu* (44). Préférer une Religion *traditionnelle* à la religion *naturelle*, c'est faire la même faute que ce Prophête qui ayant reçu

(44) 1. Tim. III. 16.

un ordre de Dieu, y désobéit sur la parole d'un autre Prophète venu pour le tromper. (45) En quoi pourtant il n'eut pas plus de tort qu'*Abraham*, qui trompa *Abimelech* & lui attira une cruelle maladie. Le Dr. Nye a prouvé que la Bible a été corrompue en beaucoup d'endroits & dans des choses de très grande conséquence. Qu'y a-t-il donc à faire pour éviter l'erreur? Il faut se former une juste idée du caractere moral de Dieu, & fonder sur cette idée toutes les opinions Religieuses. Il seroit fort aisé de prouver par l'Ecriture que Moïse étoit *un Dieu*, puisqu'il est ainsi appellé dans l'exode. (46) Si l'on est obligé de s'en tenir aux expressions de l'Ecriture, qui pourra expliquer le langage figuré & parabolique dont Jésus Christ *se servoit toujours avec la multitude?* (47) & cela *afin qu'en entendant ils n'entendissent point.* (48) Comment entendre toutes ces phrases hyperboliques des Prophètes qui disent que *les étoiles tombent*, (49) en parlant de la prise d'une ville? Et tout ce qui est dit ailleurs (50) *que Jésus Christ accordera tout ce qu'on de-*

(45) Rois XIII. (46) Exod. IV. 6. VII.
(47) Marc XIII. (48) Ibid. IV. (49) Es XIII. 10.
(50) Jean XIV.

mandera au pere en ſon nom; qu'avec (51) *un grain de foi on peut tranſporter les montagnes.* Que les fideles *ont une onction & connoiſſent toutes choſes* (52). Que *Dieu a créé le mal. Que Jéſus Chriſt eſt venu mettre le feu ſur la terre?* Et tant de mots qui ſont pris en différens ſens dans une infinité de paſſages? On ne ſçauroit non plus entendre à la lettre ces diſcours où Jéſus Chriſt défend tous les ſoins de la vie & de ſonger au lendemain; (53) où il veut *qu'on imite les lis de la Campagne qui ne ſement ni ne moiſſonnent.* Ceux où il défend toute défenſe de ſoi-même (54) *ne réſiſtez point au méchant*, dit-il. Ceux où il ordonne *de pardonner ſeptante fois ſept fois.* La raiſon vient ici au ſecours de la révélation pour montrer que l'on ne doit pas s'irriter pour des cauſes légeres, ni ſe venger par haine, mais qu'il eſt des cas où l'on doit pourſuivre ſes droits par des voies permiſes, & tuer même un injuſte agreſſeur qui en veut manifeſtement à la vie. Pourquoi me défend-on en général toute haine? Dieu nous a donné cette paſſion auſſi bien que celle de l'a-

(51) Mat. XVII. (52) 1 Jean II. 2.
(53) Mat. VI. 25. &c. (54) Math. V. 39. XVIII. 22.

mour pour les exercer l'une & l'autre ſur les objets qui leur ſont propres. Peut-on aimer ces Démons incarnés qui nous rendent la vie inſupportable & qui perſécutent les gens qui ſuivent leur conſcience? La raiſon encore peut m'aider à comprendre le ſens de cette maxime de St. Paul qui *veut qu'on faſſe du bien à ſon ennemi afin de lui amaſſer des charbons de feu ſur ſa tête* (55); maxime qui paroît d'abord une vengeance également rafinée & cruelle. Mais en ſuppoſant que de ſemblables maximes doivent être interprétées équitablement, comment ſçavoir quelle a pu être l'intention de l'auteur? Il faut donc que la raiſon nous dirige en ce point, comme en tout autre. Mais cette raiſon nous dicte auſſi que des regles de morale deſtinées au bonheur du genre humain, devroient être exprimées en termes très clairs & très précis, ſans celà on ſe verra toujours obligé d'expliquer ces regles par une regle ſupérieure. Cette regle c'eſt la nature des choſes, l'influence des actions ſur le bonheur public: on regardera donc comme vertueuſes toutes celles qui ſont con-

(55) Rom. XII. 2

conformes & qui tendent au bien de la société ; voilà la pierre de touche de la vertu. Quand *l'usure* seroit défendue en mille endroits de l'écriture, il ne laisseroit pas d'être vrai qu'elle est fort innocente en bien des cas. Il en (56) faut dire autant de la défense absolue de jurer, qu'on trouve dans l'écriture (57). On sçait combien le serment est utile dans la société. De même, la défense du mensonge est générale ; cependant il est des offices d'amitié & des cas très importants où le mensonge est utile & nécessaire. On a même vu les Juifs violer un serment en faveur des *Benjamites* (58). Les sages femmes d'Egypte sont louées pour avoir trompé le Roi Pharaon (59). Moïse trompe ce Prince par ordre de Dieu, en disant *qu'il ne demande que trois jours pour aller sacrifier au désert* ; il ordonne de tromper en empruntant des vases prétieux, pour ne les pas rendre. Que d'illusions ne se feroit-on point sur tous ces procédés ! Pour les éviter il suffit de consulter cette maxime du bon sens, qu'il faut se conduire suivant les circonstances où l'on est & pour le plus grand bien de la société. Ainsi

(56) Mat. V, 34. (57) Jacq. V, 12, (58) Jug. XXI, (59) Exod. I. 17. 2.

nous avons prouvé qu'il eſt impoſſible qu'une loi révélée déroge à la loi naturelle, qu'elles ont l'une & l'autre le même but & les mêmes préceptes; que ſi l'on trouve dans la premiere des choſes peu raiſonnables, il faut les expliquer par la raiſon. Mais comme le Dr. Clarcke a prétendu qu'il y avoit de la différence entre les deux Religions, examinons ſes preuves.

CHAPITRE XIV.

Examen du diſcours du Dr. Clarcke ſur la nature immuable de la Religion naturelle & ſur la vérité de la religion chrétienne. Rien ne peut faire partie d'une religion que ce qui eſt fondé ſur la nature des choſes.

Ce Docteur commence par un magnifique éloge de la religion naturelle, qui ſelon lui, eſt une loi univerſelle & immuable; la volonté de Dieu n'a pu donner des loix oppoſées à celle-là: étant parfaitement heureux par ſa nature, il n'a eu d'autre but en nous créant que de nous communiquer le bonheur; il a donné à

chacun des facultés suffisantes pour distinguer le bien & le mal, ce qui suppose que Dieu ne leur ordonne rien de plus que ce qui est prescrit par la raison. Il dit encore que la loi de la nature est obligatoire par elle-même, indépendamment de toute promesse ou menace personnelle; d'où il suit que rien ne doit passer pour loi divine que ce qui s'accorde avec la loi naturelle; qu'un esprit libre de préjugés ne peut refuser son assentiment aux regles de la justice; si on les transgresse, on sent que l'action est mauvaise, de même qu'on éprouve de la joie quand on les observe. Ici brille la bonté du créateur d'avoir non seulement gravé ces loix dans notre ame, mais de les avoir encore soutenues par de tels sentimens. Ensuite le Dr. Clarke donne un précis de la croyance des Déistes, par où il paroit que leur foi est très propre à rendre les hommes & gens de bien & heureux. Je ne sçais ce qu'on peut exiger de plus des êtres raisonnables que l'observation de ces excellents principes. La seule objection qu'on fait c'est de dire que ces principes naturels ne tirent pas assez de force de la nature & de la raison. Mais je demande, si une loi supérieure à toute autre loi, une loi éternelle & qui,

selon Clarke, *sert de loi à Dieu même* n'eſt pas toute ſeule aſſez forte? N'annulle-t-elle pas toute autre loi? Pourquoi faut-il que j'agiſſe par d'autre motif que par la raiſon & l'honnêteté morale? Si c'eſt le motif qui fait la bonté d'une action, il n'y aura point de vertu à agir par la crainte d'un maître.

Mais le Docteur prétend que le Déiſme n'eſt plus regle de foi depuis que le Chriſtianiſme à été révélé. Je réponds que ſi Dieu a voulu une fois que les hommes ſe gouvernaſſent par la raiſon, il ne ſçauroit avoir changé de volonté. Mr. Clarke avoue lui-même que *toutes Doctrines incompatibles avec la morale, ſont auſſi néceſſairement fauſſes que Dieu eſt vrai.* D'ailleurs, puiſque les obligations morales que preſcrit la raiſon ſont auſſi évidentes que la lumiere du ſoleil, pourquoi veut-on que les hommes croient des choſes moins évidentes? N'eſt-ce pas ſubſtituer la probabilité à la démonſtration? Que l'on ne diſe pas qu'il y a des choſes indifférentes de leur nature que la volonté divine rend bonnes & néceſſaires; car enfin celà ſuppoſeroit que Dieu peut agir arbitrairement, ce qui eſt abſurde de l'aveu même du Docteur. Quand même ces choſes ſeroient appuyées par des mi-

racles, ne faudra-t-il pas toujours ramener à l'examen de la raiſon le fond des choſes, puiſque les *eſprits malins* peuvent opérer des miracles. Si toutes les parties de la Religion chrétienne tendent à l'honneur de Dieu & au bien-être des hommes, on ne voit pas quel beſoin elle avoit de miracles pour s'établir: elle devoit arracher tous les ſuffrages par ſa nature même. Toute l'utilité des miracles ſe bornoit à rendre les hommes plus attentifs à la doctrine, afin de la mieux examiner. Le Docteur ajoute qu'une révélation extraordinaire étoit abſolument néceſſaire pour retirer le genre humain de la miſere où le péché l'avoit plongé; mais dans ce cas il a donc été impoſſible pendant 4000. ans aux hommes de connoître & de pratiquer leurs devoirs. Or celà eſt-il bien compatible avec la bonté & la ſageſſe du créateur? comment la loi naturelle a-t-elle pu être claire pour tout le monde, tandis que la lumiere naturelle étoit ſi obſcure? La premiere n'eſt que l'effet de la ſeconde. Conçoit-on que tant d'excellens philoſophes aient ſincerement cherché la vérité, ſans la connoître, & que Dieu les rende reſponſables de leur ignorance ou de leur peu de lumieres?

C'est un mauvais panégyrique à faire à la révélation que de dire qu'elle s'est établie dans un tems où la lumiere naturelle étoit totalement éteinte. Si elle étoit éteinte alors, pourquoi St. Paul recommande-t-il d'observer toutes les choses qui *sont justes, qui sont pures, qui sont vraies & tout ce qu'il y a de vertueux* (60)? N'étoit-ce pas à la raison à juger quelles pouvoient être ces choses? De l'aveu du Dr. Clarke, Dieu ne commande rien d'arbitraire; la religion naturelle enseigne tout ce qui n'est point arbitraire, & elle se trouve gravée dans le cœur de tous les hommes; ainsi les Philosophes qui l'étudioient, n'ont pu manquer de la trouver. Dira-t-on que les Philosophes ne connoissent pas la méthode dont Dieu se sert pour gouverner le monde? Mais ils étoient donc bien aveugles de ne pas connoître les preuves de la Providence. Dira-t-on qu'ils ignoroient le moyen d'être réconciliés avec Dieu? Il est vrai qu'ils ne s'imaginoient pas que Dieu laissât périr ses créatures faute de lumieres, mais ils savoient très bien que la repentance est un moyen de réconciliation. Dira-t-on qu'ils igno-

(60) Phil. IV. 8.

roient la dignité de la nature humaine? Mais le Dr. Clarke la connoît-il mieux pour avoir appris que nos premiers Parens ont été séduits dès l'origine du monde? Où est donc la dignité de l'homme? Quelle différence y a-t-il entre créer des êtres dans un état de corruption ou de misere, ou permettre qu'aussitôt après leur création ils y tombent par une forte tentation, qui entraîne tous leurs descendans dans la même chute?

L'ARTICLE sur lequel le Dr. Clarke insiste le plus pour montrer la nécessité d'une révélation, c'est que les hommes ne connoissent aucun moyen pour appaiser la Divinité offensée; mais le Dr. Nye (61) & Mr. Locke (62) ont fait voir que de la part d'un être tel que Dieu le pardon suit nécessairement la repentance sans avoir besoin d'expiation. Et peut-on supposer en effet que pendant 4000. ans Dieu ait laissé le genre humain sans aucun moyen de réconciliation? S'il n'a eu dessein en créant les hommes que de les rendre heureux, y eut-il un seul instant où il ait pu les priver des moyens de le devenir?

(61) Nye of nat. and rev: reli. pag. 85.
(62) Locke christianisme raisonnable.

Y auroit-il en lui ou de la partialité ou de l'indifférence, ou une ſorte d'épargne dans les graces qu'il accorde? Notre Docteur prétend encore qu'un défaut évident de la lumiere naturelle, c'eſt qu'elle n'enſeignoit point le vrai culte qu'on doit rendre à Dieu. Mais n'eſt-ce pas une contradiction de dire que Dieu exigeoit un culte des hommes dans l'état de nature, & que néanmoins ils étoient incapables de le lui rendre? Faut-il beaucoup de peines pour comprendre que Dieu, étant infini en bonté & en ſageſſe, doit être adoré & ſervi conformément à ſa nature & ſuivant les regles de ſa bienveillance univerſelle? On dira que le genre humain étoit tombé dans une groſſiere idolâtrie, & que les Philoſophes eux-mêmes vouloient qu'on s'y conformât. Mais ces Philoſophes ſavoient fort bien à quoi s'en tenir, témoin Socrate, Platon, Cicéron & tant d'autres. S'ils euſſent été libres, & ſi les Prêtres de la ſuperſtition l'euſſent permis, ils auroient tenu un langage bien différent. M^r. Clarke demande ſur quel fondement les Déiſtes modernes peuvent ſe flatter qu'ils auroient vu plus clair dans leur religion que ces grands génies de l'antiquité?

MAIS aſſûrément il ne falloit pas un génie

fort étendu pour connoître la loi de la nature écrite dans tous les cœurs. En supposant qu'une révélation fût nécessaire pour rétablir le genre humain dans sa pureté & dans son bonheur, il faudroit que depuis le tems de cette révélation on eût vu une réforme générale dans les mœurs des hommes. Mais où sont ces changemens avantageux? Les Chinois n'ont point eu de révélation; cependant ces peuples vivent dans l'ordre, dans la paix, dans la justice. Les Indiens n'embrassent gueres l'Evangile dans les pays où ils voient des chrétiens qui les révoltent communément par l'infamie de leurs mœurs. Voit-on dans les pays idolâtres plus de violences & de guerres que dans les lieux où l'on se vante d'avoir la meilleure révélation? La haine s'engendre dans l'esprit des peuples que les Prêtres animent contre ce qu'ils appellent *hérésie*, & *schisme* & de là combien de ravages? Dès qu'une fois on s'est persuadé qu'une opinion pernicieuse est contenue dans la révélation, elle produit les mêmes effets que si elle y étoit réellement.

Le Dr. Clarke, pour mieux justifier la conduite de Dieu à l'égard du genre humain, dit qu'il avoit répandu inégalement ses bienfaits &

la connoiſſance de lui-même dans le monde, & *qu'il étoit le maître de faire plus de graces aux uns qu'aux autres.* Mais un être tel que Dieu n'eſt-il pas invariablement animé des mêmes ſentimens envers toutes ſes créatures? S'il doit les juger équitablement, il n'exigera d'eux qu'à proportion de ce qu'il leur a donné; ſi Dieu pouvoit uſer de partialité, qui nous aſſurera que nous en ſommes les objets, plutôt que tant d'autres peuples? Quel hommage peut-on lui rendre ſi on le juge capable d'une ſi grande imperfection? Auſſi le Dr. Ibbot a-t-il eu ſoin de combattre cette fauſſe idée; il nous dépeint la Divinité comme n'ayant égard qu'à la ſincérité de ſes adorateurs de quelque ſecte, âge ou condition qu'ils puiſſent être. L'opinion contraire fera des perſécuteurs, on voudra amener par la force à un parti qu'on croira la ſecte favorite de la Divinité.

Faire dépendre le ſalut de quelques opinions, c'eſt expoſer la conſcience des hommes à de grandes terreurs, vu qu'il eſt très difficile d'être aſſuré qu'on ne s'eſt pas trompé. Cette difficulté eſt d'autant plus grande qu'on voit les différens chefs de chaque Communion s'accorder très peu même ſur les articles fondamen-

taux. On ne se tirera de cet embarras qu'en se persuadant que la sincérité du cœur nous rend seule agréables à Dieu, & que comme le dit Chillingworth (63) *Dieu n'exige pas des briques lorsqu'il n'a pas fourni de la paille:* Le Dr. Clarke dit que Jésus Christ est mort pour montrer la haine de Dieu pour le péché. Mais je ne trouve point cette haine dans un acte par lequel Dieu pardonne aux coupables en punissant une personne innocente. Dira-t-on qu'il falloit à Dieu une satisfaction? Mais comment un seul & même Dieu reçoit-il satisfaction de lui-même? C'est un mystere incompréhensible pour moi & pour tout le monde. Disons en général que ce Docteur est également incompréhensible dans ses idées; après avoir fait les plus grands éloges de la loi naturelle, il ne tarde pas à l'accuser d'insuffisance & d'obscurité. Après avoir dit que *Dieu n'agit point arbitrairement ni avec partialité*, il prétend que Dieu destine aux chrétiens plus de félicité qu'aux autres; & revient encore à les mettre de niveau avec tout le genre humain en vertu de l'universalité de la mort

(63) Voy. son livre intitulé *la religion protestante une voie sure au salut.*

de Jéſus Chriſt. Je penſe comme l'Evêque Chandler (64) *que ſi l'on dépouilloit la religion chrétienne de toutes les additions que l'ignorance & l'erreur y ont faites, elle ſeroit la plus ſainte des religions.* L'Evêque de Bangor dit auſſi *que l'Evangile eſt la république de la loi naturelle.* Si mon hypothèſe a quelque choſe de criminel, ſeroit-ce pour avoir avancé avec l'écriture que *Dieu eſt le rémunérateur de tous ceux qui le cherchent de bonne foi* (65). *Que Dieu ne fait acception de perſonne, & qu'en toute nation on peut lui être agréable* (66). *Que Dieu met ſes loix dans nos cœurs* &c. (67). Les anciens chrétiens étoient perſuadés qu'il y a une conformité réelle entre la religion naturelle & la révélation. Origene, écrivant contre Celſe, prétend que *le bon ſens ſuffit pour connoitre ſes devoirs* (68). Lactance, fait, avec Cicéron, l'éloge *de cette loi née avec nous & publiée dans tout l'univers* (69). St. Auguſtin dit que *la loi écrite au dehors n'eſt que la loi écrite au dedans de nous* (70). L'apôtre St. Jacques n'a d'autre but dans ſon Epitre que de réduire toute la religion à l'obſervation de

(64) V. Chandler on chriſtianity. (65) Heb. XI. (66) Act. X. 34. (67) Hebr. VIII. (68) Lib. I. (69) Lib. VI. cap. 8. (70) Pſalm. 57.

la morale. St. Paul auſſi appelle celà une *liberté* à laquelle il veut que nous nous tenions *fermement attachés* (71). Il ſoutient que *le royaume de Dieu ne conſiſte ni dans le manger ni dans le boire*, (72), *mais dans la juſtice, la paix & la joie*. Mais pour renfermer en peu de mots le réſultat de tout cet ouvrage mon deſſein a été de prouver.

1°. QU'IL y a des choſes qu'on reconnoit pour être la volonté de Dieu à leur excellence intrinſeque.

2°. QU'IL y en a d'autres qui, ſans avoir du prix par elles-mêmes, ſervent à mieux exécuter les premieres & deviennent auſſi utiles en devenant des moyens: mais que leur nature étant changeante elles ſont laiſſées à la diſcrétion des hommes.

3°. ENFIN qu'il y a des choſes ſi abſurdes qu'elles ne peuvent être conſidérées ni comme moyens ni comme fin, enſorte que ce ſeroit une ſuperſtition de les regarder comme faiſant partie de la religion. Poſſédez bien ces trois diſtinctions & vous en ſçaurez plus que tous les Théologiens, les Peres & les Conciles.

(71) Cor. XVI. 13. (72) XIV. 17. &c.

XIV.

LETTRE

Au ſujet du livre intitulé *la certitude des preuves du Chriſtianiſme.*

Par M. BERGIER

Docteur en Théologie. A Paris 1767.

En deux Parties. in 12.

Je n'ai, Monſieur, ni le tems ni l'intention de faire un examen profond du livre de Mr. l'Abbé Bergier que vous avez bien voulu me communiquer pour vous en dire mon avis; je me contenterai d'y faire quelques obſervations, qui ſerviront à prouver que les argumens que ce Docteur attaque, conſervent toute leur force malgré les réponſes qu'il a prétendu y faire. L'auteur de *l'examen des apologiſtes de la Religion chrétienne* étant mort depuis pluſieurs années, n'eſt plus à portée de ſe défendre lui-

même ; & il y a lieu de croire qu'il l'eût fait d'une façon victorieuse ; mais à son défaut les intérêts de la vérité demandent que l'on repousse les traits de ceux qui se font un principe de la cacher sous un amas de subtilités & de perpétuer ainsi les ténebres de la superstition.

D'abord M. Bergier dans son avertissement dit que M. Freret a écrit son ouvrage du même stile que ses dissertations académiques ; qu'il y a répandu la même érudition ; qu'il semble avoir tout lu & tout approfondi ; & qu'il affecte une apparence de droiture & de sincérité qui ne peut manquer d'en imposer, à moins que l'on ne soit très instruit. En un mot M. B. a bien de la peine à croire que l'auteur de *l'examen* ait eu des intentions pures en travaillant à cet ouvrage.

Ainsi dès le premier pas, M. Bergier décele un esprit de parti ; il refuse tout à ceux qui ne pensent pas comme lui ; il ne peut pas concevoir qu'un homme de bonne foi puisse douter de la solidité des preuves sur lesquelles la religion chrétienne est établie. L'on peut observer à M. B. que ce procédé n'est ni honnête ni chrétien ; on lui dira que beaucoup de personnes éclairées ne voient pas comme lui l'évidence

des preuves ſur leſquelles les Apologiſtes & les Défenſeurs du chriſtianiſme ſe ſont appuyés juſqu'ici, & que l'on peut ſans mauvaiſe foi douter de la certitude d'un ſyſtême que tous les efforts de la Théologie n'ont pu mettre à couvert des attaques des incrédules. On lui dira qu'une Religion dont depuis tant de ſiecles on prouve la vérité avec ſi peu de ſuccès, peut au moins paroître très problématique à des hommes de bonne foi: enfin on lui dira que l'on pourroit concevoir quelques ſoupçons légitimes ſur la bonne foi de ceux qui de tout tems ont oppoſé des ſubtilités, des menaces, des déclamations, des perſécutions & des bûchers à ceux qui combattoient leurs vains ſophiſmes ou qui diſcutoient leurs prétentions chimériques. En un mot ſi c'eſt un malheur que de manquer de foi, l'on ne peut diſconvenir que bien des gens ſe trouvent dans ce cas, & que la religion ne leur eſt pas ſi démontrée que pour M. B. dont nous n'oſons attaquer la bonne foi, quoiqu'il doute de celle des adverſaires de ſa cauſe.

Si M. B. ſoupçonne la droiture de l'auteur de l'examen, il n'a aucuns doutes ſur celle des auteurs qui ont écrit conformément à ſon ſyſtême,

ſtême, il trouve qu'on ne ſçauroit trop les louer. *Nos Apologiſtes*, dit-il, *ont raiſonné ſolidement & de bonne foi*, il fait ſur-tout un très grand cas de Tertullien, de Lactance, de Théodoret, d'Euſèbe chez les anciens. Je ne prétends pas attaquer leur bonne foi; mais il paroit inconteſtable que ces Ecrivains étoient d'une crédulité vraiement infatigable, & que leurs ouvrages ſont remplis de citations qui prouvent qu'ils étoient de fort mauvais critiques.

M. B. paroit croire que les apôtres, ſi l'on en excepte St. Jean, étoient morts avant que les plus anciens héréſiarques commençaſſent à répandre leurs erreurs; mais M. B. ne fait ſans doute point attention que l'héréſiarque Simon, ſurnommé le *Magicien*, embraſſa, ſuivant M. de Tillemont, le Chriſtianiſme l'an 34. de Jéſus Chriſt, qu'il fit gloire de réſiſter aux Apôtres; qu'il ſe fit un grand nombre de ſectateurs, & que ſuivant la tradition Eccléſiaſtique St. Pierre vint à Rome pour s'oppoſer aux progrès de cet impoſteur. *V. Tillemont Tome II. pag.* 35. On ſait que Simon ne reconnoiſſoit pas Jéſus Chriſt pour fils de Dieu dès qu'il eut ceſſé d'être lié avec les Apôtres. *V. idem pag.* 37.

L'hérétique Ménandre parut aussi dès le tems des Apôtres. *V. idem pag.* 42.

Sans entrer dans tous les détails minutieux auxquels M. B. s'est livré, l'on peut affirmer que l'argument suivant est en forme & qu'il n'y a pas bien répondu. Un grand nombre de chrétiens contredisoit l'Ecriture dès les premiers tems de l'Eglise; donc ces chrétiens ne regardoient pas nos livres comme inspirés; donc ils croyoient qu'ils contenoient des fausseté; donc ils ne pensoient pas qu'ils eussent été faits par les Apôtres.

Cet argument de l'auteur de *l'examen* ne paroit pas destiné à prouver la fausseté de l'Evangile en général, il prouve seulement que même dans les premiers tems de l'Eglise, les faits qui y sont contenus n'étoient pas universellement admis, & que les premiers chrétiens qui les contredisoient, n'avoient point pour eux le respect qu'on leur a montré depuis. Dès qu'il y a quelque doute sur leur authenticité, le parti le plus sûr est de les examiner pour voir si ce qu'on y trouve peut s'accorder avec le bon sens.

Ce que M. B. dit pag. 31. & suivantes des citations prétendues de nos Evangiles d'aujourd'hui est bien étrange, & ne paroit devoir sé-

duire que ceux qui ne sont point au fait de la matiere. L'auteur de *l'examen* a fait voir que les noms des quatre Evangélistes d'aujourd'hui ne se trouvoient pas dans les premiers peres, & que par des faux écrits contenant des expressions semblables à celles qui sont dans nos Evangiles, il n'étoit pas possible de prouver que les citations des écritures qui sont dans les premiers peres fussent tirées de nos Evangiles d'aujourd'hui, puisque les faux Evangélistes convenoient avec les vrais & s'exprimoient dans les mêmes termes en plusieurs passages.

Que répond à cela M. B? Premiérement il convient de l'essentiel. *Le nom*, dit-il pag. 41. *de nos Evangélistes ne se trouve dans aucun de ces premiers écrivains, nous en convenons, si l'Evêque de Londres a dit le contraire il a eu tort.*

Secondement M. B. cite plusieurs des passages allégués par l'auteur de *l'examen*, comme s'ils étoient tirés de nos Evangiles actuels, quoiqu'il soit constant que les faux Evangiles contenoient les mêmes choses presque dans les mêmes termes.

M. Simon qui a écrit avec assez d'impartialité, est convenu qu'il sembloit que les plus anciens Ecrivains Ecclésiastiques avoient cité

l'Evangile des *Nazaréens* comme le véritable Evangile de St. Mathieu; & une citation qu'il rapporte d'après St. Jérôme, démontre que cet Evangile avoit beaucoup de conformité avec les nôtres. *Voyez critique du nouveau Teſtament chap. VII. pag.* 74. *&* 84. Ainſi les paſſages que M. B. cite comme tirés de nos Evangiles actuels peuvent avoir été pris dans ce même Evangile des Nazaréens.

Le même M. Simon trouve de la conformité entre l'Evangile des Ebionites & celui de ſaint Mathieu. *V. page* 90.

M. de Tillemont convient auſſi que St. Barnabé cite divers paſſages qui ne ſe trouvent pas dans nos ſaintes écritures. *Voyez Tom. II. page* 658. *note* 6. Le même auteur avoue d'ailleurs un fait inconteſtable, ſavoir que les anciens ont cité aſſez ſouvent les Apocryphes.

Ce n'eſt pas ſans étonnement qu'on lit dans l'ouvrage de M. B. page 60. que les anciens hérétiques reconnoiſſoient nos Evangiles actuels; tandis qu'il eſt évident qu'ils enſeignoient une doctrine directement contraire à ces Evangiles, dont même ils conteſtoient les faits.

M. B. ſemble perſuadé, page 69. que les

Evangiles Apocryphes ne contenoient point de fictions; ce ſeroit une choſe à examiner; il eſt au moins conſtant que l'Evangile de *l'enfance* eſt rempli de contes & d'abſurdités. D'ailleurs on ne voit pas pourquoi l'on auroit proſcrit avec tant de ſévérité ces faux Evangiles, ſi l'on eut été perſuadé comme M. B. qu'ils ne renfermoient rien que de véritable.

Sans entrer dans la diſcuſſion du paſſage de Tertullien qui aſſure que l'on conſervoit les originaux des écrits des Apôtres, (*autenticæ litteræ eorum*) nous remarquerons que M. Simon a donné des preuves très plauſibles que Tertullien a ſeulement voulu dire qu'on conſervoit ces livres écrits dans leur langue originale. *V. Hiſt. crit. du N. T. chap.* 4. *défenſe contre M. Le Clerc.* Mais quand on entendroit le paſſage de Tertullien à la lettre & dans la rigueur des termes, il eſt évident qu'on ne pourroit en tirer qu'une preuve très foible. On peut juger de la confiance que pouvoient mériter ces prétendues archives des chrétiens par ce que nous dit Euſebe, que la lettre de Jéſus Chriſt au Roi Abgare ſe trouvoit dans les archives d'Edeſſe, lettre qui a été regardée comme fabuleuſe par les meilleurs critiques & qui a fait

dire à M. Dupin : *qui ne sait combien les archives des Eglises sont sujettes à caution dans les histoires de cette Nature? V. hist. crit. du N. T. chap.* 3. & les notes *sur S^t. Thomas, par Tillemont. Tom. I. pag.* 616.

Il paroit que l'on pourroit tirer du silence des Romains un argument assez concluant contre ces prétendus originaux déposés dans les archives des églises. La ville de Rome où la foi chrétienne s'est conservée sans interruption, cette mere & la maitresse de toutes les autres églises, ne s'est jamais vantée de garder l'original de l'épitre de St. Paul, tandis qu'une autre église dans son voisinage..... voudroit que l'on crût qu'elle possede l'original d'un de nos Evangiles. Assurément si l'on a dû conserver les originaux des écrits adressés aux églises, celà auroit dû se faire sur-tout à Rome.

On a dit il y a quelques années que la prévention des partisans de M. Paris en faveur de ses miracles prouvoit combien il falloit se défier du fanatisme & de l'imposture; à quoi M. Bergier répond, page 76. que personne n'a été assez hardi pour aller les soutenir en présence des Magistrats, & que ceux qui les ont publiés n'avoient point à craindre les prisons. Si M.

B. avoit été au cimetiere de St. Médard, il y auroit vu un nombre infini de gens perſuadés intimement de la vérité de ces miracles. Je me ſouviens d'y avoir vu un Proteſtant, homme de lettres, ſi étonné de ce qu'il voyoit, qu'il n'oſoit nier qu'il n'y eût quelque choſe qui tînt du prodige. Ces miracles ont fait remplir les priſons, ſous le miniſtere du Cardinal de Fleury. M. de Montgeron eut la témérité de les recueillir & de les préſenter lui-même au Roi. On peut voir que ce Magiſtrat dans la Préface de ſon livre réunit toutes les preuves propres à conſtater ces mêmes miracles, d'où il réſulte qu'il s'eſt fait des œuvres prodigieuſes & contraires à l'ordre de la nature par l'interceſſion de M. Paris. L'auteur par ſon action audacieuſe n'a-t-il pas prouvé du moins qu'il croyoit les miracles qu'il annonçoit à ſon Roi, auſſi fermement que ceux de l'Evangile? Et même il ne ſeroit pas aiſé de faire voir que du tems de Jéſus Chriſt il ſe ſoit fait des informations juridiques pour atteſter ſes prodiges, & qu'on ait eu recours aux mêmes moyens que les Janſéniſtes, ce qui a fait dire à pluſieurs d'entre eux, que les Miracles de M. Paris étoient auſſi bien prouvés que ceux de Jéſus Chriſt.

Sans croire à ces miracles plus que M. l'Abbé Bergier, il réſulte pourtant de ce qui s'eſt paſſé dans ce tems à Paris, combien eſt foible la preuve tirée de l'entouſiaſme, ſur-tout lorſque la plus grande partie de la nation s'éleve contre ces prodiges; ce qui eſt arrivé du tems de Jéſus, & ce qui eſt atteſté par le diſcours des juifs impartiaux, qui ſe trouve rapporté au chapitre XXVIII. vers. 22. des actes des Apôtres. *Namque de ſectâ hac notum eſt nobis quia ubique ei contradicitur.* Ce qui prouve évidemment que par-tout on s'inſcrivoit en faux contre les miracles annoncés ou opérés par les fondateurs de la Religion chrétienne.

M. Bergier parle aſſurément avec trop de confiance lorſqu'il dit à la page 83. „ On défie „ notre critique de citer une ſeule piece fauſſe „ qui ait jamais eu une approbation générale; „ il n'eſt donc pas vrai qu'il ſoit ſi facile de „ ſéduire les hommes & de leur donner des „ ouvrages ſuppoſés pour véritables." Mais M. Bergier ignore-t-il que les fauſſes décrétales ont été admiſes comme autentiques pendant un grand nombre de ſiecles? Les légendes les plus ridicules n'ont-elles pas paſſé pour monnoie courante dans des tems d'ignorance?

Nos peres n'ont-ils pas cru fermement aux histoires des ſorciers & des revenans? L'hiſtoire ridicule de la *Papeſſe Jeanne* n'a-t-elle pas été miſe pendant long-tems au nombre des faits qui ne pouvoient être raiſonnablement contestés? S'eſt-on aviſé de la révoquer en doute avant que les Proteſtants euſſent fait voir aux Catholiques Romains que malgré la preſcription des ſiecles cette fable étoit inſoutenable?

M. Bergier page 105. oſe décider que c'eſt une témérité condamnable que de regarder comme une piece ſuppoſée le ſymbole attribué aux Apôtres. Cependant M. de Tillemont, homme auſſi ſavant pour le moins & tout auſſi crédule que M. Bergier, trouvoit de la difficulté à regarder ce ſymbole comme autentique, puiſqu'il dit dans ſes notes ſur S^t. Mathieu *T. I. page 650. on peut avoir quelque peine que l'on ait aboli un ſymbole que l'on auroit cru avoir été compoſé par les Apôtres pour ſervir de regle à toute l'Egliſe.* Réflexion très ſenſée & très digne de ce ſavant Eccléſiaſtique.

Il y a une témérité qui n'eſt pas loin de l'ignorance dans le reproche que M. Bergier page 106. fait à l'auteur de *l'examen* d'avoir dit que S^t. Jérôme & Photius rejettent la 2de. E-

pitre de St. Clément; c'eſt un fait dont il auroit pu ſe convaincre en liſant la note XIII. de M. de Tillemont ſur St. Clément *T. II. pag.* 867. ainſi que ce qu'en ont dit Cave & Fabricius. Ce dernier dans le T. III. de ſa Bibliotheque grecque dit, *neque lectu indigna eſt epiſtola Clementis poſterior, quanquam de illâ veteres dubitaſſe conſtet.* Ces anciens, ſelon Cave, ſont Euſebe, St. Jérôme, Photius & d'autres.

Sans examiner juſqu'où Lactance portoit la vénération pour les oracles des ſybilles, & s'il ne les mettoit pas ſur la même ligne que les livres ſacrés, il eſt conſtant qu'il regardoit les ſybilles comme de vraies Prophéteſſes; on ne peut en douter en liſant le ſecond paragraphe de ſon traité *de Mortibus perſecutorum* dans lequel il cite comme des autorités irréfragables ce que les ſybilles ont prononcé *quod ſybilla futurum pronuntiant.*

Si le paſſage fameux de Joſephe en faveur de Jéſus Chriſt a été interpolé dans ſon hiſtoire, ainſi que les plus ſavans critiques en paroiſſent perſuadés, ce n'eſt pas une imagination bizarre, comme M. Bergier l'aſſure, de croire que ce ſont les chrétiens plutôt que les juifs qui ont falſifié les écrits de Joſephe ſuivant la maxime: *is ſcelus fecit cui prodeſt.*

Le troisieme chapitre de M. Bergier est un extrait des actes des Apôtres, c'est-à-dire une pétition de principe. En effet si l'on admettoit la vérité des faits contenus dans ce livre & son authenticité il n'y auroit pas lieu à disputer.

Les invectives des payens rapportées par l'auteur de *l'examen* & répétées par M. Bergier, prouvent que les chrétiens étoient regardés comme une troupe de novateurs & de fanatiques qui ne méritoient pas qu'on examinât les motifs de leur aversion pour la religion dominante. Il est constant par la réponse de Trajan à la lettre de Pline que le crime des chrétiens étoit de ne pas fréquenter les temples & de ne pas sacrifier aux Dieux. „ Il ne faut, dit „ cet Empereur, faire aucune recherche contre les chrétiens, mais si on les défere & „ qu'on les accuse en justice il faut les punir, „ ensorte néanmoins que ceux qui soutiendroient qu'ils ne sont point chrétiens & qui „ le justifieront par les effets, c'est-à-dire en „ sacrifiant à nos Dieux, soient traités comme innocens." *V. Tillemont. Persécution de Trajan art. 5. page 176. Tom. II.*

On voit par là qu'il ne fut jamais question chez les payens d'examiner si Jésus avoit fait

des miracles ou non; la choſe eſt ſi certaine que M. Bergier ne peut s'empêcher de l'avouer en diſant „ nous convenons que la plus grande „ partie de l'univers a dédaigné d'examiner les „ miracles de Jéſus Criſt, que le plus grand „ nombre des Savans Grecs & Romains n'y a „ fait aucune attention."

Après avoir répété ce qu'on dit communément ſur les exorciſtes des premiers ſiecles, M. Bergier page 185. finit par un aveu qui détruit toute la force de l'argument tiré du pouvoir des chrétiens ſur les Démons. „ On ne „ doit pas s'étonner, dit-il que les peres ſoient „ convenus du ſuccès des exorciſtes payens.... „ on peut croire avec Euſebe que le Démon „ a ſouvent cédé à certaines conjurations des „ Payens, pour accréditer des pratiques ſu- „ perſtitieuſes parmi ſes adorateurs."

M. Bergier, à en juger par la page 200. s'eſt imaginé que l'opinion ſur la force attribuée à de certaines paroles ne peut avoir pris naiſſance que des miracles que l'on avoit vu faire par l'invocation du nom de Dieu. Mais il y a grande apparence que cette ſuperſtition a été employée par des hommes qui n'avoient aucune connoiſſance ni des juifs ni des chrétiens, ni

du Dieu qu'ils adoroient ; il ſuffit pour s'en convaincre de ce paſſage de Pline qui dit : *experti affirmavere plurimum referre ſi virgo imponat nuda jejuna jejuno & manu ſupina tangens dicat, negat apollo peſtem poſſe creſcere, cui nuda virgo reſtinguet, atque ita retrorſa manu ter dicat, totiesque deſpuant ambo.* V. PLIN : HIST : NAT : LIB. XXVI. CHAP. 9.

IL ſeroit très difficile de découvrir la véritable origine de ces extravagances qui ne prouvent rien ſinon la crédulité & la folle ſuperſtition des peuples.

ON ne peut nier qu'il n'y eût un très grand nombre de chrétiens avant que Conſtantin embraſſât le Chriſtianiſme. Ce nombre augmenta depuis que c'étoit faire ſa cour à l'Empereur que de profeſſer ſa religion ; néanmoins les perſonnes les plus diſtinguées de Rome perſévérerent dans l'ancien culte ; c'eſt ce qui paroit clairement par la demande réitérée que le ſénat fit à Valentinien de rétablir les privileges accordés aux temples des Idoles que Gratien leur avoit otés. Valentinien, ſuivant M. de Tillemont, ſe trouva preſſé d'accorder ce rétabliſſement aux payens par la Majeſté même du ſénat qui le demandoit, par les ſollicitations

des personnes pour qui il pouvoit avoir le plus de déférence & par l'empressement d'un grand nombre de payens qui l'environnoient. *V. vie de Théodose Tome V. art* 67. *page* 349.

Au reste quand l'auteur de *l'examen* a dit que le Christianisme n'avoit dans le commencement été embrassé que par la populace, il n'a fait que répéter ce que Jésus Christ lui-même dit dans l'Évangile selon S. Mathieu chap. XI. vers 25. & ce que saint Paul a encore dit depuis.

Le chapitre VIII. de M. Bergier ne contient que des choses peu intéressantes; cependant on y trouve quelques aveux qui détruisent ses réponses. On ne s'arrêtera pas à le réfuter, il suffit de le lire avec attention. Il voudroit page 57. faire croire que les martyrs mouroient pour attester les faits miraculeux dont ils avoient été témoins, & il est bon de remarquer qu'on n'a presque rien d'assuré sur la mort des premiers chrétiens; leurs successeurs ne furent persécutés avec fureur que dans des tems où il n'y avoit plus de témoins de ce qui s'étoit passé du tems de Jésus Christ. On ne les condamnoit point à la mort parce qu'ils honoroient Jésus Christ, mais parce qu'ils refusoient de sacri-

fier aux Dieux & de rendre aux Empereurs les mêmes honneurs que les Payens; c'eſt ce dont on peut ſe convaincre par la lecture des actes qui ont quelqu'autenticité ou qui paroiſſent en avoir un peu plus que les autres.

M. BERGIER ne paroit pas être ferme dans ſes principes, lorſqu'après avoir approuvé ce que dit Tertullien que c'eſt une impiété de forcer à prendre une religion, il ajoute que les Peres n'ont pas été moins conſtans à ſoutenir que l'on eſt en droit de punir les apoſtats & les hérétiques comme des déſerteurs de la foi & que l'on doit implorer contre eux le ſecours du bras ſéculier. Ce que dit ici M. Bergier peut-être, très conforme à l'eſprit du clergé, qui quand il eſt le plus fort, voudroit que les ſouverains fiſſent embraſſer ſes opinions & ramenaſſent au giron de l'Egliſe par le fer & par le feu; mais cette façon de penſer n'eſt ni humaine ni chrétienne, vu que la punition que l'Apoſtaſie ou l'héréſie méritent de la part de l'Egliſe ne peut être que des exhortations charitables, & en cas d'obſtination, le retranchement de la communion des fideles. L'Egliſe n'a pas le droit d'infliger de plus grandes peines, & ce n'en eſt pas une pour ceux qui s'en ſéparent volon-

tairement : elle dément ſes principes toutes les fois qu'elle invite les Princes à perſécuter ; & ceux qui prêchent la violence ſont de vrais Apoſtats de la foi de Jéſus Chriſt. Au reſte il eſt aiſé de prévoir que ſi quelque choſe eſt capable d'amener promptement la deſtruction du chriſtianiſme, ce ſera ſur-tout l'humeur maſſacrante de ſes Prêtres, qui, à meſure que les peuples s'éclairent, les rendra de plus en plus odieux aux gens de bien.

AINSI ces Prêtres fanatiques qui crient toujours au bras ſéculier feroient mieux pour leurs propres intérêts de s'en tenir aux maximes de la religion chrétienne & d'imiter S^t. Auguſtin qui, avant d'avoir changé d'avis ſur la tolérance, fit conclure dans le concile de Carthage que l'on ne demandoit à l'Empereur que des loix modérées contre les Donatiſtes & les Circoncellions. *Voyez Tillemont.* C'eſt auſſi la façon de penſer de S^t. Martin, lorſqu'il ſollicitoit Maxime de ne pas répandre le ſang des Priſcillianiſtes, en remontrant qu'ils étoient aſſez punis d'être déclarés hérétiques & d'être chaſſés de l'Egliſe ; mais l'Evêque Ithace, dont l'inquiſition & le Clergé ont préféré les principes, ſollicita leur mort

pas répandre le sang des Prisciliianistes, en remontrant qu'ils étoient assez punis d'être déclarés hérétiques & d'être chassés de l'Eglise; mais l'Evêque Ithace, dont l'inquisition & le clergé ont préféré les principes, sollicita leur mort & l'obtint au grand regret non seulement des bons Evêques, mais encore des Payens mêmes comme on peut le voir dans le Panégyrique de Pacatus. *V. Tillemont Tome VIII. art.* 16. *pag.* 508.

L'AUTEUR du livre de *l'examen* a fait voir que le Christianisme n'avoit pas rendu les hommes meilleurs; il avoit apporté pour preuve l'exécrable journée de la S^t. Barthelemi. M. Bergier soutient qu'il est faux que cette horrible boucherie soit due à la religion Catholique. Nous n'examinerons point ici cette question, nous ne distinguerons point subtilement entre la *cause* ou le *prétexte*, nous observerons seulement que les zélés Catholiques furent très contents de cette mémorable avanture, que le Pape Grégoire en rendit de solemnelles actions de graces à Dieu, qu'il donna mille écus au courier qui lui en apporta la nouvelle, qu'il fit allumer des feux de joie dans Rome, qu'il fit tirer le canon du château S^t. Ange & qu'il fit

peindre le maſſacre de la St. Barthelemi dans la gallerie de ſon Palais.

La force de la vérité a ſouvent forcé M. Bergier de faire des aveux dont il n'a pas ſenti la conſéquence, parce que l'ignorance ſe trahit toujours elle-même. Il convient page 148. que l'auteur de *l'Eccléſiaſte* ſemble ſe contredire dans ſes propres réflexions; que quelquefois il paroît donner la préférence au vice ſur la vertu, à la folie ſur la ſageſſe. M. Bergier convient page 151. que les expreſſions du *cantique des cantiques* ſont choquantes ſelon nos mœurs: il eſt vrai qu'il prétend qu'elles n'avoient rien d'indécent chez les anciens juifs. Mais dans ce cas leurs idées ſur la pudeur auroient été bien différentes des nôtres; au moins eſt-il certain qu'un inſpiré qui écriroit aujourd'hui comme le Prophète Ezéchiel ſeroit infailliblement honni, vilipendé & vraiſemblablement enfermé dans une maiſon de correction. M. Bergier prétend que l'Eſprit ſaint a voulu ſe conformer aux idées d'un peuple groſſier, & charnel. Mais on lui répondra que le ſaint Eſprit pouſſe la condeſcendance trop loin en diſant des ordures abominables, & qu'il ne tenoit qu'à ſa toute puiſſance de civiliſer le peuple que

Dieu avoit choisi pour être sien par préférence à tous les autres. D'où l'on voit que M. Bergier par ses aveux donne lieu a des réflexions qui ne peuvent être avantageuses à la cause qu'il défend.

On est tout surpris de voir ce Théologien superstitieux page 193. justifier la trahison & la perfidie pour sauver l'honneur du livre de Judith. *C'est donc*, dit-il, *un grand crime aux yeux des Philosophes de tuer par trahison le général d'une armée ennemie!* est-ce un prêtre, un chrétien, un citoyen civilisé qui fait une pareille question? N'est-ce pas renoncer aux principes de la morale & du droit des gens? La perfidie, la prostitution, l'assassinat peuvent-ils jamais être autorisés? Il est vrai que M. Bergier nous dit que l'Evangile nous apprend à penser autrement que les Romains & que les Juifs; mais M. Bergier sait bien que les chrétiens sont obligés de croire que l'auteur de Judith & l'auteur de l'Evangile ne sont pas deux auteurs différens, vu que l'un & l'autre ont été également inspirés par le saint Esprit.

Avant de condamner Ahod qui tua en trahison le Roi Eglon, M. Bergier auroit dû se souvenir qu'il est dit au livre des juges chap.

III. vers. 15. que Dieu inſpira cet Ahod : *& postea clamaverunt ad dominum, qui ſuſcitavit eis ſalvatorem vocabulo Ahod.* Ainſi voilà le ſeigneur qui ſollicité par ſon peuple lui ſuſcite un Régicide. De pareils hommes ont été, depuis la fondation du Chriſtianiſme, ſuſcités par le clergé & approuvés par ſes chefs. On ſçait que St. Thomas a regardé le meurtre des tyrans comme une action très licite. On ſçait que les Jéſuites ont ſans ceſſe prêché la même doctrine. Enfin on ſçait que le Pape Sixte V. prononça en plein conſiſtoire l'éloge de Jacques Clément, l'aſſaſſin d'Henry III. Ainſi, même depuis la deſtruction de la Synagogue, cette doctrine meurtriere des Rois, que les prêtres font, quand ils veulent, paſſer pour des tyrans, a eu des adhérens & a fait des imitateurs d'Ahod.

JAHEL eſt louée dans l'Ecriture du crime qu'elle commit en trompant & en aſſaſſinant cruellement Siſara qu'elle avoit reçu dans ſa tente. Il eſt dit qu'elle eſt bénite entre les femmes. *Benedicta inter mulieres Jahel uxor Haber Cinæi, & benedicatur in tabernaculo ſuo.* L'action odieuſe de Judith eſt pareillement canoniſée dans le livre qui porte ſon nom chap. VIII. vers. 29. & chap. XV. v. II. & chap.

XVI. vers. 22. Ainſi voilà la trahiſon, la proſtitution, le meurtre loués par le St. Eſprit.

Conformément aux principes des Ultramontains M. Bergier ne croit pas que l'écriture ſainte doive être miſe entre les mains de tout le monde. Quoique M. Arnaud ait réfuté ce ſentiment d'une façon victorieuſe, M. Bergier, qui n'eſt point Janſéniſte, n'eſt pas de ſon avis, & prétend que des livres faits pour tous les chrétiens, tels que les Evangiles & les Epitres, peuvent à peine être entendus des perſonnes les plus habiles, & que les ſimples fideles ne ſont point en état de découvrir par eux-mêmes le ſens des écritures que Dieu leur a révélées. Mais raiſonner ainſi, n'eſt-ce pas dire bien clairement que ceux qui ont écrit ces livres ont manqué leur but, puiſqu'il eſt évident que leur intention étoit que tout le monde les lût? N'eſt-ce pas dire que Dieu ne s'eſt manifeſté aux hommes que pour les jetter dans l'embarras? N'eſt-ce pas faire entendre que Dieu ne s'eſt révélé que pour ſoumettre les peuples à l'autorité des prêtres, qui ſeuls poſſéderoient excluſivement le ſecret d'entendre les intentions divines?

Cependant d'un autre côté M. Bergier aſſu-

re que les hommes les plus ſimples peuvent ſe convaincre par eux-mêmes de l'autenticité des livres ſacrés, de la certitude des miracles, du véritable ſens des Prophéties, des avantages ineffables de la religion chrétienne ſur les autres. *V. p.* 180 *&* 183. il prétend que tout homme de bon ſens juge fort aiſément par la ſimple lecture que l'hiſtoire Evangélique n'a pû être ſuppoſée. Les Muſulmans diſent auſſi que tout homme de bonne foi ne peut lire l'alcoran ſans être perſuadé que c'eſt un livre tout divin.

QUOIQU'IL en ſoit nous demanderons à M. Bergier ce qu'il penſe ſur l'écriture ſainte; la croit-il intelligible pour tous les chrétiens ou la croit-il inintelligible pour eux? dans le premier cas il auroit tort de dire, comme il fait, qu'il n'eſt point à propos de la mettre entre les mains de tout le monde; s'il la croit inintelligible pour les chrétiens auxquels la Divinité l'a deſtinée, il ſuppoſe que la Divinité n'a promulgué l'écriture ſainte que pour que ceux à qui elle étoit deſtinée ne puſſent y rien comprendre.

M. Bergier nous renvoie auſſitôt à l'autorité de l'Egliſe qu'il nous repréſente comme infail-

lible. Mais comment s'assurer s'il est vrai que cette autorité soit infaillible sinon par l'écriture sainte elle-même? Or si les Catholiques Romains trouvent dans l'écriture sainte l'infaillibilité de l'Eglise, les Protestants n'ont pas l'avantage d'y trouver cette vérité si utile au clergé Romain. C'est un point contesté, c'est un article sur lequel les Théologiens de part & d'autre se sont vigoureusement escrimés, & il faut, sans doute, bien de la sagacité pour découvrir quel est le parti qui a remporté l'avantage dans cette importante querelle.

Cependant M. Bergier dit page 190. que le simple fidele peut se convaincre que l'Eglise est infaillible. Nous répondrons par le fait & nous dirons toujours que cette infaillibilité est si peu évidente & que cette matiere est si difficile qu'elle partage les Théologiens les plus profonds des diverses sectes chrétiennes. M. Bergier page 192. contraint par la force de la vérité, reconnoit que dès qu'un Dieu sage & bon a voulu établir la vraie religion, il a dû la mettre à la portée des plus simples, en donner des preuves non seulement sensibles mais durables. Je n'en demande pas davantage, je le prie de me dire si les preuves de la religion chrétienne sont

à la portée des Chinois, des Japonois, des Negres, des Sauvages. Il eſt évident que cette religion n'eſt pas à la portée de ces gens là, & que par-conſéquent elle n'a pas les caracteres d'une religion établie par un Dieu ſage & bon & deſtinée par lui à éclairer tous les hommes. Bien plus il eſt très évident que ſur des millions d'hommes qui profeſſent cette religion, il n'y a qu'un très petit nombre de penſeurs profonds qui ſoient capables de l'examiner avec connoiſſance de cauſe. Enfin il eſt très évident que les chrétiens pour la plupart n'admettent leur religion que ſur l'autorité de leurs parens, de leurs inſtituteurs, de leurs prêtres, tandis que ces derniers eux-mêmes ne ſont preſque jamais d'accord ſur rien.

C'EST donc ſe faire illuſion à ſoi même & méconnoître la foibleſſe de l'Eſprit humain que de prétendre comme notre auteur fait page 197. que l'examen des faits qui prouvent la religion chrétienne ne ſoit pas ſujet à de grandes diſcuſſions. Si cette diſcuſſion n'eſt pas impoſſible aux Théologiens Européens, il eſt au moins certain qu'elle eſt totalement impoſſible pour les Aſiatiques, les Afriquains, les Sauvages & même pour le plus grand nombre des Chrétiens; d'où

il faudra conclure qu'un Dieu rempli de ſageſſe & de bonté ne l'a point faite pour eux.

Si l'on demande quelle eſt donc la vraie religion? Je répondrai 1° que ce ſeroit celle qui ſeroit la plus évidente, la plus intelligible pour tous les hommes, la plus utile à leur bonheur. 2°. Je répondrai qu'une religion ne peut être reconnue pour vraie, ſi elle n'a pour fondemens que des faits dont la vérité ne peut pas ſe démontrer à tout le monde. D'où il ſuit clairement qu'aucune des religions révélées ne peut obliger tous les hommes, puiſqu'il eſt évidemment démontré que les trois quarts & demi du genre humain ſont dans l'impoſſibilité totale de ſe convaincre de la vérité de cette religion. Dans toutes les religions du monde la croyance des hommes n'eſt jamais fondée ſur l'évidence ni ſur l'examen, elle n'eſt fondée que ſur la foi, c'eſt-à-dire ſur une confiance habituelle & machinale que les hommes incapables d'examiner par eux-mêmes ont dans leurs guides ſpirituels qui ſe chargent du ſoin d'examiner pour eux. En ſuppoſant que ces guides fuſſent d'accord ſur les réſultats de leur examen & parvinſſent à découvrir l'évidence de la religion, nous ſerions forcés de conclure que cette reli-

gion ne ſeroit faite que pour eux; & c'eſt ce que tout nous prouve dans toutes les religions révélées qui ne ſont que des ſyſtêmes inventés pour l'utilité des prêtres. Ce ſont eux qui peuvent dire *ad utilitatem quoque noſtram totiuſque Eccleſiæ ſanctæ.*

Tout ce que dit M. Bergier ſur les avantages que le Chriſtianiſme a procurés à l'univers, n'eſt qu'une pure déclamation démentie continuellement par l'hiſtoire de l'Egliſe. Celle-ci ne nous offre à chaque page que des diſputes Théologiques, des violences, des perſécutions, des révoltes, des guerres civiles, des aſſaſſinats, des Régicides, des cruautés & des extravagances inconnues de tous les peuples qui n'ont point entendu parler de la religion chrétienne. Depuis la fondation de l'Egliſe nous ne voyons que des hommes perpétuellement aux priſes les uns avec les autres pour des querelles de religion. Nous voyons les prêtres du Dieu de paix occupés ſans relâche à ſe tourmenter les uns les autres pour des queſtions inintelligibles pour eux-mêmes, & encore bien plus pour les peuples ſtupides qu'ils font entrer dans leurs querelles. En un mot nous voyons le clergé lutter ſans ceſſe contre l'autorité ſouveraine,

ſouffler partout le feu de la diſcorde, troubler le repos des nations, & pour ces importans ſervices recueillir des richeſſes & tirer des récompenſes de ceux mêmes dont ils cauſent les malheurs.

Mais en ſuppoſant pour un moment que la religion chrétienne procurât réellement des avantages à ceux qui la profeſſent, comment ſe fait-il qu'un Dieu bon ne la réſerve que pour un petit coin de la terre? Les vaſtes régions de l'Aſie, l'intérieur de l'Afrique, un grand nombre de peuples ſauvages de l'Amérique n'en ont jamais oui parler. Pluſieurs Empires où cette religion avoit été portée, l'ont rejettée & n'en vivent pas moins heureuſement & même plus paiſiblement que ceux où le Chriſtianiſme eſt établi. La moitié même de ceux qui ſe diſent chrétiens ſont, ſuivant M. Bergier, plongés dans des erreurs qui les éloignent autant du ſalut que l'idolâtrie. Enſorte qu'en examinant les choſes de près il ſe trouvera que Dieu, après avoir réſolu de ſe réconcilier avec le genre humain par la mort de ſon propre fils, n'a travaillé par cet étrange expédient que pour l'utilité d'un très petit nombre d'hommes, parmi leſquels il n'y en a qu'un plus petit nombre en-

core qui puiſſe rien comprendre à ſa religion divine.

M. Bergier, ſuivant l'uſage des Théologiens, finit par déférer ſes adverſaires comme des perturbateurs du repos public, comme de mauvais citoyens; il s'appuie de l'autorité d'un Philoſophe célebre (M. Hume) qui reconnoît que ceux qui attaquent la religion établie dans un pays peuvent être de bons raiſonneurs, mais ſont à coup ſûr de mauvais citoyens. Nous répondrons à M. Bergier qu'il ne paroît pas qu'il appartienne aux Théologiens & aux Prêtres d'accuſer les Philoſophes de troubler l'état. Nous lui dirons que c'eſt la Théologie par l'abus honteux qu'elle a fait de ſon pouvoir qui eſt depuis près de 18. ſiecles en poſſeſſion de troubler le repos des nations; nous lui prouverons que ce ne ſont jamais des opinions philoſophiques qui ont fait dépoſer des Rois, empoiſonner des Empereurs, égorger des Souverains, perſécuter des Hérétiques, ſigner des Formulaires, violenter les Eſprits, altérer le repos des Familles. Nous lui dirons que les vrais Philoſophes ne ſont ennemis de la religion, ne l'examinent & ne la combattent, ne s'irritent & ne s'aigriſſent contre elle qu'à cau-

ſe de ſon eſprit impérieux, intolérant, perſécuteur. Nous lui dirons que le clergé, pour faire ceſſer l'inimitié qui ſubſiſte entre les Philoſophes & lui, devroit renoncer à cette humeur tyrannique qui veut tout faire plier ſous le joug de ſes opinions; ce clergé devroit au moins ſe ſouvenir que nous ne ſommes plus au douzieme ſiecle, que l'eſprit humain a, malgré tous les obſtacles qu'on lui met, fait des pas en avant, que nos prêtres, graces aux progrès des lumieres, ne ſavent plus faire des miracles, que les preuves qu'ils alleguent ſont aujourd'hui dans le cas d'être diſcutées, & que les hommes fatigués de l'autorité paroiſſent enfin vouloir recourir au bon ſens & à la raiſon.

A l'égard de l'opinion de M. Hume, qui ſemble fournir un grand triomphe à M. Bergier, nous répondrons à celui-ci que l'autorité d'un Philoſophe n'eſt pas pour d'autres Philoſophes du même poids que l'autorité d'un pere de l'Egliſe ou d'un concile peut être pour un Théologien; nous dirons donc que M. Hume a pu ſe tromper dans ſon jugement ſur les adverſaires des opinions reçues, & que s'il eût fait attention aux maux ſans nombre que le

TAYLOR INST. OXFORD

Chriſtianiſme a produits ſur la terre, il eût été forcé de reconnoître que c'eſt être un très bon citoyen que d'attaquer avec force les préjugés & la ſuperſtition. M. Hume lui-même s'en eſt acquitté d'une façon qui lui a mérité la réputation dont il jouit ſi juſtement dans toute l'Europe, où ſon hiſtoire & ſes écrits Philoſophiques ſont répandus & admirés par tous ceux qui ne penſent pas comme M. l'Abbé Bergier.

De plus nous dirons à M. Bergier que la religion eſt une choſe aſſez importante pour mériter l'examen le plus mûr & le plus réfléchi. Que ſi cette religion eſt vraie, & ſi ſes preuves, comme il le prétend, ſont évidentes pour tout homme de bonne foi, elle ne peut que gagner à être examinée. Nous lui repréſenterons que l'inimitié que les théologiens montrent à tous ceux qui diſcutent leurs preuves ſemble évidemment décéler de la défiance pour la force de ces preuves. Nous lui ferons ſentir que c'eſt nuire à la bonté de ſa cauſe que de dénoncer perpétuellement les incrédules à la vengeance publique & d'appeller ſans ceſſe le ſecours du bras ſéculier comme font

les défenſeurs de la religion, à qui l'on peut appliquer le mot d'un italien *là va male quando ſi chiama gente a ſoccorſo.*

ENFIN nous repréſenterons à M. Bergier que tous ceux qui doutent de la religion ne ſont pas des hommes ſans mœurs & ſans probité; qu'il y en a beaucoup qui doutent de très bonne foi & qui n'ont pas reçu la grace de voir les preuves du Chriſtianiſme démontrées auſſi clairement que M. Bergier le penſe. Lorsque l'on doute de bonne foi, parce qu'on ne trouve pas des raiſons ſuffiſantes pour croire ou pour aſſeoir un jugement, il paroit que c'eſt agir raiſonnablement que de reſter en ſuſpens ſur des ſpéculations obſcures & inintelligibles. En attendant que l'on ſe décide on ne peut avoir aucuns doutes ſur les devoirs de la morale qui ſont infiniment plus évidents que ceux de la religion, & que tout homme ſenſé eſt à portée de connoître; en conſéquence chacun ſentira que pour vivre content & paiſible dans ce monde le parti le plus ſûr eſt de faire aux autres hommes tout le bien qui dépend de ſoi & de tenir une conduite que l'on ne puiſſe pas ſe reprocher à ſoi même. C'eſt

le moyen d'être heureux & de mourir tranquillement. C'eſt ainſi que depuis un grand nombre d'années penſe l'auteur de cet écrit, qui eſt averti par ſon âge avancé qu'il eſt prêt de finir ſa carriere, & d'être réuni avec le pere de la nature, dont il ne ſe fait pas des idées ſi cruelles que les Théologiens.

FIN DU TOME SECOND.

XV.

DE L'ORIGINE DES PRINCIPES RELIGIEUX.

Inter finitimos vetus, atque antiqua ſimultas,
Immortale odium, & nunquam ſanabile vulnus
Ardet adhuc Ombos, & Tentyra. Summus utrinque
Inde furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, quam ſolos credat habendos
Eſſe Deos, quos ipſe colit: —

JUVENAL. Sat. XV. v. 33. & ſeq.

LA Religion donne aux préceptes moraux une eſpece d'autorité légale. C'eſt une légiſlation d'un ordre ſurnaturel. Elle doit augmenter l'activité des reſſorts de la conſtitution politique & ſuppléer à ſes défauts.

LE pacte ſocial, ſans lequel il n'eſt point de gouvernement légitime, ne ſaurait comprendre

toutes les obligations essentielles à l'homme. Il ne peut pas même comprendre toutes celles qui intéressent la conservation du corps de la société, encore moins celles qui n'intéressent que le bien-être particulier de chaque individu. C'est parce que les hommes se sont corrompus, que le frein des institutions civiles leur est devenu nécessaire. C'est parce que ces institutions furent toujours imparfaites, qu'on a été obligé d'ajouter à l'autorité des loix celle de la religion.

L'Eglise nous apprend à distinguer les Religions qui viennent de Dieu, de celles qui ne sont qu'une invention de l'esprit humain. Mais qu'elles soient l'ouvrage de Dieu ou celui des hommes (73), il n'en est pas moins vrai que toutes les Religions dominantes tendent vers le même but, & que leurs ressources se ressemblent assez généralement. Je ne considere que les effets sans remonter à leur premiere origine. Un Théologien prouverait par la conformité des principes, qui servent de base à toutes les Religions que la Providence veille sur tout le

(73) Toute Religion qui devient dominante ne cesse-t'elle pas d'être l'ouvrage de Dieu? Ne devient-t'elle pas par là même l'ouvrage des hommes?

genre humain, que la vérité eſt éternelle, que toutes les traditions religieuſes des Chinois, des Payens & des Muſulmans, ne ſont que des copies plus ou moins défigurées de l'unique tradition digne de notre confiance & de nos reſpects. Je me borne aux recherches les plus aiſées, & je ne dirai que ce que l'hiſtoire & mon propre cœur m'ont appris de plus ſimple & de plus clair.

Il n'y a peut-être jamais eu de peuple civiliſé ſans religion; & le grand principe de tout ſyſtême religieux eſt l'idée d'un Etre ſuprême. Cette idée s'eſt préſentée aux hommes ſous mille faces différentes. La diverſité des climats, des gouvernemens, des mœurs, des uſages, des caracteres lui a donné une infinité de modifications qui ſemblent ſe détruire, mais qui partent cependant toutes du même principe ou du même préjugé.

Pourquoi, dit un Auteur anonyme, pourquoi trouvons-nous tant d'images riantes dans la mythologie des Grecs & des Romains? c'eſt qu'elle doit ſa naiſſance au plus beau climat du monde, à la patrie des arts & de la beauté. Pourquoi la mythologie des Juifs eſt-elle ſi

triſte? C'eſt qu'elle fut forgée au milieu d'un peuple barbare, eſclave & malheureux. Comparez les jardins de la Grece aux déſerts de l'Arabie & de la Paleſtine, la cour des Empereurs Romains aux chaumieres des Vaudois & des Albigeois:.... Vous ne ſerez plus ſurpris de la bigarrure de tant de Religions. Cet auteur ne parle pas aſſez reſpectueuſement de la révélation, mais au fonds ſa penſée me parait juſte.

Les Grecs & les Romains ont adoré Dieu ſous le nom de Jupiter; les Egyptiens ſous celui d'Iſis & d'Oſiris; les Perſes ſous celui d'Oromaze; les Juifs ſous celui de Jehovah; les Scandinaves l'ont appellé Odin; les Celtes Teut ou Tis, les Peruviens Pachacamak ou Viracocha, les Mexicains Vitzilipuzli. Chaque nation lui a donné des noms & des attributs particuliers; mais ces Dieux, dont la foule eſt innombrable, quelque déguiſés qu'ils ſoient, reſſemblent tous au Dieu des Philoſophes ou à celui du peuple. Le Dieu des philoſophes fut toujours le premier des Etres, l'ame de la nature (74). Le Dieu du peuple fut toujours un

(74) Y a-t'il quelque choſe de plus ſublime dans tout ce que les ſages de notre ſiecle ont dit de l'Etre ſuprême

être ſupérieur à l'homme, ſujet aux mêmes paſſions, mais plus puiſſant que nous. Toutes les Religions dominantes ne ſont qu'un alliage plus ou moins heureux de la philoſophie avec quelques préjugés nationaux. Les préjugés en ont été tantôt le principe, tantôt la conſéquence, plus ſouvent peut-être le voile ou l'image.

QUAND on veut découvrir l'origine des opinions qui ſont devenues univerſelles, il importe bien plus de ſuivre la marche du cœur & de l'imagination, que celle de la philoſophie ou du bon ſens. Il eſt aſſez raiſonnable de penſer que, puiſqu'il n'y a point d'effet ſans cauſe, le monde n'exiſte pas de lui-même, & que l'ordre que nous admirons dans toutes les parties de l'univers eſt l'ouvrage d'un être ſouverainement intelligent. Mais quelque évidente que nous paraiſſe aujourd'hui cette démonſtration, je crois qu'elle perſuaderait bien moins le commun des hommes de l'exiſtence d'un Etre

que l'inſcription gravée ſur une ſtatue d'Iſis dans la haute Egypte !

„ Je ſuis tout ce qui a été, ce qui eſt & ce qui ſera, „ & il n'y a point d'homme mortel qui ait levé le voile „ qui me cache."

ſuprême qu'un prodige, quelque malheur extraordinaire ou quelque ſecours imprévu.

Les vérités auxquelles nous nous attachons le plus fortement, tiennent toujours à quelque ſentiment confus dont nous ignorons communément le premier germe. Notre eſprit ne ſe prend jamais qu'aux idées qui ont le plus de rapport avec notre maniere de ſentir. Si cela eſt vrai de tous les hommes en général, cela doit l'être bien plus de ceux, qui n'ont jamais eu l'habitude de réfléchir & de raiſonner. Leur philoſophie n'eſt que le réſultat de la combinaiſon, ſouvent arbitraire, de leurs ſentimens & de leurs ſenſations.

Un homme uniquement occupé de ſes beſoins végete ſans s'appercevoir pour ainſi dire de ſon exiſtence. Comment ſerait-il donc diſpoſé à obſerver l'ordre conſtant mais caché qui caractériſe toute l'économie de la nature? Il n'y a qu'une révolution extraordinaire qui puiſſe le rappeller à lui-même, l'engager à conſidérer ſon état actuel, à comparer l'avenir avec le paſſé, ſa propre exiſtence avec celle des autres. Je penſe que c'eſt dans un de ces momens d'inquiétude & de recueillement que

l'homme a dû concevoir la premiere fois l'idée d'un Dieu, d'un être supérieur à la nature humaine.

L'HOMME malheureux accablé de sa misere, effrayé de sa faiblesse & du néant qui l'environne, tremble (75): Que deviendrai-je s'il n'existe pas un être plus puissant que moi, capable de me protéger! Il souffre... il est soulagé... Le premier objet qui le frappe... la premiere idée qui l'étonne, quelque obscure qu'elle soit, devient sa Divinité (76). C'est cette idée étendue & fortifiée par une longue suite de circonstances & de réflexions, modifiée en mille manieres, en passant d'un homme à l'autre, d'une nation à l'autre, d'une extrêmité du

(75) Des sentimens opposés à ceux-là confirmaient dans son Athéisme le guerrier Scandinave qui dit au Roi Olaüs: „ Je veux bien que tu saches que je ne crois ni aux idoles „ ni aux esprits. J'ai voyagé dans plusieurs lieux. J'ai ren„ contré des géans & des hommes monstrueux; Jamais ils „ ne m'ont vaincus. Ainsi jusqu'à présent je ne crois qu'à „ ma force & à mon courage." Voy. l'hist. du Danemark par Mr. Mallet.

(76) Ceci nous explique ce me semble le passage de Tacite: Lucos ac nemora consecrant, Deorumque nominibus appellant. *Secretum.* illud quod sola reverentia vident.

monde à l'autre, c'eſt cette idée qui a été probablement le vrai principe de toutes les Religions.

Ce principe n'eſt-il pas une conſéquence naturelle des premieres réflexions de l'homme abandonné à lui-même? N'eſt-ce point là la marche de l'eſprit humain lorſqu'il commence à ſe ſentir & à ſe développer? Et ne trouve-t'on pas les traces de ces ſentimens primitifs dans le cœur même de ceux qui ont eu l'avantage d'être élevés au ſein de l'égliſe? Quand le peuple s'occupe-t'il de la religion, quand penſe-t'il ſérieuſement à l'exiſtence de l'Etre ſuprême? C'eſt lorſqu'il eſt malheureux, lorſqu'il a beſoin d'un ſecours qu'il n'oſe plus attendre ni de lui-même ni du ſort. Quand le peuple eſt-il pénétré de l'idée de Dieu? C'eſt lorſqu'un événement imprévu le délivre de quelque grand danger, lorſque de grandes actions, des prodiges lui annoncent la préſence d'un être ſupérieur. La foudre & les tempêtes, les calamités de la guerre, la peſte & la famine, les fievres & la mort ont perſuadé plus d'hommes de l'exiſtence de Dieu que l'harmonie conſtante des merveilles de la nature & toutes les démonſtrations des Clarckes & des Leibnitz. Voilà l'homme.

L'IDÉE la plus confuse & la plus grossiere de l'existence d'un être supérieur peut faire une très grande impression sur une ame faible. Un enfant de quatre à cinq ans avait vu un ramoneur dans la cheminée de sa chambre. Il en eut grand peur. Sa garde, qui n'était pas contente de lui, ne manqua pas de lui dire, que cet *homme noir* punissait les enfans désobéissans. Elle eut la bêtise ou l'impertinence d'ajouter que *l'homme noir* voyait toutes nos actions & toutes nos pensées. Le mot fit impression & l'idée en resta longtems à l'enfant. Plusieurs mois après, on lui demanda, s'il obéissait toujours à sa garde, même lors qu'elle ne le voyait pas? Sans doute, répondit-il; & l'homme noir ne voit-il pas tout ce que je fais? Ce ramoneur étoit son Dieu (77), & ne font-ce pas de tels Dieux qui gouvernent les trois quarts du genre humain?

APRÈS s'être persuadé qu'il y avait un être supérieur à la nature humaine, n'était-il pas fort simple d'imaginer qu'il pouvait y en avoir plusieurs, que les uns usaient de la supériorité de leurs forces pour faire le bien, les autres

(77) Qu'on me pardonne ce trait, s'il était moins puéril l'observation qu'il renferme serait moins lumineuse.

pour faire le mal? Le ſyſtême de Manes eſt ſi naturel; c'eſt la premiere idée du plus ſage comme du plus ignorant. On ne jouit gueres d'un grand bonheur ſans l'attribuer à l'influence d'un être ſupérieurement bon. On ne ſouffre gueres un grand mal ſans l'imputer à la haine d'un être ſupérieurement méchant. Ce n'eſt qu'après beaucoup de réflexions, & des réflexions très ſuivies & très abſtraites qu'on parvient à reconnaitre que le mal & le bien dont notre vie eſt mêlée découlent de la même ſource. C'eſt le ſecret de la Théologie. C'eſt l'Alchymie de la Religion.

Les hommes ont adoré tous les êtres qui paraiſſent avoir une grande influence ſur notre bien-être; & chaque nation a adoré ceux qui lui étaient particuliérement utiles (78). Faut-il

(78) C'eſt d'après ce principe que les Indiens de Chincha répondirent ſi naïvement aux Yncas: Qu'ils ne voulaient ni reconnaitre l'Yncas pour roi ni le ſoleil pour leur Dieu; qu'ils en avaient déja un qu'ils adoraient & un prince qu'ils faiſaient gloire de ſervir, que leur Dieu commun était la mer qui était bien autre choſe que le ſoleil, comme l'expérience le montrait aſſez, qu'elle leur donnait quantité de poiſſons pour leur nourriture, au lieu que leur ſoleil ne leur faiſait aucun bien, que ſa chaleur exceſſive ne ſervait qu'à les incommoder, & ainſi qu'ils n'avaient que faire de

s'étonner que tant de peuples aient adoré le pere de la lumiere, l'emblême le plus sublime de la Divinité!

Mais quelque idée que l'homme ait pu se faire d'abord de la nature des Dieux, il est sûr qu'il n'a pas tardé longtems à leur attribuer ses propres sentimens, ses propres pensées, ses propres passions. L'homme se cherche & se trouve lui-même dans tout ce qu'il sent, dans tout ce qu'il pense & dans tout ce qu'il imagine. Il anime la nature entiere; il humanise la Divinité même. Tout devient homme aux yeux de l'homme. De là toutes les superstitions de l'idolâtrie, tous les caprices du culte arbitraire qu'on a rendu de tout tems à la Divinité.

Il y a tout lieu de croire que l'idolâtrie est plus ancienne que le Théisme. Nos idées sensibles précedent nos notions intellectuelles. Il faut connaitre beaucoup d'individus, en imaginer encore plus, pour être à même de com-

lui; qu'au reste ils n'empêchaient pas que ceux des montagnes, dont le pays était froid, ne l'adorassent tant qu'ils voudraient, pourvu qu'on leur laissât la liberté de vivre dans la religion de leurs peres. Voy. l'histoire des Yncas du Pérou par Garcillasse de la Vega. T. II. p. 64.

prendre une ſeule abſtraction. On eſt longtems à étudier les hommes avant de ſçavoir ce que c'eſt que l'homme. L'eſprit humain a donc forgé beaucoup d'êtres ſupérieurs à ſes lumieres & à ſes forces, beaucoup de Dieux ſubalternes, avant de parvenir à la connoiſſance de l'Etre des êtres.

L'HOMME qui a apperçu; car qui peut la concevoir? L'homme qui a apperçu cette grande idée dans toute ſon étendue, n'a pu la mettre à la portée du peuple qu'en la reſſerrant, qu'en la montrant ſous quelques points de vue particuliers, qu'en lui prêtant des couleurs humaines. Et c'eſt ainſi que le Théiſme le plus pur & le plus ſublime s'eſt rapproché du Polythéiſme & de l'idolâtrie, toutes les fois qu'il eſt devenu l'opinion dominante (79). Quand il s'agit du bien public, la philoſophie ſait reſpecter les préjugés de l'ignorance & de la ſuperſtition; elle marche même quelquefois à leur ſuite.

(79) Toutes les Religions ne ſont-elles pas remplies de fables & d'allégories? Il importait d'abord de mettre des vérités abſtraites à la portée du peuple qui n'entend que ce qu'il imagine. Il importait enſuite d'en ſouſtraire d'autres à l'examen de la réflexion. On intéreſſe l'imagination, on l'exalte. On a réuſſi.

En effet un Dieu métaphyſique fera-t'il de bons ſujets ou de bons citoyens? L'idée d'une cauſe de toutes choſes, l'idée d'un être qui réunit toutes les perfections poſſibles dans un degré infini, une idée auſſi vaſte & auſſi vague en même tems peut-elle affecter le cœur de l'homme? C'eſt un abime éternel où nous nous perdons, où toutes les facultés de notre ame s'anéantiſſent. Son immenſité nous étonne, nous accable, mais ne nous touche point.

Dieu n'eſt rien pour le peuple, lorſqu'il ne peut pas devenir l'objet de ſon culte. La voix d'un Dieu, puniſſant le mal & récompenſant le bien ſelon les loix immuables de la nature, ne fait pas plus d'impreſſion ſur les ames vulgaires, que la voix de la conſcience. On n'intéreſſe les hommes qu'en mettant leurs paſſions en jeu. Il n'y a qu'une divinité qui s'irrite & qui s'appaiſe qui puiſſe avoir quelque influence ſur notre vie & ſur nos ſentimens. Auſſi tous les cultes du monde ſuppoſent-ils en Dieu les grandes paſſions qui font agir le cœur humain, l'amour & la haine. Un juge ſimplement juſte mériterait de gouverner un peuple de ſages. Mais il ſerait peu propre à commander à la multitude, qu'il faut étonner, qu'il faut ſur-

prendre, qu'il faut flatter; qu'on n'arrête que par la crainte & qu'on ne conduit que par l'espérance. Ce n'eſt qu'en excitant, en maniant adroitement ces deux ſentimens que les loix & la religion peuvent maintenir leur autorité.

La religion du peuple a toujours été diſtinguée de celle des adeptes. Il n'y a point de religion qui n'ait eu ſes myſteres. Les premiers Chrétiens cachaient ceux de l'Evangile au peuple. Nous ne ceſſons de lui en parler ouvertement. Mais nous ne riſquons plus rien ——

Il faut que la religion du peuple conſerve un juſte milieu entre le Théiſme & le Polithéiſme. Les ſyſtêmes religieux qui ſe rapprochaient trop du Théiſme ont fait des Athées & des Sceptiques: ceux qui ſe rapprochaient trop du Polithéiſme ont fait des Athées & des Idolâtres.

On ne s'eſt pas contenté de confondre les attributs de l'Etre ſuprême avec ceux de la nature humaine. Chaque peuple en a fait un Dieu à ſoi. Le Maître de l'univers était trop loin de l'homme. Le Pere du genre humain était trop étranger au citoyen. Nos lumieres ſont bornées & nos ſentimens ſont excluſifs. La plupart des Dieux reconnus dans le monde ont

l'air de la nation qui les adore. Et cela doit être ainſi. Nos mœurs, nos coutumes, nos manieres donnent à toutes nos idées leurs formes & leurs couleurs (80.)

Les avis ſont partagés. Pluſieurs ſavans ont cru que le Dieu des Juifs devait être mis au nombre des Dieux nationnaux. Quelque reſpect que j'aie pour la légiſlation de Moïſe, je ſuis forcé de convenir que pluſieurs paſſages (81) de ſes livres, que l'eſprit même de ſes loix ſemblent favoriſer leur opinion. Le grand Jehovah, l'El Schaddaï ne parle-t'il, n'agit-il pas dans tout l'ancien teſtament comme un Dieu propre au peuple d'Iſraël? Sans oſer décider la queſtion, je penſe que c'eſt du moins ſous ce point de vue qu'il fut toujours ſervi par le plus grand nombre des Juifs. Soyons vrais: que pouvaient-ils penſer d'un Dieu qui,

(80) Je n'ai jamais mieux ſenti la juſteſſe de cette obſervation, qu'en comparant les révolutions que les arts & la religion ont éprouvées, en paſſant de l'Egypte en Grece & de là chez les Etruſques & les Romains. On trouve de grandes lumieres ſur ce ſujet dans les ouvrages de Mr. L'Abbé de Vinkelman.

(81) Quelques Docteurs les expliquent, comme les Rabbins, d'un Ange protecteur de la nation.

abandonnant toutes les autres nations à leur propre perverſité, ſe renfermait dans le temple de Jéruſalem, pour ne s'occuper que d'eux & de leur bien-être préſent, auſſi bien, pour ne pas dire encore plus, que de leur ſalut éternel?

On peut comparer les révolutions du ciel avec celles de la terre. C'eſt de pluſieurs Dieux d'un ordre inférieur qu'on a fait un être ſuprême; & c'eſt de cet être ſuprême qu'on a fait enſuite pluſieurs divinités ſubalternes. Pluſieurs états réunis forment une ſeule grande monarchie. Cet édifice immenſe *ſua mole ruit*, & de ſes ruines s'élevent différens royaumes, dont la durée eſt plus ſolide, parce que leur étendue eſt plus bornée.

Il eſt évident par l'hiſtoire de tous les pays & de tous les ſiecles, que toutes les fois que la Divinité n'a pas été humaniſée, adaptée à la nation qui l'adorait, on a mis entre l'homme & l'être ſuprême des anges, des ſaints, des Dieux ſubalternes, des demi-dieux, des divinités intermédiaires. On s'efforce ainſi de combler en quelque maniere la diſtance infinie qu'il y a de nous à Dieu: & c'eſt de là ſans doute que nous vient l'idée d'un Dieu mé-

médiateur. Les Monguls disent que le grand Lama, le prêtre du Dieu Fo, qui réside à Thibet, est un Dieu vivant, un homme-Dieu. Les Vicaires de ce grand Lama, appellés Khuluktus, sont encore une autre espece de Dieux intermédiaires. C'est une erreur de croire que l'idée d'un médiateur, d'un Dieu qui intercede auprès de l'Etre suprême en notre faveur, soit particuliere au Christianisme. „ *Vocavit Zoroastres*, dit Plutarque dans son traité d'Isis & d'Osiris, *illum Oromazem, hunc vero Arimazium, medium vero amborum Mithram, propterea & Mithram mediatorem vocant.* „ Les peuples de l'Asie méridionale croient que l'intercession d'Amida fait que le juge des enfers tempere la rigueur de ses arrêts, en sauvant pourtant sa justice. (82). Il n'y a peut-être aucune tradition religieuse qui n'ait conservé quelques vestiges de ce dogme.

QUAND les hommes n'osent abaisser la Divinité jusqu'à leur propre néant, ils tâchent de s'élever jusqu'à elle. Au lieu de donner à Dieu les faiblesses de la nature humaine, ils donnent à des êtres finis les perfections d'un

(82) Voy. l'hist. univers. — Kempfer — Le Comte, la Loubere — Bernier.

Dieu. Et ces divinités subalternes deviennent le véritable objet de leur culte. A force de ménager la majesté des rois, on donne tant d'étendue à l'activité de leurs ministres, qu'on rend leur puissance exorbitante. Et ces ministres finissent par faire oublier leurs maîtres (83)

J'AI considéré souvent la plupart des Religions dominantes. Je n'en connois point qui soit moins nationale que celle des Chrétiens, & particuliérement celle des Chrétiens réformés. Si ce caractere ne lui permet pas d'avoir autant d'influence sur le gouvernement politique que d'autres, il la rend aussi plus propre à devenir la Religion universelle. Elle ajoute peu aux ressorts d'un état ; elle les diminue plutôt, mais elle n'arrête jamais ceux qui sont essentiels à sa conservation. Aussi la religion chrétienne s'est elle répandue dans tout le monde. Quoiqu'elle semble destinée aux cli-

(83) Je n'entends jamais parler de peuples surchargés du nombre de leurs divinités subalternes sans me rappeller l'exemple des Cauniens qui, se trouvant dans le même cas, firent une célebre chasse, ou ils battirent l'air de leurs javelots, poursuivant ces Dieux importuns jusques sur les frontieres pour les obliger de sortir de leur pays. Voy. Herodot. Clio. p. m. 44.

mais tempérés, on l'a vu pénétrer jusqu'au fonds de l'Ethiopie & jusques sur les bords de la mer glaciale. Ce qu'un homme d'esprit disait de la religion catholique est encore plus vrai de la religion protestante: „ *Notre religion est tricotée, elle se prête; mais celle de Mahomet est faite au métier.* „ Elle fait faire aux Turcs de grandes choses; mais elle les empêche souvent d'en faire de plus utiles.

Ne nous écartons point de notre sujet. Tout ce que je viens de dire se réduit aux propositions suivantes:

La premiere religion de l'homme est fondée sur la connoissance d'un être supérieur à la nature humaine, sujet aux mêmes passions, mais plus puissant que nous.

Les philosophes ont fait de ce Dieu l'être suprême, l'Auteur & l'ame de toute la nature (84).

(84) On a souvent confondu l'idée de l'être suprême avec celle de la nature. C'est l'erreur favorite de la philosophie. Nous la retrouvons dans la plupart des Religions de l'antiquité. Le Cabar des Arabes, l'Isis des Egyptiens, l'Astarté des Syriens, la Mylitta des Assyriens, la Telephat des Caldéens, la Vénus des Grecs & des Romains, la Freja des Celtes; toutes ces divinités ont été les symboles

POUR remettre une idée auſſi ſublime à la portée de tout le monde, ils ont rapproché leur Dieu de celui du vulgaire.

SOIT en l'humaniſant, en lui donnant le caractere de leur nation.

SOIT en plaçant entre lui & l'homme des divinités ſubalternes, des Dieux intermédiaires.

DE ces principes là je tire deux conſéquences.

TOUTES les Religions nous annonçant un Dieu qui punit le mal & qui récompenſe le bien, la morale qu'elles nous prêchent doit être eſſentiellement la même.

TOUTES les religions nous aprenant à adorer un Dieu qui s'irrite & qui s'appaiſe, le culte qu'elles nous preſcrivent doit être eſſentiellement le même.

NOTRE cœur diſtingue par une eſpece d'inſtinct le bien du mal. Ce tact diſcerne ſans effort les objets moraux, comme nos ſens discernent les objets ſenſibles. Il eſt décidé par les loix de la nature que la vertu fait notre

repréſentatifs de la nature univerſelle. Les Syriens diſaient que leur Vénus avait aimé Thamus ou Thamſu, qui ſignifie perfection, beauté. Quelle grande allégorie ! C'eſt l'amour du beau qui produiſit toutes choſes. Voy. Jurieu des Cultes p. 681.

bonheur, & que le crime nous rend malheureux. Il eſt juſte par conſéquent de révérer l'Auteur de la nature comme l'auteur & le vengeur de ces loix, comme le ſouverain légiſlateur de tous les êtres intelligens.

Mais quelque vrais que ſoient ces principes, l'homme eut ſans doute une morale religieuſe longtems avant de les connoître. Ce n'eſt pas la raiſon, je le répete, ce n'eſt pas elle qui forme nos opinions. Elle éclaircit, elle perfectionne les découvertes obſcures & groſſieres de notre cœur & de notre imagination, mais elle n'inventa jamais rien.

Les opinions religieuſes les plus ſublimes & les plus ſingulieres nous viennent des peuples les plus ſimples & les plus ignorans (85). Le dogme de l'immortalité par exemple fut infiniment plus commun parmi les Celtes que parmi les Grecs. Les eſprits cultivés ſont les plus portés à l'incrédulité, parce qu'une idée vague ne les fixe point. Un peuple policé s'adonne à l'étude des arts & particuliérement des arts mécaniques. Cette étude rafine l'eſprit, mais

(85) Voy. l'*Edda* ou la Mythologie Iſlandaiſe. *Pomponius Mela*, & *Tacite* de moribus Germanorum.

elle réfroidit le cœur, elle rétrécit l'imagination (86).

Si le tact moral eſt comme je le crois, s'il eſt naturel, s'il eſt commun à tous les hommes, il n'eſt pas moins ſûr qu'il ne ſe développe que ſucceſſivement, qu'il n'y a que les relations & les beſoins de la ſociété qui puiſſent lui donner le dernier degré de perfection dont il eſt ſuſceptible. Et ne doit-il pas néceſſairement l'avoir atteint pour nous faire ſentir que l'ordre de la nature punit toujours le mal & récompenſe toujours le bien? Sans doute. Mais il eſt

(86) Il eſt très poſſible qu'un homme éclairé ſoit religieux. Sans doute. Mais un ſiecle éclairé peut-il l'être? Quelque répandues que ſoient les grandes lumieres elles ne ſont jamais communes à tout le monde. L'homme de génie s'efforce d'ouvrir les yeux au peuple ſur ſes préjugés; il réduit la religion à quelques articles fondamentaux. Ces premiers principes trop ſimples, trop abſtraits, n'étant pas à la portée du plus grand nombre, il ne reſte plus rien de populaire à la religion; on ne voit plus de croyans, ou du moins leur nombre diminue prodigieuſement. Ce ſont les peuples les plus ſauvages & les plus parfaitement policés qui ſe paſſent le plus aiſément des ſecours de la Religion; & ce ſont auſſi ceux qui en ont le moins. Les ſauvages de l'Amérique & les Lettrés de la Chine ne penſent gueres à Dieu. Les premiers ne l'ont jamais connu, les autres l'ont oublié. Nos opinions ſont toujours le fruit de nos beſoins.

très probable que nous avons deviné cette grande vérité avant de l'avoir pu concevoir clairement.

Je me rappelle tout ce que je fais des sauvages, des peuples les moins policés, des hommes les plus simples & les plus ignorans, je me souviens sur tout des systêmes de ma premiere enfance; je ramasse, je combine toutes ces idées, & je me mets à la place des premiers hommes.

J'ai déja quelque idée de l'existence d'un être supérieur à la nature humaine. Il m'arrive un accident auquel je ne m'attendais pas: C'est un mal ou c'est un bien dont je ne vois pas la cause; je la cherche parce que l'effet m'a frappé. Je me rappelle ce qui m'est arrivé d'analogue; je me rappelle peut-être sans dessein mes pensées, mes actions les moins éloignées de l'accident qui vient de me surprendre. Je remarque avec étonnement quelque rapport entre ces pensées, ces actions & le mal ou le bien qui m'arrive. Je découvre encore un autre rapport, juste ou non, entre la nature de mon accident & la premiere idée que je me suis faite de Dieu. Cela ne suffit-il pas pour me convaincre que mon malheur ou mon bonheur me vient de

lui, qu'il me punit ou qu'il me récompense, comme un pere punit ſes enfans quand ils ne font pas ſes volontés, & les récompenſe quand ils lui obéiſſent (87)?

Ce qui m'aſſure que ces conjectures ſont fondées, c'eſt qu'aujourd'hui même le cours ordinaire de la nature n'eſt pas ce qui perſuade à la multitude que Dieu eſt le vengeur de ſes loix. Un ordre ſimple & conſtant n'attache pas l'attention des hommes. Il n'y a que des événemens qui tiennent du prodige, qui puiſſent la réveiller. Je n'ai jamais entendu dire au peuple: Dieu punit l'yvrogne, puiſque l'yvrogne perd ſa raiſon & ſa ſanté; mais combien de fois n'ai-je pas entendu dire aux payſans de mon village, Dieu punit l'yvrogne puiſqu'un tel après s'être enyvré s'eſt caſſé la jambe en voulant s'en retourner chez lui. C'eſt parce que le peuple n'a jamais raiſonné autrement, que ſa morale a toujours été fort ſuperſtitieuſe & fort arbitraire.

(87) Les idées les plus obſcures ſur la nature de Dieu & de ſon culte, ſemblent les plus propres à rendre les hommes religieux. Voyez ce que les voyageurs rapportent ſur le culte & ſur les mœurs des habitans d'une iſle que les anciens nommaient Dioſcoride, dans Montagne L. I. 56.

QUELQUE imparfaite que ſoit la premiere idée que les hommes ont eue d'une légiſlation divine, il eſt aiſé de voir combien elle pouvait ſervir à augmenter l'autorité des loix civiles & politiques. Auſſi les légiſlateurs de tous les ſiecles & de toutes les nations en ont-ils tiré le plus grand parti. On ſait ſur quel principe les Moïſes, les Zoroaſtres, les Zamolxis, les Mangocapacs, les Minos, les Lycurgues & les Numas ont établi leurs loix.

J'AI dit que la morale de toutes les Religions dominantes eſt eſſentiellement la même, parce que toutes tendent au bonheur public de la ſociété & au bien-être particulier de chaque individu. Les moyens dont elles font uſage n'ont-ils pas toujours été les mêmes? Qu'on liſe l'Alcoran, le Vedam, le Fokekio, l'Edda, les poéſies d'Homere & d'Héſiode (88) qu'on peut regarder comme les plus anciens monu-

(88) Tous les philoſophes de l'antiquité ont cité ces deux auteurs avec autant de reſpect, j'oſe dire avec autant de dévotion que nos prêtres citent la Bible. Julien l'a fait avec une affectation des plus marquées. Ce prince conſerva toujours l'empreinte de ſa premiere éducation. Il fut aſſez fanatique, pour être jaloux du zele ſuperſtitieux des peres de notre Egliſe.

mens de la Théologie payenne; tous ces livres nous prêchent la vertu comme ceux des Juifs & des Chrétiens.

Il ne ſerait pas juſte de juger de la morale d'une Religion ſur le témoignage de quelques auteurs prévenus contre elle par les excès du fanatiſme & de la ſuperſtitition. Il ne ſerait pas juſte d'en juger par l'abus de quelques cérémonies ou de quelques fêtes dont la premiere inſtitution fut des plus innocentes & même des plus ſaintes. On ne ſe tromperait pas moins en mettant les profanations des myſteres de Cibele & de Cerès ſur le compte de la Théologie payenne, qu'en mettant ſur celui de l'Evangile toutes les folies, toutes les indécences, toutes les impuretés de quelques proceſſions qui ſont en uſage dans l'Egliſe chrétienne & particuliérement en Flandres & dans nos provinces méridionales. Quelle ſecte du paganiſme a jamais mêlé plus d'impuretés à ſon culte que les anciens Gnoſtiques & les diſciples du Comte de Zinzendorf!

On reproche aux payens le culte indécent de Priape & de Bahal-péhor. Mais on oublie combien le principe de ces cérémonies était pur. L'acte du mariage fut pour les anciens

l'objet de la vénération la plus religieuſe. Des loix qui tendaient à entretenir & à augmenter les forces de l'état ne devaient-elles pas permettre, reſpecter même un culte qui pouvait favoriſer la population? (89).

Pour rendre juſtice aux auteurs d'un ſyſtême religieux, il ne faut pas en conſidérer les abus, il faut remonter à ſa premiere origine. Quels ſont les dogmes, quel eſt ſur-tout le culte dont un cœur corrompu n'abuſe pas? Toutes les Religions du monde flattent quelqu'une de nos paſſions favorites. Il n'y avait que ce moyen de nous gagner. Mais je n'en connais point dont les préceptes ſoient eſſentiellement oppoſés aux loix de la nature. Les hommes, dit Mr. de Monteſquieu, les hommes fripons en détail ſont en gros de très honnêtes gens; ils aiment la morale. Oui, quelque corrompu que ſoit l'homme, il n'aurait que de l'horreur pour un Dieu qui autoriſerait le crime. Que j'aime l'hiſtoire de Sabbacon un des Rois Paſteurs! Le Dieu de Thebes lui apparut en ſonge & lui ordonna de faire mourir tous les Prêtres d'Egypte. Il jugea que les Dieux

(89) Voy. Aug. de Civit. Dei L. 6. c. 9.

n'avaient plus pour agréable qu'il régnât, puisqu'ils lui ordonnaient des choſes ſi contraires à leur volonté ordinaire, & il ſe retira en Ethiopie (90).

Les préceptes particuliers à la morale de chaque Religion ſont des regles de convenance ou de perfection, dont la pratique devient plus ou moins néceſſaire dans tel ou tel climat, dans tel ou tel gouvernement, dans telles ou telles circonſtances. Ce n'eſt pas là ce qui décide des principes qui conſtituent l'eſſence de la morale. Elle eſt éternelle, elle eſt invariable, les loix de la nature en ſont le fondement. Le bonheur de l'homme en eſt le but.

C'est l'enſemble de la Religion qui détermine l'influence qu'elle peut avoir ſur la morale. Cette influence fut toujours à peu près la même. S'il y a des opinions particulieres à quelques Religions dominantes, qui ſemblent la détruire, l'abus de ces opinions tient encore plus à la corruption générale des mœurs qu'à la nature des dogmes. Un libertin de Rome juſtifiait ſes déréglemens par l'exemple de Jupiter. Les mœurs d'un Spartiate qui croyait au même Dieu n'en étaient pas moins auſteres.

(90) Monteſquieu ex Diodori L. 11.

Toutes les Religions du monde, bien loin d'énerver la morale, ont toujours cherché à la perfectionner. La connoiſſance de Dieu exalte l'homme, l'éleve au-deſſus de lui-même, lui découvre de nouveaux rapports, ajoute aux motifs qui nous portent naturellement au bien des motifs plus ſublimes. Mais il eſt peu de Religions qui, pour nous rapprocher de la Divinité, ne nous impoſent des devoirs qui excedent la meſure ordinaire de nos forces. C'eſt ce qui rend leur morale outrée, & c'eſt ce qui peut la rendre dangereuſe. En affectant de ſuivre quelquefois des préceptes ſi ſublimes nous négligeons ſouvent des vertus plus ſimples, plus propres à notre état préſent & dont la pratique habituelle eſt plus néceſſaire à notre bonheur & à celui de nos ſemblables.

Je ne parlerai ici que d'un ſeul dogme de la Religion, qui ſemble inſéparable de la morale. C'eſt celui de l'immortalité. Cette vérité ſi conſolante, ce grand reſſort de la politique (91)

(91) „ Les prêtres, dit Hume, ayant trouvé ce qui manquait à Archimede, je veux dire un autre monde où l'on puiſſe affermir des machines, eſt-il ſurprenant qu'ils remuent celui-ci à leur gré?" Peut on penſer avec plus de fineſſe, s'exprimer plus ingénieuſement!

eſt peut-être une des dernieres découvertes de l'eſprit humain. On pouvait croire en Dieu, on pouvait croire à la morale, avant d'avoir conçu l'eſpérance d'une vie à venir.

Cette belle idée n'a pu naître que dans une ame infiniment ſenſible. Je ſuis tenté de croire que c'eſt à l'amour ou à l'amitié que nous en ſommes redevables. Les amis d'Enoc ont cru qu'il avait été enlevé aux cieux. Orphée a cherché ſa chere Euridice juſques dans l'empire des morts.

L'homme eſt naturellement peu ſenſible à la mort de ceux qui ne lui ſont attachés par aucun lien particulier. Il eſt inconcevable que l'événement le plus frappant, la deſtruction d'un homme, ne faſſe pas ſur ſes ſemblables une impreſſion plus vive. Mais c'eſt un fait dont l'hiſtoire des ſauvages, dont notre propre expérience peut nous convaincre tous les jours. Je ne vois qu'une raiſon de cette indifférence, c'eſt qu'en général le cœur ſe ſoumet à toutes les loix du deſtin, ſans reſiſtance, ſans s'étonner de ſa ſoumiſſion. Le joug de la néceſſité eſt un joug de fer. Il accable, il abbat les eſprits, il leur défend juſqu'au murmure.

Mais quelles loix peuvent arrêter les ſenti-

mens d'une ame sensible lorsqu'elle a reçu quelque secousse violente!

Je n'ai étudié aucun système. J'ai peu réfléchi sur la nature de mon ame. Mais le Ciel en me formant doua mon cœur d'une grande sensibilité. J'ai éprouvé de bonne heure le besoin d'aimer. Les plaisirs des sens, la nature entiere ne suffisaient pas à mon cœur, y laissaient un grand vuide. Mon ame errait sur mille objets sans savoir où se poser. Je trouve enfin l'être que je cherchais. Je m'attache à lui. Nous contractons la douce habitude de vivre ensemble. Son ame remplit la mienne. Je ne vis plus qu'en lui. Mais une si douce union ne devait pas durer toujours. La mort vient m'enlever la moitié de moi-même. Ces yeux où je lus si souvent mon bonheur s'éteignent. Cette bouche qui exprima si souvent les plus doux sentimens de mon ame se glace. Ces bras qui venaient de s'entrelacer avec les miens se roidissent. Je ne sens plus ce cœur qui palpitait toujours de concert avec le mien. Je cherche en vain à le ranimer. — Mon ami n'est plus. Je n'ose regarder son corps étendu à mes côtés sans vie & sans mouvement. Je le fuis, je m'en rapproche avec un attendrissement mêlé

d'horreur. Celui que j'aimais comme ma propre vie, il eſt mort! Me ſoumettrai-je ſans murmure au coup dont le deſtin m'accable? Il m'a ravi ma plus douce félicité, tout ce qui me faiſait vivre. Cette idée déchirante m'occupe ſans ceſſe; elle bouleverſe toutes mes idées. Elle me pourſuit partout; il n'eſt point d'objet qui ne m'y rappelle. Elle m'agite juſques dans mon ſommeil. Elle ſe préſente à mon imagination effarouchée ſous mille formes différentes. Je crois revoir mon ami dans mes rêves. Je crois le voir, l'entendre. C'eſt ſa voix. Il me dit qu'il m'aime encore. Ce ſonge calme l'excès de mes douleurs. L'illuſion d'un inſtant me flatte, me conſole. J'y penſe; je trouve quelque vraiſemblance dans le délire de mon cœur. Je m'attache à cette idée, & je me plais à me perſuader qu'il reſte encore quelque choſe de l'objet de toute ma tendreſſe, ſes mânes, ſon ombre, le génie qui animait ſon corps mortel.

Il eſt très probable que ce ſont de pareils ſentimens qui ont donné aux hommes la premiere idée d'une vie à venir. Elle eſt commune à toutes les Religions, parce que ne pouvant nous procurer le bonheur que nous deſirons, elles tâchent du moins à nous conſoler des

des malheurs inévitables de la vie présente par la perspective d'un avenir plus heureux.

De tous les dogmes religieux il n'en est peut-être point sur lequel la Philosophie ait forgé tant d'hypothèses que sur celui de l'immortalité. Mais toutes les hypothèses adoptées par quelque Religion dominante s'accordent dans un point. C'est que nous serons punis ou récompensés dans l'autre monde de ce que nous aurons fait dans celui-ci; & c'est le point essentiel (94).

Il est fort singulier que l'idée de l'immortalité de l'ame soit restée à des peuples même qui avaient perdu toute autre idée de religion. Nous en voyons une preuve frappante dans les poësies des anciens Celtes publiées par Macpherson. Mais cette question mérite des recherches qui nous éloigneraient trop de notre sujet. J'y reviens.

Les différentes Religions qui se sont établies dans le monde semblent se distinguer surtout par leur culte, & cela n'est pas étonnant. Le

(94) Les Sintos même avaient quelques idées quoique fort obscures de l'immortalité de l'ame & d'un état futur de bonheur ou de malheur. Voy. l'Histoire du Japon par Kempfer. T. II. L. III. p. 3.

culte eſt tout ce qu'il y a de plus arbitraire dans la Religion. Cependant malgré les variétés, malgré les bizarreries que nous obſervons dans celui de chaque peuple, de chaque ſiecle, nous reconnoiſſons par-tout les mêmes principes.

Rien n'aurait été plus ſimple que notre culte ſi nous avions conſervé notre premiere innocence. Un cœur reconnoiſſant, une vie vertueuſe aurait été le ſeul hommage que nous aurions cru digne de la ſainteté de l'Etre ſuprême. Auſſi remarquons-nous que le culte des peuples les plus ſages eſt le plus ſimple, & que la ſuperſtition des hommes n'augmente qu'en raiſon de leur corruption. Rien de plus uni que le culte religieux des Spartiates, rien de plus pompeux que celui des Athéniens.

Nous l'avons dit au commencement de ce diſcours. La politique & la Religion ſuppoſent l'homme malheureux, l'homme corrompu; & c'eſt ſans doute pourquoi nous avons tant de peine à civiliſer, à convertir les ſauvages qui ne ſont ni l'un ni l'autre (93). Comme le pre-

(93) Voi dite che il Dio de Chriſtiani ſa tutto, répondirent les Indiens du Paraguai aux Miſſionaires, noi non vogliamo per noi un Dio che abbia gli occhi ſi aperti. Ma benſi deſideriamo di vivere ne' noſtri boſchi, e nelle noſtre

mier but de toutes nos cérémonies religieuſes eſt d'honorer la Divinité, il eſt fort naturel qu'il y ait autant de cultes différens qu'il y a de manieres différentes d'exprimer des ſentimens de reconnaiſſance & de reſpect. Mais on voit clairement que cette diverſité n'eſt que dans les apparences.

Le culte étant une conſéquence immédiate du dogme, & toutes les Religions reconnaiſſant un Dieu qui s'irrite & qui s'appaiſe, le ſecond objet de tout culte religieux doit être d'appaiſer la Divinité. Comme les idées que nous avons de Dieu ſont ſuſceptibles d'une infinité de nuances différentes, il n'eſt pas ſurprenant que les hommes aient imaginé une infinité de moyens différens d'appaiſer la colere de l'Etre ſuprême. Mais tous dépendent du même principe, de l'idée d'un *Dieu placable*.

Je ne ſais pourquoi l'on s'étonnerait que les hommes aient pu aquérir cette idée en ne ſuivant que leurs lumieres naturelles. D'abord il

caverne con più pace e libertà, senza aver sempre sopra di noi un giudaco e giudice delle nostre azioni. V. Muratori Il Christ. del Paraguai. La conversation d'un Capitaine des Hottentots avec Mr. Ziegenbalg dans l'hist. du Christ. des Indes par Mr. de la Croze.

eſt évident que Dieu nous pardonne, puiſqu'il nous ſupporte même après que nous l'avons irrité, puiſqu'il met des bornes aux ſuites fâcheuſes de nos égaremens, puiſqu'il nous offre ſouvent lui-même les moyens de rentrer dans les ſentiers de la vertu, lorſque nous avons eu le malheur de nous en écarter.

Mais encore, n'avons-nous pas pu parvenir à la connaiſſance de cette grande vérité par des voyes plus ſimples, plus proportionnées à la faibleſſe de nos lumieres ? Nous jugeons de Dieu d'après notre propre cœur. Le mal irrite l'homme juſte ; mais où eſt le barbare qui ne pardonne jamais à celui qui l'offenſa, ſurtout lorſqu'il cherche à réparer ſes torts ? Et Dieu, l'Etre ſuprême aurait-il moins de clémence qu'un faible mortel ? La bonté de tous les êtres intelligens ne doit-elle pas être en raiſon de leurs lumieres & de leur puiſſance ?

Un Philoſophe n'aura pas beaucoup de peine à comprendre que le premier des Etres doit être par là même l'être le plus miſéricordieux. Ce qui pourrait lui paraitre plus étrange, c'eſt que le peuple cherche plutôt à appaiſer ſon courroux par un culte imaginaire que par des vertus réelles. C'eſt pourtant le principe ou le préjugé dominant.

Nous ne jugeons pas ſeulement de Dieu d'après nos ſentimens; nous en jugeons, & peut-être plus ſouvent, d'après nos paſſions. Et voilà pourquoi nous croyons qu'il eſt impoſſible d'arrêter les effets de ſa colere ſans la détourner ſur quelque objet particulier. C'eſt là ſans doute la véritable origine des ſacrifices d'expiation que nous retrouvons preſque dans toutes les Religions du monde.

Je frémis toutes les fois que je penſe aux abus de ce dogme. Il a couvert la face du monde de meurtre & d'horreur. On a vu la terre fumante du ſang des faibles humains, des peuples égorgeans leurs Rois, des Rois leurs plus fideles ſujets, des peres déchirans dans leur fureur religieuſe les entrailles de leurs propres enfans. On a vu le ſang de nos ſemblables, de nos freres ruiſſeler ſur les autels avec celui des plus vils animaux. Quelles victimes! L'œil bienfaiſant de la Divinité peut-il ſe plaire à voir détruire ainſi ſon ouvrage! Que je bénis l'auteur de notre ſainte Religion! Puiſſe-t'elle délivrer à jamais le genre humain du joug de ce culte affreux qui déshonore l'Etre ſuprême en déſolant l'humanité!

Convenons-en cependant. Quoique les suites de l'institution des sacrifices nous fassent frémir, cette institution tenait dans sa premiere origine à des sentimens que la nature ne désavoue pas.

Je reconnais que c'est à la bonté de mon Dieu que je dois & ma vie & mon bonheur; mais au lieu de lui consacrer une existence dont je lui suis redevable, je l'offense; je foule aux pieds ses plus saintes loix. Mon égarement ne dure pourtant pas toujours. Je rentre en moi-même, & je ne puis penser à ma vie passée qu'avec horreur. Que suis-je aux yeux de Dieu? J'ai trompé ses vues autant qu'il dépendait de moi de les tromper. J'ai éludé le but de ma destination. Si Dieu me traitait selon la rigueur de sa justice, ne serais-je pas déja rentré dans mon premier néant? Et je vis encore, & je me trouve encore susceptible du bonheur auquel j'étais destiné. N'est-il pas juste que je renonce à tout ce qui m'est cher, à moi-même, pour me dévouer uniquement à lui? Effrayé de mon crime & pénétré du repentir le plus vif & le plus sincere, je m'immole moi-même, ou mon enfant, ou la premiere victime

que je crois lui être agréable. Ce sacrifice est le gage & l'expression du dévouement le plus parfait (94).

Ces sentimens quelque violens qu'ils soient ne laissent pas d'être dans la nature. Consultons un cœur agité par quelque grande passion; nous concevrons sans peine par les sacrifices

(94) Natio omnis Gallorum admodum dedita est religionibus. Ob eam causam, qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in præliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolantur, aut se immolaturos vovent, administrisque ad ea sacrificia Druidibus utuntur, quod nisi vita hominis reddatur, non posse Deorum immortalium numen placari arbitrantur, publiceque ejusdem generis habent instituta sacrificia. Cæsar VI. 16.

Rabbi-Bekai dit que les peres & meres qui sacrifiaient leurs enfans à Moloch étaient persuadés que par la vertu de ces sacrifices tous leurs autres enfans échapperaient à la mort, & que par eux ils auraient toujours une vie heureuse.

Au Japon celui qui veut se noyer religieusement en l'honneur d'Amida, qui est une des Divinités les plus puissantes, se met dans un bateau doré & orné de pavillons de soie; il se fait suivre d'un nombreux cortege d'amis, de parens & de bonzes. Et après avoir fumé & dansé au son des instrumens de musique, il s'attache des pierres aux jambes, au milieu du corps & au col, & se jette la tête en bas dans la riviere. Voy. Cérémonies & coutumes religieuses des peuples idolatres.

qu'un amant fait à ſa maitreſſe, un citoyen à ſa patrie, tout ce que les dévots ont imaginé pour appaiſer le courroux des Dieux.

Les ſacrifices furent ſans doute originairement de ſimples dons, des actes de reconnaiſſance. Les hommes exprimaient par là d'une maniere ſenſible leur confiance en Dieu, l'Auteur de notre félicité, le maître abſolu de tous les biens dont il daigne nous accorder la jouiſſance. Ces offrandes reſſemblaient au tribut qu'un vaſſal paie à ſon Souverain.

Ce culte ſervait encore à confirmer la foi des traités. Pour les rendre plus ſolemnels, on les contractait à la face des Dieux. Le prêtre en frappant ſa victime s'écriait: „ O Dieu frappe „ ainſi celui qui le premier oſera violer les en„ gagemens que nous venons de contracter en „ ta préſence; & frappe-le avec d'autant plus „ de violence que tu es plus fort & plus puiſ„ ſant que les hommes" (95).

Si les ſacrifices expiatoires furent probablement l'effet des premiers mouvemens de la ſuperſtition allarmée, leur abus fut dans la ſuite des tems le dernier excès du fanatiſme le plus

(95) Voy. Tite Live 1. Decad. — Hérodote L. III. ab init.

horrible. La ſuperſtition dépend de mille ſentimens confus de crainte & d'eſpérance; elle s'attache à de petits objets; elle ſe nourrit dans la ſolitude & dans les ombres de la nuit. Un rêve, un preſſentiment, quelque préſage arbitraire, le plus léger phantôme lui ſert de pâture. Elle rend l'homme lâche & timide. Le fanatiſme abuſe des principes les plus ſublimes pour faſciner les yeux du vulgaire. Il confond l'intérêt de la vérité, ceux de l'Etre ſuprême, avec les paſſions les plus atroces, & fait de l'homme, naturellement le plus humain, un monſtre ſanguinaire & furieux. Les hommes commencent pas être ſuperſtitieux, & finiſſent pas être fanatiques.

Il ſerait trop long d'examiner en détail la conformité qu'il y a entre les dogmes de la plupart des Religions dominantes. Je me contente de l'indiquer. Toutes ont adopté quelque hypotheſe pour tâcher de concilier le mal moral & le mal phyſique avec la bonté de l'Etre ſuprême. Mais, comme l'eſprit humain a beaucoup de peine à deviner cette grande énigme, tous nos ſyſtêmes religieux ne nous l'expliquent que d'une maniere infiniment obſcure. Il faut bien que cette partie de la Religion

paraiſſe la plus faible, puiſque c'eſt celle que les eſprits forts ont toujours cru pouvoir attaquer avec le plus d'avantage. Mais enfin ſous quelques formes qu'on ait déguiſé l'idée des deux principes, ſous quelques reſtrictions qu'on l'ait admiſe, nous en retrouvons partout les premieres traces. Le Satan des Juifs & des Chrétiens, le Pluton des Grecs & des Romains, l'Arimaze des Perſes, le Typhon des Egyptiens, le Béelzebub des Syriens, le Jemma des peuples de l'Aſie méridionale, le Loke des Scandinaves, le Dieu noir des Saxons: Toutes ces Divinités malfaiſantes nous rappellent à l'opinion de Manès. C'eſt comme nous l'avons déja remarqué la plus ancienne & la plus naturelle.

Il n'y a rien dans le monde dont nous ne voyons le commencement & la fin. Toutes les parties qui compoſent notre globe ſe ſuccedent en ſe détruiſant l'une l'autre. Auſſi, quoique pluſieurs philoſophes aient cru la matiere éternelle, il n'y a pas une Religion dominante qui ne parle de l'origine du monde. C'eſt que la Religion n'eſt pas un enchainement de demonſtrations métaphyſiques, mais une ſuite de faits ou d'opinions; & non pas tant des opi-

nions les plus vraies que des plus probables, ou des plus merveilleuses (96).

Comme toutes les Religions ont supposé l'homme corrompu, il n'est pas étonnant que toutes aient entrepris de faire l'histoire de la corruption de la nature humaine. Mais toutes ces histoires sont si ingénieuses qu'il n'y a que des esprits cultivés qui puissent en être les auteurs. Qu'y a-t'il de plus beau que l'allégorie de Moïse! de plus spirituel que la fable de Promethée & de Psiché! Est-il rien de plus charmant que le tableau des différens âges du monde dans les écrits d'Hésiode & d'Ovide? le Védam en fait une description qui, sans être moins agréable, annonce des vues plus profondes & plus philosophiques. Mais toutes ces allégories ou toutes ces histoires s'accordent à prouver que l'homme est sorti droit & bon des mains de la nature, & que c'est par l'abus de ses propres facultés qu'il est devenu lui-même l'artisan de ses malheurs. Quelle est la bizarrerie de l'esprit humain? On demande pourquoi les hommes pechent ou se trompent. Le sage

(96) Oui, ce qu'il y a de plus merveilleux est assez souvent ce qui paraît le plus probable au vulgaire.

répond tout ſimplement, parce que leurs lumieres ſont bornées. Le vulgaire n'eſt point content. Les prêtres lui diſent d'un air myſtérieux: c'eſt parce que nos premiers parens ont mangé une pomme. Il croit les entendre, & voilà ſa curioſité ſatisfaite.

Je viens de prouver combien toutes les Religions ſe reſſemblent par leur morale, par leur culte, & par l'eſſentiel de leurs dogmes. Je n'ai fait qu'effleurer mon ſujet crainte de m'appéſantir ſur des vérités trop connues.

Quel vaſte champ n'aurais-je pas encore à parcourir, ſi j'entreprenais de comparer les moyens par leſquels tant de différentes Religions ſe ſont établies, leurs miracles (97), leurs révélations, leurs prophéties, leurs controverſes! Mais je craindrais ſurtout de traiter ce dernier article, où j'aurais tant de mal à dire des malheureux athletes de la Religion la plus ſublime & la plus ſimple.

Je me plairais cependant à dévoiler la fourberie des prêtres de tous les ſiecles, de ces

(97) Confutzée eſt le ſeul chef de ſecte qui ſe ſoit contenté d'établir l'autorité de ſa doctrine uniquement ſur celle de la raiſon. Auſſi ne fit-il d'abord que peu de diſciples.

hommes qui ont toujours abuſé des vérités les plus ſacrées pour partager avec les tyrans l'empire du monde. La ſuperſtition peut exciter notre pitié. Le fanatiſme ne peut jamais que nous faire horreur. Une ame honnête déteſte l'hypocriſie des faux dévots autant qu'elle adore la véritable pieté.

F I N.

TABLE

Des traités contenus dans ce recueil.

TOME PREMIER.

I. *Le Philoſophe* par Mr. DU MARSAIS. . . . . Page 1
II. *De la Raiſon.* Par le même. . . . 24
III. *De l'indifférence des Religions.* Anonyme. 52
IV. *De la Foi & de la Révélation.* Traduit de l'Anglois. 80
V. *De la ſuffiſance de la religion naturelle.* Par M. de Vauvenargue. . . . 105
VI. *Réflexions ſur les craintes de la mort.* 129
VII. *Réflexions ſur l'argument de M. Paſcal & de M. Locke concernant la poſſibilité d'une autre vie.* Par M. Freret. 145

TABLE.

TOME SECOND.

VIII. *Sentimens des Philoſophes ſur la nature de l'ame.* Par M. Mirabaud. 1

IX. *Diſſertation ſur l'immortalité de l'Ame.* Traduit de l'Anglois. . . 34

X. *Diſſertation ſur le ſuicide.* Traduit de l'Anglois. 50

XI. *Problême important. La Religion eſt-elle néceſſaire à la Morale, & utile à la Politique?* Par M. Mirabaud. 70

XII. *Penſées ſur la Religion.* Anonyme. 113

XIII. Extrait d'un livre Anglois qui a pour titre *le chriſtianiſme auſſi ancien que le monde* 125

XIV. Lettre au ſujet du livre intitulé *la certitude des preuves du chriſtianiſme par Mr. Bergier.* 174

XV. *De L'Origine des Principes Religieux.* 209

FIN DE LA TABLE.

Magis
L. 10. 84
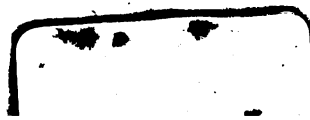
840437